

1981 CAT



LES SEMAINES SOCIALES DE 1930 ET DE 1936

ET

LEUR IMPACT SUR L'OPINION PUBLIQUE





## INTRODUCTION

Dans les années 30 l'Empire colonial français est à son apogée mais les premières fissures apparaissent, incidents en Indochine, agitation en Afrique du Nord, au moment où le peuple de France prend contact à Vincennes avec son Empire, au moment où cette exposition coloniale dont Lyautey fut le maître-d'oeuvre accueille plus de trente millions de visiteurs quelques voix se lèvent pour dénoncer les abus d'une administration coloniale trop lourde, pour défendre les indigènes contre les colons peu scrupuleux, mais leur audience semble bien limitée ; et les coloniaux ont beau jeu de les présenter comme des gens manipulés par l'internationale communiste !

Pourtant il est des gens, hommes politiques, hommes de lettres, hommes d'Eglise, ou plus simplement des citoyens de France qui ont conscience des problèmes dans l'Empire... de la République Française. Certes le temps de la décolonisation n'est pas encore arrivé mais se crispent sur les vieux privilèges du colon, traiter l'indigène comme un esclave ou une bête sauvage n'est pas le meilleur moyen de faire de la France le pays des Droits de l'homme ou la terre des missions.

Moralement des hommes et des femmes attachés au respect d'autrui, au dialogue, à la coopération, sentent qu'il faut sortir du discours colonial ou du discours anticolonial pour améliorer le sort des indigènes. Ils ne voient pas seulement dans la colonisation, le droit du plus fort, celui du maître sur l'esclave, celui du vainqueur sur le vaincu ; mais ils voient aussi le devoir de la nation colonisatrice par rapport au peuple de tutelle, devoir de sortir les tribus d'Afrique Noire du barbarisme, devoir de fournir à ces gens les techniques qui leur permettront de sortir leur pays de la misère, devoir d'instruire ces peuples, et pour les catholiques devoir de leur apporter le message du Christ par la Croix et non par le glaive, devoir de ne pas bouleverser leur mode de vie pour leur imposer celui de l'Occident. Ainsi tous les humanistes francs-maçons ou catholiques, fils de Voltaire ou de Lacordaire, veulent moraliser la colonisation, apporter leur solution au problème qui se pose dans l'Empire.

Les Semaines Sociales de France, foyer intellectuel de pointe, réunissent chaque année dans une ville de France déterminée, des spécialistes hommes d'Eglise ou laïcs pour méditer sur tel ou tel problème. Les sessions de 1930 et de 1936 sont consacrées aux questions coloniales. Marseille est choisie en 1930 pour étudier le problème social aux colonies, nulle autre cité de France ne pouvait être mieux choisie car n'est-elle pas le lieu où les colons qui partent pour l'Empire quittent la terre de France, où les produits exotiques rentrent dans la métropole ?

Mais c'est à Versailles que les Semainiers, en 1936, réfléchissent sur le problème des conflits de civilisation ; la question coloniale est ici envisagée sous un aspect plus culturel, plus général, plus global dans un contexte historique tout autre.

Dans les deux cas les propositions faites sont souvent novatrices, intéressantes, elles méritent d'être connues par l'opinion publique française ; mais ne vont-elles pas susciter des réticences, des grincements de dents du côté des conservateurs comme des organisations de gauche qui se verraient "conurrencées" par le "Parti catholique" pour reprendre le mot d'Albert Sarraut ?

Cette étude des Semaines Sociales de 1930 et de 1936 et de leur audience dans l'opinion publique doit être abordée avec méthode.

Comment pourrait-on étudier le "point de vue" colonial d'une organisation sans présenter celle-ci dans les années qui nous intéressent, l'origine des Semaines Sociales, le déroulement d'une Semaine, son public, peuvent fournir des indications fondamentales pour la compréhension de ses prises de position ; c'est pourquoi tous ces aspects seront abordés dans la première partie de ce mémoire. Nous pourrons alors nous consacrer pleinement dans une deuxième partie, clef de voûte de l'exposé, à la question coloniale telle qu'elle est envisagée par les Semaines Sociales ; il ne nous restera plus qu'à mesurer l'audience de celles-ci ; à enregistrer les réactions que telle ou telle fraction de l'opinion publique émettra face à leurs propositions, nous serons attentifs en particulier à l'opinion lyonnaise puisque les Semaines Sociales ont vu le jour dans la cité rhodanienne ; voilà notre troisième partie.

PREMIERE PARTIE : LES SEMAINES SOCIALES DANS LES ANNEES 30

CHAPITRE PREMIER

L'UNIVERSITE ITINERANTE DU CATHOLICISME FRANCAIS

L'expression est heureuse et reflète bien la vocation des Semaines Sociales ; elle revient souvent, voire systématiquement sous la plume des journalistes voulant présenter les Semaines dans un article élogieux.

Cette "Ecole Normale supérieure du catholicisme social" pour reprendre le mot de Joseph Folliet (1), est née à Lyon en 1904. Notre étude porte sur les Semaines Sociales de 1930 et de 1936 mais pour mieux les cerner il est nécessaire de faire un retour en arrière afin de découvrir les hommes qui lancèrent cette entreprise. Il faut pour cela remonter aux années 1870-1890, les catholiques se sentent menacés par la République de Gambetta et Ferry qu'ils combattent, une grande tension existe alors et Lyon n'échappe pas à la règle ; cependant c'est de l'A.C.J.F., l'Association Catholique de la Jeunesse Française, chère au Comte Albert de Mun (2) qu'un homme, Victor Berne, d'origine bourgeoise, va petit à petit se détacher des perspectives

---

(1) - Joseph Folliet : Voir fin du chapitre premier.

(2) - Albert de Mun (1841 - 1914) : sorti de St-Cyr en 1882 il fut fait prisonnier avec La Tour du Pin en 1870, il démissionne de l'armée à son retour et se consacre à l'action politique et sociale. En 1876, il fonde la Revue "L'Association catholique" où il expose sa doctrine sociale. Il fonde l'A.C.J.F. en 1886. Député (1876-1878, 1881-1893, 1894-1914) il essaie de former un parti catholique. Il se rallie à la République après les prises de position de Léon XIII.

de défense religieuse pure et fonder, avec un autre Lyonnais, Marius Gonin (3) la revue "La Chronique" en 1892. Ces deux notables lyonnais ont été profondément marqués par le ralliement du cardinal Lavigerie (4) à la République devant la "Royale" en 1890 et par l'encyclique Rerum Novarum de Léon XIII (5), publiée en mai 1891 elle est un véritable programme social de l'Eglise, sainte, catholique, apostolique et romaine. C'est elle qui sert de détonateur, elle marque le début d'une ère nouvelle confirmée sur le terrain politique par l'invitation directe de Léon XIII, en 1892, au ralliement des catholiques français à la République, eux, qui jusque-là, avaient tendance à vivre avec la nostalgie de la fleur de lys. Il ne faudrait toutefois pas croire qu'il suffit à Léon XIII de publier en février 1892 "Au milieu des sollicitudes" pour que tous les catholiques comme un seul homme se rallient avec enthousiasme à la constitution républicaine !

En 1892, la revue "la Chronique" sensible aux directives de Rome a bien l'intention de réintégrer la religion dans la Vie Publique ; l'audience de celle-ci s'accroît peu à peu, elle tend à se dégager des autres mouvements catholiques lyonnais (6), elle illustre une deuxième démocratie chrétienne (7) dont le fondement idéologique serait marqué par un anticapitalisme et un anti-socialisme constant.

L'aspect social prime, il se renforce en 1895 lorsque Victor Berne minoritaire à un congrès met en place la Chronique des Comités du Sud-Est,

---

(3) - Marius Gonin. Voir documents annexes au Chapitre premier.

(4) - Charles Lavigerie : Prêlat français (Bayonne 1825 - Alger 1892), Evêque de Nancy 1863, archevêque d'Alger 1867, il fonde les Pères Blancs en 1868 puis les Soeurs Missionnaires d'Afrique 1869 pour l'apostolat auprès des Musulmans. Cardinal en 1882 et archevêque de Carthage en 1884, véritable chef de l'Eglise d'Afrique il se voua à la disparition de l'esclavagisme. Il accepta lors du toast de 1880 de continuer l'appel de Léon XIII en faveur du ralliement des catholiques français à la République.

(5) - Léon XIII : Pape de 1878 à 1903.

(6) - Mouvements catholiques lyonnais : La Congrégation des Messieurs de Lyon très puissante dans les années 1892-1914 ; la Propagation de la Foi ; la Société des Conférences de St-Vincent de Paul ; l'Association des Jurisconsultes catholiques.

(7) - La première démocratie chrétienne est celle d'Osanam. De Coux, Lacordaire et bien sûr Lamennais avec les journaux l'Avenir et l'Ere Nouvelle.

le courant passe en effet très mal entre la hiérarchie lyonnaise à la tête de laquelle le cardinal Couillé fait figure de grand conservateur qui tempore et modère les ardeurs démocrates chrétiennes.

Les Semaines Sociales de France sont issues directement de la Chronique, c'est Marius Gonin désireux d'une réflexion sociale plus élaborée intellectuellement qui en fut l'un des principaux promoteurs. La première Semaine se tint à Lyon en 1904 ; Lyon dont Michelet déjà résumait l'essence dans l'opposition de ses deux collines celle qui travaille et celle qui prie, la Croix-Rousse et Fourvière, mais en cet été 1904 à travers les Semaines Sociales de France c'était Fourvière (8) qui se penchait sur le sort de la Croix-Rousse... L'équipe lyonnaise naissante entend dans ses Semaines faire appel au concours de professeurs venus de la France toute entière, une tradition jamais reniée. Les Semaines attirent alors beaucoup d'ecclésiastiques, de séminaristes, ou de jeunes vicaires, mais peu de laïcs et surtout peu de grands notables lyonnais, colonels en retraite, industriels des soieries, ou dames d'oeuvre de la Presqu'île, désespérés par Rerum Novarum ou le ralliement.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 va encore renforcer la coupure entre l'analyse des uns avec celle des autres (9). La Chronique choisit la voie de la conciliation vis-à-vis des non-catholiques, certes dans l'ensemble ils condamnent la séparation mais acceptent la Loi et veulent profiter de celle-ci pour rapprocher, réconcilier l'Eglise avec le Peuple et construire une société chrétienne en animant une société sécularisée et en participant activement dans l'Eglise à cet effort de renouveau. Les années qui suivent la séparation sont donc des années de dynamisme très marqué ; c'est l'époque où un secrétariat social et une Fédération de groupes d'études se mettent en place, les Semaines Sociales se structurent et en 1905 Henri Lorin (10) les préside. On pourrait à titre de comparaison

---

(8) - La première Semaine Sociale avait eu lieu à Fourvière.

(9) - Les catholiques lyonnais conservateurs sont attachés aux oeuvres, ils veulent encadrer la Société au lieu de l'animer, acceptant difficilement le ralliement ils combattent les anticléricaux et veulent se montrer vigilant avec la République athée et franc-maçonne.

(10) - Henri Lorin. Voir documents annexes au Chapitre premier.

rapprocher la Chronique et le Sillon (11), ce sont des mouvements de groupes d'études voisins, ils atteignent les mêmes couches sociales, sont assumés par le même esprit démocratique et social, mais le Sillon ne craint pas des prises de position très engagées. Le haut clergé lyonnais tolère ces activités mais essaie de les limiter, les problèmes sociaux n'étant pas spécialement bien perçus par la hiérarchie lyonnaise. Quant aux journaux catholiques comme le Nouvelliste (12) ils ne manquent pas une occasion de critiquer les idées et les hommes qui inspirent la Chronique et les Semaines dont l'audience était pourtant limitée. C'est surtout sur le terrain social que le combat fait rage, Marius Gonin et les siens souhaitent l'émancipation de la classe ouvrière et encouragent vigoureusement la naissance d'un syndicalisme chrétien, cependant les années qui précèdent la première guerre mondiale sont rudes pour la Chronique et les Semaines Sociales ; la disparition du Sillon en 1910 casse le mouvement démocrate chrétien, Gonin fidèle à Rome sait qu'il ne franchira pas le Rubicon et qu'il obéira aux directives pontificales, il arrêtera son oeuvre si on lui le demande. Dans ces années là l'hostilité du Nouvelliste fait demander par ce dernier l'interdiction de la Chronique ; le cardinal Sevin nommé à Lyon en 1912 ne partage pas du tout les vues de la Chronique et des Semaines.

Le paroxysme de la controverse est atteint en 1913 lorsque la Semaine de Versailles est menacée, la fin du pontificat de Pie X (13) n'est en rien favorable aux Semaines ; Sevin est soutenu par Rome, il veut intégrer des groupes d'études des Semaines dans l'ensemble diocésain pour en limiter l'originalité d'action et de pensée ; Gonin ne peut plus librement choisir

---

(11) - Le Sillon : fondé par Marc Sangnier, polytechnicien en 1894 ; c'est une revue, avec Paul Renaudin, essentiellement littéraire et intellectuelle, son slogan était "Religion, démocratie, science".  
Toute une presse autour du Sillon : "L'Eveil démocratique" en 1899 ;  
Revue La Démocrate en 1910 ; cf. ouvrage de Jeanine Caron : "Le Sillon et la D.C." (1894-1910).

(12) - Le Nouvelliste : créé par Joseph Rimbaud en 1879, c'est une feuille de Droite dont l'audience est large sur Lyon.

(13) - Pie X : Pape de 1903 à 1914, il fut plutôt conservateur. Cela se traduisit par les encycliques "Vehementer nos" et "gravissimi officii" en 1906 contre la Séparation ; la condamnation du modernisme : encyclique "Lamentabili" et "Pascendi" en 1907 et les condamnations du Sillon en 1910.

ses prédicateurs, une chape de plomb semble s'abattre sur les Semaines Sociales ; mais pour les membres de la Chronique leur ultramontanisme était plut fort que leur contestation sociale à une époque où l'Eglise se veut plus unitaire qu'universelle.

Cependant l'atmosphère va changer après 1918 ; les Semaines Sociales vont atteindre leur maturité, jusqu'en 1914 le problème social est au premier rang des préoccupations et des discussions, après guerre les questions soulevées sont plus placées sous un aspect juridique et international. Il faut y voir l'influence d'Eugène Duthoit qui remplace Henri Lorin à la présidence de la Commission Générale des Semaines Sociales, né à Roubaix en 1869 il représente le Nord d'où viennent avec Paris et Rhône-Alpes les bataillons les plus serrés des catholiques sociaux, sa solide formation juridique, il est docteur en Droit et professeur d'économie politique à la Faculté catholique de Droit, explique pour une large part cette orientation. L'homme est aussi journaliste, il collabore à la Chronique Sociale, au Correspondant (14), à la Vie Catholique (15), à la Revue des Jeunes (16), à l'Ame Française (17), il est directeur de l'Ecole des Sciences Sociales et Politiques de Lille, on sent très bien dans les titres des ouvrages dont il est l'auteur : "Liberté du contrat et tradition chrétienne", "Aux confins de la morale et du droit public", "Manuel du droit constitutionnel comparé", ce primat du juridique chez un homme dont la Foi est aussi forte que le désir d'action, celui-ci étant mis au service de celle-là.

Si l'on parcourt le sommaire des comptes rendus publiés chaque année (18) on sent la volonté de traiter les problèmes du temps à la lumière de la doctrine chrétienne qu'une formation juridique permet de mieux

---

(14) - Le Correspondant : la vieille revue catholique s'éteint en 1932 mais son titre est repris en 1935 par le chanoine Jean Raymond, Maurice Bullant et Jean Morierval.

(15) - Hebdomadaire catholique repris en 1924 par Francisque Gay.

(16) - Revue d'opinion fondée par les Dominicains.

(17) - Hebdomadaire fondé en 1917 par Ernest Pezet et Raymond Laurent puis dirigé par R. Garric et Jean Ragens, il disparaît en 1924.

(18) - Ainsi le compte rendu des Semaines de 1930 paraît début 1931 après avoir reçu l'imprimatur et le Nihil obstat en décembre 1930.

définir. Ces problèmes sont aussi variés que la production, l'injustice usuraire, le rôle économique de l'Etat, le problème de la population, le problème de la terre, la vie internationale, la femme dans la société actuelle, la morale des affaires, la société politique et la pensée chrétienne et bien sûr le problème social aux colonies et les conflits de civilisation que nous allons étudier, sont abordés dans une atmosphère d'études, de piété, d'amitié et traités par des hommes bardés de titres universitaires, intellectuels de leur Etat.

Les conditions ont bien changé depuis la Semaine Sociale de 1913, désormais l'autorité religieuse la plus élevée, c'est-à-dire le Pape, protège les Semaines, mentionnées d'ailleurs très élogieusement dans l'encyclique Quadragesimo Anno (19) ; ainsi elles sont devenues une véritable institution et à l'"Université itinérante du catholicisme français", un parterre d'évêques, de prêtres et de vicaires assistent désormais. Ce qui se dit aux Semaines a en principe l'aval de Rome.

On a vu le rôle prééminent d'Eugène Duthoit dans les années 30 et celui de Marius Gonin, secrétaire général, véritable cheville ouvrière des Semaines Sociales et du secrétariat lyonnais 7, rue du Plat, il ne faudrait oublier Adéodat Boissard (20), secrétaire général au même titre que Gonin, il représente Paris et sa couronne au Comité de direction des Semaines Sociales.

La Commission générale des Semaines Sociales (21) avait en 1930, 46 membres et 50 en 1936, on y retrouve des personnalités très connues qui a elles seules donnent du prestige aux Semaines Sociales, mais nous verrons ultérieurement cela.

Le tableau des Semaines Sociales dans les années 30 ne serait pas complet si l'on ne présentait pas deux personnages qui, sans faire partie de la Commission générale, sont moralement très proches des Semaines. Il

---

(19) - Encyclique publiée par Pie XI sur la question sociale, elle est le prolongement de Rerum Novarum. Dans cette encyclique les Semaines Sociales figurent en effet au tableau d'honneur de l'Action catholique.

(20) - Adéodat Boissard : voir documents annexes du Chapitre premier.

(21) - Voir les deux listes dans les documents annexes du Chapitre.

s'agit de Victor Carlhian (22) que Marc Sangnier (23) appelait le "Moine", d'origine ardéchoise, il fut journaliste à la Chronique Sociale, cet ancien membre du Sillon était à la fois scientifique et lettré, philosophe et homme d'action, il fonda une revue bibliographique "Le Van" ; s'exprimant difficilement en public il fit en réalité un travail impressionnant, aisé financièrement il joua le rôle de Mécène pour la fondation de la Paroisse St-Alban par l'abbé Réville et pour les Semaines Sociales dont il connaissait de nombreux membres comme Joseph Vialoux ou adeptes comme Jean Lacroix ou Jean Guittou. Par ses idées novatrices il songea, avant 1914, à lancer un groupe de laïcité féminin entièrement consacré à l'action apostolique et par son souci de conciliation il a sans doute laissé une certaine empreinte aux Semaines.

Le second personnage est Joseph Folliet qui présida aux destinées des Semaines Sociales après 1945, mais dès 1937 et ce jusqu'en 1964, ce brillant orateur et ce conférencier compétent dirigea la Chronique Sociale, il avait d'ailleurs d'autres cordes à son arc puisqu'il était secrétaire général de Sept (24) et secrétaire de rédaction de Temps Présent (25) ; cela faisait de lui dans les années 30 une des figures de proue du catholicisme social. Juriste comme Eugène Duthoit, il avait une spécialité rare dans les années 30, cette spécialité aurait pu l'amener à faire une leçon aux Semaines

---

(22) - V. Carlhian (1875-1959).

(23) - Marc Sangnier (1873-1950). Organisateur du Sillon, condamné en 1910 pour politisation et "modernisme social" par Pie IX. Il se lance dans la vie politique, introduit en 1929 les Auberges de la Jeunesse ; père spirituel du M.R.P. il est élu en 1946 député.

(24) - Sept : "L'hebdomadaire du Temps Présent fondé et dirigé par les Pères Dominicains des éditions du Cerf. Il paraît dès mars 1934 jusqu'en août 1937 et exerce une profonde influence sur la jeunesse et les intellectuels. Certains numéros spéciaux atteignent 100.000 exemplaires, mais son tirage moyen est de 60.000 en 1936. Parmi les journalistes des noms prestigieux : François Mauriac, Etienne Gibon, Jacques Maritain, Bernanos et bien sûr Joseph Folliet. Cet hebdomadaire est considéré comme "Rouge Chrétien" par la Fédération National catholique avec laquelle il polémique. Supprimé par Rome, il avait déclenché la polémique après avoir publié en 1936 une interview de Léon Blum.

(25) - Temps Présent : lié à Sept, journal dont le rédacteur est Stanislas Fumet. La Vie Catholique fusionne avec Temps Présent en 1938.

de 1930 ou de 1936, il semble d'ailleurs que Marius Gonin ait songé à lui à un moment. Sa thèse sur le Droit de colonisation en 1930 et son livre en 1933 sur le travail forcé aux colonies firent de lui un des spécialistes français des sciences coloniales.

Ainsi dans les années 30 toutes les conditions étaient réunies pour faire des Semaines Sociales une institution d'une grande tenue intellectuelle et morale dont le but était de traiter les grands problèmes de société à la lumière de la doctrine chrétienne. Cependant comment procédait-on pour préparer une Semaine Sociale ?

## CHAPITRE SECOND

### SCHEMA DES SEMAINES SOCIALES

Une Semaine Sociale nécessite une préparation minutieuse, les documents conservés 7, rue du Plat permettent de retracer cette préparation. C'est du 28 juillet au 3 août que se tient la Semaine Sociale de Marseille mais il faut plus d'un an de travail au comité organisateur pour en arriver là, un an de contacts et de réflexions. Le Dieu téléphone n'étant pas ce qu'il est de nos jours, la documentation est abondante, il en ressort une organisation bien rodée, une sorte de rituel se renouvelant chaque année et si des points de détail changent, l'ensemble reste immuable, inébranlable, ainsi à la Semaine de Marseille choisie pour établir ce petit schéma parce qu'en rapport direct avec la question coloniale aurait pu être préférée celle de Besançon ou celle de Versailles.

Eugène Duthoit président de la Commission générale fixe le sujet de la Semaine Sociale de Marseille dès le 28 mars 1929 (1) et cela définitivement, soit plus d'un an avant celle-ci. Si l'on suppose que cette décision n'est pas unilatérale il faut ajouter quelques mois de débats internes pour délimiter le sujet et effectuer les premiers contacts avec les catholiques sociaux de Provence et avec les autorités ecclésiastiques marseillaises qui, dans la lignée de Pie XI, sont très favorables aux Semaines, pour s'en persuader il n'y a qu'à consulter la lettre de Mgr Dubourg évêque de Marseille, adressée le 25 avril 1929 à Eugène Duthoit ; lettre très chaleureuse et fort bienveillante (2). Les premiers contacts avec les professeurs susceptibles

---

(1) - Cf. Archives des Semaines Sociales de France conservées 7, rue du Plat. Elles seront signalées au cours du mémoire par le sigle A.S.S.F.

(2) - Voir A.S.S.F 1930.

d'effectuer une leçon à Marseille sont pris en octobre 1929 toujours à l'initiative d'Eugène Duthoit. Le programme de la Semaine Sociale est arrêté par la Commission générale début novembre 1929, un exemplaire de celui-ci est envoyé à Rome (3), d'autre part c'est Mgr Dubourg qui est chargé du premier discours à la Semaine de Marseille.

Les mois qui suivent sont employés à contacter les professeurs, les membres de la Commission générale participent au choix de ceux-ci ; ainsi le 29 janvier 1930 Monsieur Louis Duval Arnould (4) propose à Eugène Duthoit un certain Henry Solus professeur de Droit chargé de cours de législation et d'économie coloniales. Ceci démontre que les décisions ne sont pas uniquement prises par le "Comité directeur" et que dialogue et concertation ne sont pas de vains mots ; mais M. Arnould précise dans sa lettre *"tous les rôles, petits et grands sont sûrement distribués par notre Semaine Sociale de Marseille"* ; nous sommes le 29 janvier 1930 soit six mois avant la Semaine de Marseille ; il seront employés par les professeurs qui se sont vus confier une leçon à la préparation et à la rédaction de celle-ci afin que tout soit prêt au jour J.

Eugène Duthoit et Marius Gonin s'emploient alors à s'assurer la présence de personnalités qui attireraient le grand public, ainsi pour la Semaine de Versailles c'est le Maréchal Lyautey (5) qui est sollicité. Il faut lancer la publicité ; pour cela il est nécessaire de communiquer aux correspondants des Semaines Sociales le programme (6) et le nom des professeurs qui participeront à celles-ci. Le cas de Marseille est un peu particulier à cet égard, portant sur "le problème social aux colonies", elle est susceptible d'attirer des auditeurs lointains notamment des étrangers, il faut donc que la publicité soit selon les vœux mêmes d'Eugène Duthoit,

- 
- (3) - Envoyé à Mgr Michel d'Herbigny évêque d'Ilon et président de l'Institut pontifical oriental, qui est un ami personnel d'Eugène Duthoit qui se rend souvent dans la cité pontificale.
- (4) - M. Louis Duval Arnould d'origine parisienne est membre de la Commission générale.
- (5) - Le Maréchal Lyautey est occupé à préparer l'Exposition coloniale, il ne peut donc se rendre à Marseille, mais il enverra une lettre à Eugène Duthoit publiée dans les documents annexes.
- (6) - A.S.S.F. : une lettre envoyée à Duthpit le 17 mars 1939 précise les adresses des correspondants.

"prompte". Ainsi dans une lettre du 4 mars 1930 il souhaite que l'Afrique du Nord soit particulièrement informée et il voit dans la tenue du Congrès eucharistique de Carthage un moyen de diffuser les affiches ou les tracts annonçant la Semaine. De plus le sujet permet une publicité efficace dans ce qu'il est convenu d'appeler la presse coloniale (7) et auprès des associations de géographie ou des Instituts coloniaux de Paris et de Province qui sont informés par lettre ; la presse catholique est également mobilisée (8).

Le programme est envoyé à Rome par Eugène Duthoit au Cardinal Pacelli (9) pour "informer le Très Saint Père de la session des Semaines Sociales", la réponse de ce dernier constituant pour les semaines une approbation morale et un support publicitaire (10).

Juillet est le mois des adhésions, mais il faut noter que de nombreuses personnes arrivent aux Semaines sans retenir et ne participent pas à l'intégralité des travaux.

Les Semaines peuvent ainsi débiter ; pour prédisposer favorablement les correspondants des journaux parisiens ou de province une réception leur est offerte le dimanche soir juste avant le coup d'envoi de la Semaine qui a lieu le lundi, une messe ouvre alors la session, puis c'est la leçon d'ouverture de M. Eugène Duthoit, leçon dont le but est de résumer l'essentiel de ce qui va être développé durant la Semaine. Dès lors le cadre de la Semaine est fixé, les journées débutent par une messe, suivent en matinée deux cours magistraux préparés par les professeurs, le repas est alors pris en commun, il accueille souvent certaines personnalités venues montrer leurs qualités de rhéteurs. En début d'après-midi les Semaines écoutent des leçons documentaires ou vont faire du tourisme dans la région accueillant la

- 
- (7) - Ex. : les Annales coloniales dont Marcel Ruedel est le directeur et où signe Georges Goyan. Journal dévoué aux Semaines.
  - (8) - Pas toute la presse catholique, celle favorable aux catholiques sociaux notamment la Vie Catholique de Francisque Gay.
  - (9) - Lettre de Duthoit à Pacelli du 17 avril 1930, sorte de résumé des orientations développées dans la Semaine.
  - (10) - Réponse de Pacelli à Duthoit, lettre du 28 juin 1930 soulignant le "Bienveillant intérêt du Saint Père" et félicitant Duthoit du succès croissant des Semaines Sociales.

session, à Marseille un pèlerinage à Notre Dame de la Garde s'impose !! En fin d'après-midi les Semainiers écoutent un autre cours magistral puis vient le dîner et la soirée qui se termine après une cérémonie religieuse par des assemblées où l'on fait le bilan de la journée. Le dimanche une assemblée de clôture et un banquet d'adieu comme la tradition le veut dans ce pays de France marquent la fin de la semaine (11).

Dès septembre il faut alors songer à préparer la publication du compte rendu de la session et se mettre au travail pour la préparation de la suivante, bref un éternel recommencement !

De ce schéma, il faut bien le dire, rigide, trois observations peuvent être dégagées.

La première est une confirmation, le travail effectué est efficace, l'improvisation n'a pas droit de cité, le comité organisateur prévoit tout, ou presque, il ne faut donc pas s'attendre à du spectacle, des surprises ou du suspense, mais à des conférences sérieuses, longuement préparées par des professeurs à la convenance du comité directeur des Semaines Sociales, généralement ceux-ci sont sympathisants de l'organisation catholique. Ce sérieux et cette organisation parfaite ne sont possibles que grâce au dévouement des Semainiers, des catholiques sociaux qu'il faut bien appelés militants bien que le mot a souvent un sens politique ; la solidarité est ici traduite dans les faits.

La seconde observation est tout aussi évidente et tous les Semainiers en sont bien conscients, la leçon d'Eugène Duthoit contient ce que l'on pourrait appeler "la substantifique moelle" ; pour s'en convaincre l'historien n'aurait qu'à se référer à l'article de L. Deville dans la Vie intellectuelle (12) de septembre 1936 où il dit à propos du cours d'ouverture de Duthoit : *"Dès que vous aurez lu ce cours toujours puissant et magistral, votre semaine sera "faite" comme est "fait" votre prochain volume, à partir de ce matin où, avant que vous n'ayez rien écrit, ses divers chapitres se sont ouverts en éventail devant vous comme des avenues planes et lumineuses où votre esprit s'engageait sans effort"* ; on reste sans commentaire devant

---

(11) - Tout le déroulement des Semaines est particulièrement bien décrit dans un article d'Yves de La Brière, p. 671 à 686 dans la Revue "Etudes" de septembre 1936.

(12) - Pour connaître la Revue "La Vie intellectuelle" se référer aux "Sources imprimées" en fin de l'ouvrage.

un tel témoignage qui a le mérite d'allier la métaphore au lyrisme et à la simplicité.

La troisième et dernière observation concerne l'orientation idéologique des Semaines. Les nombreuses lettres (13) entre le secrétariat du Pape et le Président de la Commission générale Eugène Duthoit sont à verser au dossier qui voudrait démontrer la constante soumission des Semaines aux orientations pontificales ; dans les années 30, l'ultramontisme d'un Victor Berne ou d'un Marius Gonin ressurgit ; mais nous aurons l'occasion de développer cette idée à propos des problèmes coloniaux.

Nous avons eu jusque-là l'occasion de présenter l'équipe dirigeante, les hommes qui inspirèrent le mouvement ; nous avons essayé de reconstituer les rouages des Semaines Sociales dans les années 30, mais au fond nous n'avons pas étudié ceux dont nous avons décrit le dévouement et l'abnégation, c'est-à-dire les Semainiers ; d'où viennent-ils ? qui sont-ils ? qui sont ces membres de la Commission générale qui participent aux Semaines sans peser d'un poids très lourd sur les décisions de la présidence et des secrétariats généraux, qui sont ces professeurs qui acceptent de donner un peu de leur temps et de leur savoir... pour l'"université itinérante du catholicisme français" ? ; quelle est cette foule anonyme, laborieuse et recueillie qui assiste aux Semaines ? C'est ce que nous allons étudier en essayant de dresser le portrait type du semainier ou plutôt les portraits des semainiers.

---

(13) - Ces lettres sont extraites des A.S.S.F. Les principales seront publiées dans la rubrique : documents annexes.

## CHAPITRE TROISIEME

### POUR UNE SOCIOLOGIE DES SEMAINIERS

Trois grandes catégories de Semainiers peuvent être distinguées : les membres de la Commission générale, les professeurs, le public.

L'étude sociologique sera effectuée sur les Semaines Sociales de 1930 et de 1936, elle nous permettra ainsi de bien appréhender l'ambiance dans laquelle se déroulent ces Semaines consacrées au problème colonial ; la première sur le problème social aux colonies étant plus spécifique alors que la seconde envisage le problème de façon plus générale et plus philosophique puisqu'il est question des conflits de civilisation. Six ans séparent Versailles de Marseille. Six ans durant lesquels la France et le monde ont connu des bouleversements déterminants ; pourtant .... Les membres de la Commission générale passent de 46 en 1930 à 50 en 1936, il en résulte donc une grande stabilité. Si l'on compare les listes de 1930 et de 1936 (1) on s'aperçoit que cinq personnes seulement s'effacent de 1930 à 1936 ; il s'agit de Messieurs Jean Brunhes, Georges Mariot, Etienne Martin Sain Léon, Jean Terrel et Mgr Vanneufville, la plupart du temps ces départs sont dûs à des décès (2) ; on ne peut signaler de départ tonitruant provoqué par un désaccord sur les options prises. En 1936 sept nouvelles figures apparaissent par rapport à 1930, il s'agit de Messieurs Charles Blondel, Charles Boucaud, Joseph Danel, le Révérend Père Merklen, Alfred Michelin, André Rouast, André Rouillet, Mgr De Solages, Gaston Tessier. La représentation géographique (3) des membres des Commissions générales de 1930 à 1936 fait apparaître

---

(1) - Voir Documents annexes du Chapitre Premier n° 21.

(2) - C'est le cas particulièrement pour Mgr Vanneufville figure du catholicisme sociale qui s'éteint juste avant la session de 1936 qui lui rend hommage.

(3) - Voir carte publiée documents annexes du Chapitre troisième.

une inégale répartition de ceux-ci sur le territoire national. Max Turmann de Fribourg en Suisse et le Très Révérend Père Gillet de Rome mis à part, on peut constater la prédominance écrasante de Paris et de sa région, elle ne fait que s'accentuer entre 1930 et 1936, et la part prépondérante des régions Rhône-Alpes et Nord - Pas-de-Calais. Ceci est certes lié au fait qu'Eugène Duthoit est de Lille et Marius Gonin de Lyon, mais cela n'explique pas tout. Ces régions sont industrielles, de tradition industrielle, c'est là au contact avec la réalité ouvrière et industrielle que le catholicisme social est né et s'est développé alors que les régions de l'Ouest rurales étaient moins susceptibles de se démarquer d'un catholicisme traditionnel lié à la Monarchie déchue. La fameuse ligne St-Malo - Avignon qui sépare la France industrielle de la France rurale, la France de pointe et la France en retrait, ligne qui heureusement s'est estompée après 1945, pourrait servir à délimiter les régions ayant une forte proportion de catholiques sociaux membres de la Commission générale des autres. On observe toutefois que les îlots de l'Ouest et plus particulièrement du Sud-Ouest qui apparaissent nettement en 1930 : Bordeaux, Toulouse, Rodez, se renforcent en 1936, c'est le cas notamment pour Toulouse.

Sociologiquement la proportion masculine est écrasante, mais nous sommes à une époque où les femmes n'ont pas encore le droit de vote ; toutefois on observe la présence de trois femmes qui, si l'on se réfère à leurs nombreuses lettres (4) adressées à Eugène Duthoit, sont très actives. Il faut noter la part considérable des laïcs, les ecclésiastiques restent stables, dix en 1930, onze en 1936, soit environ 1/5 des membres. Ils ont cependant joué un rôle moteur surtout lors de la fondation des Semaines ; ainsi le chanoine Pierre Tiberghien et Monseigneur Vanneufville furent dans leur jeunesse des inspirateurs, jeunes abbés démocrates ils contribuèrent en 1897 à la réunion des revues sociales catholiques et inspirèrent les Semaines du point de vue social, avec la prise en considération du syndicalisme puis le soutien aux syndicats chrétiens, et du point de vue politique leurs idéaux contraire au jacobinisme inspirèrent la structure décentralisée des Semaines qui par leur itinérance y furent fidèles. Les laïcs, il faut le noter sont le plus souvent issus des milieux bourgeois au sens propre du

---

(4) - Voir A.S.S.F.

terme, les professions libérales sont particulièrement représentées mais aussi les patrons (5) et les syndicats chrétiens (6). Des personnalités émergent de l'anonymat et contribuent par leur présence à la Commission générale des Semaines à faire connaître les Semaines Sociales. Ainsi, l'historien Georges Goyau (7), très connu pour ses travaux sur l'histoire des missions dont il est avec l'abbé Guillaume De Vaumas le grand spécialiste dans la France des années 30, n'oublie pas dans ces nombreux articles de faire de la publicité pour les Semaines. Je pourrai également signaler Philippe de Las Cases (8) qui est un militant actif du catholicisme social en Lozère, il a participé à la fondation du Parti Démocrate Populaire, très proche des Semaines bien que celles-ci se veulent apolitiques (9). Il ne faut pas non plus oublier les nouveaux venus en 1936 qui par leur soutien de journalistes contribuent à élargir l'audience des Semaines, je veux parler du R.P. Merklen cet assomptioniste de Louvain qui, en 1927, accède à la direction du journal "La Croix" qu'il réorganise en rehaussant considérablement son niveau intellectuel et en l'ouvrant vers l'extérieur, et d'Alfred Michelin (10) autre brillant journaliste à La Croix et au Figaro. Il y a aussi tout le milieu internationaliste qui lit les Semaines Sociales au Bulletin catholique international (11). Maurice Vaussard en est d'ailleurs

- 
- (5) - Joseph Zamanski de Paris devait donner à Marseille une leçon documentaire sur le mouvement des patrons sociaux.
  - (6) - Jules Zirnheld est président de la C.F.T.C.
  - (7) - Georges Goyau de l'Académie Française (1869-1939). Il est aussi journaliste, en 1937 il collabore au Petit Journal, organe du Colonel de la Roque.
  - (8) - Las Cases (1881-1962).
  - (9) - Apolitisme de façade car les Semaines Sociales doivent organiser trois journées de discussions à Paris pour la préparation de la session les 16, 17, 18 mai 1936, mais le parti démocrate populaire organise un congrès national ces mêmes jours, Eugène Duthoit préfère reporter car il estime que cela va leur "enlever une clientèle".
  - (10) - A. Michelin (1883-1975). Président en 1931 du syndicat des journalistes français, il sera vice-président des Semaines Sociales, administrateur de la Maison de la Bonne Presse et de La Croix dont il deviendra P.D.G. en 1953.
  - (11) - Bulletin catholique international : mensuel dont le premier numéro est sorti des presses en juin 1925, disparaît en 1934. Son but est d'étudier les questions internationales du point de vue catholique. Il ne se borne pas à une information purement documentaire mais prend position en faveur des projets d'organisations internationales.

le directeur et des gens comme Charles Flory et Gaston Tessier participent à son comité de rédaction.

Si l'on devait résumer par trois mots la composition de la Commission générale, ils seraient : stabilité, compétence, diversité. Stabilité car il n'y a pas de bouleversements majeurs entre 1930 et 1936, compétence car on retrouve là une élite intellectuelle, diversité car de nombreux milieux socio-professionnels sont représentés.

Les professeurs qui effectuent une leçon magistrale sont choisis en fonction de leur compétence, ils ne reviennent donc pas systématiquement une année sur l'autre, toutefois si l'on compare les listes de professeurs participant "activement" aux Semaines de 1930 et de 1936 (12), des noms reviennent. Ces deux sessions sont consacrées aux problèmes coloniaux même s'ils sont envisagés différemment, l'on retrouve ainsi en 1936 certains spécialistes qui ont professé en 1930. Mais il faut remarquer le grand nombre de membres de la Commission générale parmi ces professeurs et ce sont eux qui ont tendance à revenir au fil des années ; par exemple M. René Pinon de Paris, professeur à l'Ecole des Sciences politiques qui, après avoir traité à Marseille "l'extrême variété des conditions naturelles et historiques" ainsi que de la structure sociale dans les pays de colonisation, étudie en 1936 "l'influence des facteurs politique, social, économique sur les rapports des civilisations", deux sujets dont le parallélisme est frappant. On retrouve aussi l'abbé Bruno de Solages et Joseph Danel (13) professeur à la Faculté de Droit à l'Université libre de Lille. Charles Flory et Georges Goyau, quant à eux, ont préparé une leçon pour l'une ou l'autre session. Certains professeurs sont philosophiquement proches des Semaines mais qui ne font pas partie de la Commission générale s'apprêtent à y accéder, ainsi le Révérend Père Pierre Charles professeur à Louvain qui a traité du clergé indigène à la Semaine de Marseille est membre de la Commission générale en 1936. Les professeurs sont donc à la fois des spécialistes et des amis ou au moins des proches.

L'auditoire pourrait être divisé en deux grandes catégories, les laïcs et les ecclésiastiques, ces derniers ont une importance numérique qui est loin

---

(12) - Voir documents annexes, Chapitre troisième.

(13) - En 1930 Joseph Danel n'était pas membre de la Commission générale mais il avait déjà effectué une leçon.

d'être marginale, le temps où Mgr Sevin boudait les Semaines est révolu, ou presque (14). Qui sont-ils, simples prêtres, chanoines, évêques ? Là, encore, la diversité est grande mais il semble que les évêques et les archevêques viennent de plus en plus nombreux assister aux Semaines, institution qui fait désormais "honneur à l'Eglise de France". Le système d'adhésions mis en place durant la période qui précède la session nous permet d'avoir une liste qui, faute d'être exhaustive, ne donne pas moins une idée des personnalités ecclésiastiques susceptibles d'assister aux Semaines de 1930 et de 1936. Ces listes (15) nous signalent les adhésions, les pré-inscriptions mais elles ne signifient pas que les évêques et archevêques inscrits participeront obligatoirement aux Sessions. Certains peuvent être au dernier moment empêchés ; d'autres souhaitent s'inscrire pour montrer que moralement ils seront présents avec les Semaines. Ainsi, la liste de 1930 comporte quinze noms, or la Presse (16) ne nous signale la présence que d'une douzaine d'évêques et d'archevêques dont Mgr Vielle, vicaire apostolique du Maroc et son Eminence le Cardinal Maurin ; ces deux personnalités n'étaient pas inscrites sur la liste des adhésions. Pour la Session de Versailles en 1936 les cardinaux et évêques inscrits sont dix-sept ; il y a notamment le Nonce apostolique Monseigneur Valerio Valeri ce qui tend à prouver que la Papauté éprouve de plus en plus de sympathie vis-à-vis des Semaines Sociales de France. Lors de la Session "Le Nouvelliste" du lundi 20 juillet 1936 précisera que quatre cardinaux et seize archevêques et évêques assistaient aux travaux. On peut constater que ceux-ci proviennent de la France toute entière et même de l'extérieur, même si la plupart provient des régions voisines du lieu de la Session.

Seize ou dix-sept évêques archevêques réjouissent sans doute les Semaines par leur présence mais ce ne sont pas eux qui remplissent les salles. Pour avoir un échantillon sociologique du public il faut se référer au Bulletin des catholiques sociaux de Provence : "Le Petit Eclair" d'août-septembre 1930.; ce dernière mène une étude fort bien faite à l'échelon régional après avoir estimé à 1.200 personnes le total des Semaines de

---

(14) - A.S.S.F. le 30 avril 1930 Marius Gonin informe Eugène Duthoit que l'Archevêque d'Aix boude la Semaine.

(15) - A.S.S.F. publiées dans documents annexes du Chapitre troisième.

(16) - Cf. Le Nouvelliste, p. 2 du dimanche 27 juillet 1930.

Marseille ; on parle souvent dans les A.S.S.F. de 2.000 personnes environ par session ; chiffre qui semble en deça pour Versailles. La contre-performance de Marseille s'explique tout simplement par le fait que la région de Marseille est pauvre en éléments (17).

On a souligné il y a un moment la forte représentation régionale des évêques et archevêques, on peut généraliser cette remarque à l'ensemble des Semainiers.

Ainsi le "Petit Eclaireur" évalue à un bon tiers la part des Provençaux sur les 1.200 participants à la session de Marseille.

Parmi ces provençaux voici la composition sociologique :

4 évêques	)	Ecclésiastiques
13 prêtres et religieux		
144 hommes	)	Laïcs (scouts et guides exclus)
56 femmes		
18 jeunes gens		
72 jeunes filles		

On peut en conclure que les prêtres et les religieux forment un bon contingent et que la jeunesse féminine occupe une part non négligeable qui contraste avec la faiblesse des effectifs des jeunes gens.

Le Petit Eclaireur affine l'analyse en indiquant la provenance des Semainiers ; là les chiffres parlent d'eux-mêmes, la cité phocéenne s'attribuant la part du lion.

Marseille	266 personnes
Aix	27 personnes (il n'y a pas que l'évêque qui boude la Semaine Sociale de Marseille)
Reste des Bouches-du-Rhône	18 personnes
Alpes Maritimes	24 personnes
Var	15 personnes
Hautes Alpes	4 personnes
Basses Alpes	3 personnes
Gard	10 personnes
Vaucluse	3 personnes

---

(17) - A.S.S.F. Marius Gonin à Eugène Duthoit, lettre du 28 janvier 1929 dans laquelle il dresse un certain nombre de prévisions.

Parmi ces départements ce sont les villes qui ont un secrétariat social actif qui ont envoyé le plus grand nombre de Semainiers ; Marseille bien sûr mais aussi Toulon, Draguignan, Cannes, Salon, Avignon, les autres ne comptent pas ou presque pas. Et le Petit Eclaireur de conclure sur l'image optimiste qui voyait la Fédération des catholiques sociaux de Provence arriver à la forêt après avoir traverser le désert, mais n'oubliait-il pas l'étape intermédiaire : la savane ? ?

Les Semaines Sociales dans les années trente sont devenues une organisation bien huilée qui a atteint une maturité réelle. Cercles d'intellectuels de haut niveau voulant répondre en chrétiens aux grands problèmes du temps et à la lumière des enseignements de Rome elles restent en marge du grand public et n'essaient pas de se populariser, cependant leur rayonnement spirituel intellectuel et morale tend à se renforcer et n'est pas arrêté par les frontières du pays. Ainsi l'étude par ce cercle d'intellectuels chrétiens, de la question coloniale apparaît en soi comme révolutionnaire à une époque où ces problèmes naissant sont très mal perçus par les masses et même par les politiques.

Voyons donc la position des Semaines Sociales face à la question coloniale.

DEUXIEME PARTIE : LA QUESTION COLONIALE ET LES SEMAINES SOCIALES

CHAPITRE QUATRIEME

PANORAMA DES PROBLEMES COLONIAUX

Si les semaines sociales éprouvent le besoin de consacrer leurs sessions de 1930 et de 1936 à la question coloniale, c'est que les problèmes commencent à se poser dans l'Empire : rapports avec les indigènes, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, organisation du travail, choix des cultures, place de la mission chrétienne dans les colonies, son rôle entre le colon et l'indigène. Mais avant de voir comment ces problèmes sont perçus par les catholiques sociaux, il faut faire un rapide tour d'horizon historique pour rappeler la situation dans les années trente.

En 1930 la France a le second empire colonial du monde (1) constitué essentiellement au XIXème siècle ; pourtant la France ne s'est jamais sentie spontanément coloniale, et le peuple de France ne s'est jamais vraiment préoccupé de ses lointaines contrées représentées en bleu azur sur les cartes des manuels scolaires. Cependant, une multitude d'organisations coloniales (2) se sont mises en place pour réconcilier les Français avec

---

(1) - Voir carte, documents annexes du Chapitre quatrième.

(2) - Au début de la IIIème République, elles sont parties principalement des Associations de géographie, des missions d'études étaient très souvent transformées en missions de conquête. Voir l'excellent livre de Charles-Robert Ageron "France coloniale ou parti colonial ?" à ce sujet.

une politique d'expansion voulue par les pionniers de la III<sup>ème</sup> République qui voyaient dans l'expansion de l'Empire le moyen de laver le désastre de Sedan qui avait terni le prestige de la France. Écoutons Jules Ferry :  
*"La politique coloniale a été une politique de Foi dans la France, de Foi dans sa grandeur, de Foi dans la patrie"*.

Mais pour les milieux financiers qui lancent souvent les expéditions coloniales par leurs pressions sur les politiques, surtout au début de la III<sup>ème</sup> République l'Empire représente la bonne affaire et offre des débouchés à une industrie qui a du mal à écouler ses produits face à la crise économique et la concurrence internationale (3). De plus les terres lointaines où flotte le drapeau tricolore peuvent receler des matières premières dont la métropole a besoin. Ainsi, d'expéditions coloniales en expéditions coloniales, du Congo à Madagascar, du Tonkin au Laos, de la Tunisie au Maroc, l'Empire s'est formé, s'est structuré, souvent dans l'indifférence et dans l'ignorance ; en 1905 par exemple, Etienne Clément devenu ministre des colonies parut étonné en contemplant une planisphère où les possessions françaises étaient symbolisées par de petits drapeaux français, "les colonies.... je ne savais pas qu'il y en avait tant !" Il faut croire que les 45 journaux coloniaux existant en 1900 à Paris avaient une audience limitée, très limitée... La Dépêche coloniale, grand quotidien, n'atteignait-elle pas le tirage fantastique de ..... 6.000 exemplaires environ, si l'on compte les invendus on imagine son succès ! C'est dans ce climat qu'éclata le premier grand conflit mondial. La conscience coloniale des Français, comme leur Empire, va se développer alors.

Durant la guerre les troupes coloniales ont payé de leur sang la défense de la France, 205.000 tués, 205.000 morts pour la France. La France exangue après guerre, la France vieillie par des années de stagnation démographique va voir dans l'Empire le moyen de conserver son rang de grande puissance. Cet Empire ne s'était-il pas, par ailleurs, étendu ! A l'issue du premier conflit mondial par le Traité de Versailles (4) la France se voyait confier des mandats sur divers pays ou territoires, d'abord sur la

---

(3) - Charles-Robert Ageron démonte parfaitement le mécanisme pour la conquête de Madagascar.

(4) - Voir Documents annexes du Chapitre quatrième. Publication des articles 22 et 23 du Pacte de la S.D.N.

Syrie et le Liban, mandat de type A, la France était chargée de "guider leur administration jusqu'au moment où ces nations pourront se conduire toutes seules". Les anciennes colonies du IIème Reich vaincu, Togo et Cameroun, devenaient des mandats de type B ; là encore la "mission sacrée de civilisation" était confiée à la France. Le tout aurait dû être supervisé par la S.D.N. (5), mais il n'existait aucun organisme spécialisé pour contrôler l'action des mandataires en particulier dans le domaine humanitaire.

Cette France de l'"entre-deux guerres" semble donc s'être forgée un empire colonial solide, il est à son apogée, jamais il n'avait été aussi grand, jamais les Français n'avaient semblé y être tant attaché, 32 millions de visiteurs à l'exposition coloniale organisée durant le printemps 1931 au Bois de Vincennes ; mais Paul Valéry, un contemporain, ne parlait-il pas de la "faiblesse des apogées" ? Certes les Français se sentent plus solidaires avec les indigènes de l'Empire, ils sont fascinés par la fantastique expansion du Maroc de Lyautey (6), Californie française qui semble harmoniser la tradition locale avec modernisme et expansion. Economiquement aussi les produits de la "France des cinq parties du Monde" arrivent de plus en plus dans la métropole et celle-ci vend de plus en plus à son empire. Dans les années 20 le reportage colonial est à la mode, le Petit Parisien a inauguré la formule et en mai 1930 le très sérieux journal "Le Temps" publie un supplément colonial. La "Croisière Noire" qui traverse l'Afrique en 1925 fait connaître la France de l'autre côté de la Méditerranée au peuple de la métropole. La ligue maritime et coloniale atteint en 1931 un apogée avec 550.000 adhérents, elle pense que le fait colonial est désormais devenu une réalité familière, et dans l'enseignement, la place de l'Empire s'accroît sans cesse (7). Cependant cet engouement soudain s'explique plus facilement par le rêve d'exotisme que par un réel attrait pour l'Empire. On découvre des paysages nouveaux mais.... les

---

(5) - L'article 23 le prévoyait mais si les buts étaient fixés, aucun moyen n'était mis en place pour les mener à bien.

(6) - Maréchal Lyautey (1854-1934). Voir documents annexes au Chapitre quatrième.

(7) - Surtout dans l'enseignement chrétien qui exalte la France missionnaire.

événements comme la conférence économique impériale, le tricentenaire des Antilles françaises, le quarantenaire de la conquête de Madagascar intéressent peu le public et n'occupent pas la une des journaux. La notion d'empire semble même être en crise, alors que celui-ci n'est encore qu'un gigantesque chantier (8) les premières fissures apparaissent et les hommes les plus avertis sont conscients du problème ; ainsi, dès 1928, Gabriel Hanotaux (9) avec quelque amertume remarquait :

*"Qui eût dit aux créateurs de la fondation coloniale, honneur de la IIIème République, qu'avant que les derniers d'entre eux eussent disparu de la scène, le principe et la valeur de leurs entreprises seraient soumis au jugement et au contrôle des peuples sur lesquels ils prétendaient étendre leur protection".*

Cette crise s'accroît entre 1930 et 1936 ce qui explique que les Semaines Sociales placent la question coloniale à l'ordre du jour. Nous avons dit que la Première guerre mondiale avait contribué à rapprocher les Français de France et ceux d'Outre-Mer ; mais la Première guerre mondiale, "guerre civile européenne" selon le mot de Lyautey, a déglorifié l'Occident et ses valeurs et les indigènes les plus occidentalisés l'ont perçu. En France même une crise de scepticisme s'est emparée du pays quand Louis Aragon, en 1925, proclame "monde occidental, tu es condamné à mort" (10) ; c'est la mission civilisatrice de la France qui est remise en jeu par l'un de ses propres fils, pourtant il n'est pas si loin le temps où Louis Blanc (11), socialiste de son état, proclamait..... :

---

(8) - La soumission de l'Atlas marocain ne s'effectuera qu'en 1934.

(9) - Gabriel Hanotaux (1853-1944) : Ancien Ministre des Affaires étrangères françaises (il le fut de mai 1894 à juin 1898) il est entre les deux guerres un historien de la colonisation. Il a écrit notamment une Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le Monde (1930-1934). Il dirigea aussi la publication de l'Histoire de la Nation Française (1920-1929). Il est entré en 1897 à l'Académie Française.

(10) - Il prononce ces mots en 1925 lors d'une conférence à Madrid.

(11) - Louis Blanc (1811-1882) : socialiste et historien il représente bien l'idéal démocratique de 1848. Son romantisme le conduit à voir dans la France la grande nation chargée d'éduquer et de délivrer le monde des Rois et des Princes. L'influence de 1793 pèse sur ses écrits.

"Le génie de la France est essentiellement cosmopolite : sortir d'elle-même, se répandre sur le monde, le conquérir par l'énergie des sympathies et la puissance des idées, voilà le rôle que l'Histoire a depuis longtemps assigné à la France"

..... et où Léon Hugonnet affirmait :

"La grandeur de la France est indispensable au progrès de l'humanité. C'est pourquoi j'approuve une politique qui unira sous le drapeau français cent millions de défenseurs de la République".

L'idéal wilsonien du "self government", le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes proclamé lors des traités de paix, semblait contraire aux pratiques existantes dans les colonies, abus de colons peu scrupuleux sur les populations indigènes, mépris à leur égard et vis-à-vis de leur culture. Ces contradictions sont perçues de mieux en mieux par l'intelligentsia indigène formée dans les Universités françaises. On ne peut se déclarer les fils de 1789 et opprimer les peuples, ainsi comme le souligne Henri Grimal dans son livre "La décolonisation" (1929-1963) ; ce sont les nations occidentales qui par leur histoire ont montré aux peuples qu'elles ont colonisés, comment on parvient à se libérer de l'étranger.

D'autres nuages issus de la première guerre s'amoncellent dans le ciel de l'Empire colonial français ; ils viennent de l'Est, de Moscou. Ils feront proclamer par Albert Sarraut (12), le 27 avril 1927 à Constantine, "le communisme, voilà l'ennemi".

Dans les vingt et une conditions d'admission à la IIIème Internationale, il était affirmé "tout parti appartenant à la IIIème Internationale a pour devoir de soutenir, non en parole mais en fait tout mouvement d'émancipation des colonies". Chaque congrès du Komintern était l'occasion de réaffirmer cet anti-colonialisme radical, car abattre les Empires coloniaux c'était affaiblir l'Occident, c'est pourquoi Moscou réaffirme aux partis frères en 1928 leur devoir de "soutenir énergiquement le mouvement révolutionnaire aux colonies".

---

(12) - Albert Sarraut (1872-1962). Ce radical-socialiste reprend à sa manière le fameux "Le cléricalisme, voilà l'ennemi" de Gambetta, gouverneur d'Indochine de 1911 à 1914 et de 1916 à 1919. Ministre des colonies de 1920 à 1924 et de 1932 et 1933, il conçut une doctrine coloniale que nous aurons l'occasion d'évoquer au cours de cette étude.

Dans la dialectique marxiste les missions chrétiennes elles-mêmes n'étaient que les auxiliaires de la colonisation et à la solde des grands intérêts de l'impérialisme mondial allié au cléricanisme réactionnaire. La guerre du Rif (13) entre 1921 et 1926 fut exploitée et encouragée par le parti communiste français mais le mouvement ne trouva pas de soutien dans la population, ni même chez les sympathisants du parti ; mais elle illustre bien le début des troubles aux colonies.

Les Semainiers et particulièrement les organisateurs des Semaines sont attentifs à ces premiers soubresauts ; l'héritage colonial est menacé à terme. La première Semaine Sociale consacrée aux problèmes coloniaux, celle de 1930 à Marseille, se déroule après l'attaque du petit poste de Yen Bay (14) dans le Haut Tonkin ; en observateurs lucides et informés la plupart des orateurs se rendent compte que la "main de Moscou ne peut tout expliquer" ; il y a le nationalisme indigène naissant, et si celui-ci est utilisé dans une stratégie révolutionnaire dont l'Europe en fait et est encore le centre de gravité, il y a autre chose derrière, autre chose que les hommes et les femmes épris d'un idéal de coopération internationale, de paix et de justice ne peuvent accepter. Cette autre chose est dénoncée dans toute une littérature (15) : c'est André Gide qui écrit, en 1927, Voyage au Congo, et en 1928 Retour du Tchad, c'est André Viollis qui, plus tard, en 1935, écrira Indochine S.O.S.(16). Quelle est cette autre chose ? C'est l'abus. L'abus du colon vis-à-vis de l'indigène, l'abus de l'administration face aux populations qu'elle "civilise" ; l'abus de l'armée qui déracine des milliers d'hommes pour leur faire construire routes et ponts. La France de droite et la France de gauche, la France franc-maçonne et la France chrétienne voit ses certitudes s'ébranler ; certes, on loue encore dans les ouvrages dénonçant les abus coloniaux "l'admirable travail effectué par la France dans les colonies", mais on n'est plus tout

---

(13) - Si les opérations durent de 1921 à 1926 dans cette chaîne de montagnes marocaines, l'épisode le plus marquant se situe entre 1924 et 1925 avec l'offensive d'Abd-El-Krim ce nationaliste, musulman intégriste et obscurantiste soutenu par le Komintern.

(14) - Yen Bay, cet incident avait fait grand bruit dans la presse.

(15) - Voir bibliographie.

(16) - L'ouvrage est préfacé par André Malraux.

à fait certain que l'Occident soit synonyme de "Lumière" face aux "Ténèbres" régnant dans le reste du monde. Peu à peu c'est la notion de pluralité des civilisations et des cultures qui se dégage et sans doute le danger extérieur ressenti par l'opinion publique par la menace communiste, n'oublions pas que pour commenter l'Exposition coloniale de 1931 l'Humanité titrait "Cette apothéose est celle du crime", qui pèse sur les colonies, ralentit cette prise de conscience, cette perception de la lente genèse d'un nationalisme indigène qui n'est pas forcément guidé par Moscou.

C'est face aux abus, face à la détérioration des conditions de vie de la plupart des indigènes que le mouvement s'amorce ; c'est contre ces abus que la première génération de dirigeants nationalistes dirige ses attaques, non contre la métropole (17).

On le voit, la situation est grave, dans les milieux intellectuels métropolitains, sauf au parti communiste, l'humanisme pousse à la dénonciation des abus, mais en aucun cas à la condamnation du principe de la colonisation que l'on sent toutefois chancelant. On sent qu'il faut définir une nouvelle morale coloniale, on en a conscience au gouvernement et en cela l'Exposition de 1931 est un moyen, on en a conscience dans les partis politiques, chez les militants des droits de l'homme (18) ; chez les catholiques sociaux qui par les Semaines Sociales de 1930 et de 1936 essayent d'édifier une doctrine de la "juste colonisation" à la lumière des enseignements du Christ et de l'expérience de l'Eglise. C'est cette doctrine chrétienne de la colonisation que nous allons étudier. Ce besoin de définir les fondements théologiques et moraux de la légitimité coloniale doit s'effectuer qu'avec l'accord complet de Rome dont toute l'autorité pèse dans le débat doctrinal en 1930 comme en 1936.

---

(17) - On pourrait comparer ce phénomène aux révoltes en France sous l'Ancien Régime, on ne s'en prend pas au Roi mais à ses agents, en 1789 même on entend dans le peuple le slogan : "si le Roi savait".

(18) - En 1931 à Vichy, réunion des membres de la "Ligue des Droits de l'Homme" autour du thème "La colonisation et les droits de l'Homme".

## CHAPITRE CINQUIEME

### INFLUENCE ET HOMMAGE A ROME

Eugène Duthoit, président de la Commission générale des Semaines Sociales de France aimait répéter que la solution des problèmes mondiaux n'était à chercher ni à Wall Street ni à Moscou mais à Rome (1). Il ne pouvait être plus clair ; il ne s'agissait évidemment pas d'aller au Quirinal pour trouver les solutions du problème social aux colonies mais au Vatican ! L'influence de la Papauté et des doctrines de l'Eglise plane en permanence sur les Semaines.

Pour les deux Semaines Sociales que nous étudions, elle apparaît principalement en deux étapes. Lors de la préparation (2) les lettres pontificales, ou plutôt les lettres de la secrétairerie d'Etat contiennent les directives qui fixent les jalons, délimitent les sujets à aborder, c'est une influence directe qui s'exerce encore lors de la parution du compte rendu des Semaines avec l'obtention du "Nihil Obstat" (3) ; puis elle apparaît aussi en filigrane dans les thèmes développés par le Président des Semaines et par les professeurs qui sont souvent les "hauts

---

(1) - Voir A.S.S.F. Notes, Suggestions, Réflexions d'Eugène Duthoit pour la préparation de la Semaine de Marseille.

(2) - Voir A.S.S.F., 1930-1936.

(3) - Nihil Obstat, en latin, signifie "rien de s'oppose", formule par laquelle le censeur ecclésiastique déclare qu'il n'a rien trouvé à reprocher à un ouvrage soumis à la censure canonique. Le Nihil Obstat précède la permission d'imprimer : imprimatur ; exemple : compte rendu des Semaines Sociales de Marseille : Nihil Obstat 18 décembre 1936, Imprimatur 19 décembre 1939.

parleurs" chargés d'annoncer la doctrine chrétienne de la colonisation, et le rôle du christianisme en matière de conflits de civilisation (4).

### L'influence directe

Pour la Semaine de 1930 c'est Michel d'Herbigny qui confie les volontés de Pie XI pour la Semaine de Marseille.

Dès octobre 1929 (5), les organisateurs sont ainsi au courant des souhaits du souverain pontife. Quels sont-ils ?

Une orientation concrète du problème social dans les colonies envisagée en fonction de l'activité missionnaire de l'Eglise, tout en prenant bien soin de distinguer action missionnaire et colonisation au sens politique et administratif. Il faut faire apparaître la doctrine catholique face au matérialisme capitaliste et au communisme international. On constatera que se seront les thèmes fondamentaux développés à Marseille. Après l'envoi de l'esquisse des Semaines à Mgr Michel d'Herbigny, celui-ci dans une lettre du 14 novembre 1929 (6) exprimera sa satisfaction, il estimera que le *"programme est vraiment très chrétien, catholique... constructeur en même temps qu'il s'ouvre aux aveux sincères et prépare surtout l'avenir"*. Le 28 juin 1930, le cardinal Pacelli (7), dans une lettre à Eugène Duthoit ne fera que confirmer cette orientation ; il y a même quelque chose de cocasse dans ses propos lorsqu'il souligne, vous avez "raison d'accorder un intérêt particulier au point de vue missionnaire !!

On retrouve les mêmes procédés pour la Semaine de Versailles, en avril 1936 Eugène Duthoit est de retour de Rome, il précise que Mgr Pacelli juge la question des conflits de civilisation importante et actuelle mais délicate à traiter, c'est pourquoi celui-ci souhaite disposer de la lettre-

---

(4) - Pour les Semaines de Marseille en 1930 et de Versailles en 1936.

(5) - Eugène Duthoit avait fait un séjour à Rome, il avait eu un entretien avec Mgr Michel d'Herbigny confident des pensées du Pape.

(6) - Voir A.S.S.F.

(7) - Eugenio Pacelli (1876-1958). Il est le tout nouveau secrétaire d'Etat de Pie XI, il est nommé en 1930. Rappelons qu'il fut Pape de 1939 à 1958 sous le nom de Pie XII.

rapport des Semaines Sociales (8) rapidement ; les Semaines sont toujours bien estimées à Rome ; le Pape lui-même dans une audience privée s'est servi du mot "institution" pour les caractériser. Le 11 juillet 1936, le Cardinal Pacelli précise par lettre (9) ses vues sur la question. Il s'attache à bien définir le terme civilisation qui ne doit pas évoquer "seulement un ensemble de biens et d'éléments matériels et temporels, mais aussi très spécialement, une somme de valeurs intellectuelles, morales, juridiques, spirituelles", et à souligner l'aspect constructif du christianisme qui doit "rapprocher les hommes et les civilisations", "apporter à toutes les civilisations une âme commune tout en respectant les particularismes légitimes. Il souligne que cette Semaine Sociale de Versailles s'ouvrant dans un horizon "obscurci des plus menaçants nuages" (10) est particulièrement appréciée à Rome.

#### L'influence indirecte

Vouloir élaborer une doctrine chrétienne de la colonisation et faire du christianisme un élément régulateur atténuant les conflits de civilisations, et cela particulièrement dans l'Empire colonial français, c'est un objectif ambitieux, conforme aux chrétiens de Rome. Des sessions des Semaines Sociales un souci constant de référence à l'histoire de l'Eglise se dégage, on souhaite ardemment en assumer l'héritage et puiser dans cette matière à réflexion. C'est ce que fait Joseph Folliet dans sa thèse le "Droit de colonisation" où il reprend les grands thèmes développés lors de la Semaine de Marseille. Appliquer les principes de toujours aux réalités d'aujourd'hui, c'est dans l'esprit des catholiques sociaux démontrer que l'Eglise en matière coloniale n'a pas été rétrograde et n'a pas cautionné

---

(8) - C'était Mgr Vanneufville qui s'occupait de la lui faire parvenir ; après son décès, c'est Mgr Fontenelle qui s'occupera, d'accord avec la secrétairerie d'Etat, de la transmission de la lettre-rapport du Vatican. A.S.S.F., 22 avril 1936.

(9) - Lettre du 11 juillet 1936, A.S.S.F. Voir Documents annexes du Chapitre cinquième.

(10) - L'allusion est claire, menace du Reich après le coup de force de mars 1936 sur la Rhénanie.

par son silence les abus et notamment l'esclavage. Ainsi Bartholomé de Las Casas (11) et François de Vitoria (12) sont considérés comme les pères spirituels du droit de colonisation. Le premier parce qu'il a écrit en 1564 un ouvrage intitulé "Consultation sur les droits et obligations des conquérants du Pérou". Droit et obligation, droit et devoir, voilà des expressions pleines de justice et d'harmonie, une sorte de via media, grand thème des réflexions des Semainiers.

Parce qu'il s'est opposé à l'esclavage lorsqu'il souligne que "l'esclavage s'oppose à la Paix que veut apporter la religion chrétienne parce qu'il institue la haine entre le maître et l'esclave", il est un pionner. Publier de telles sources permet de couper l'herbe sous les pieds de ceux qui essayent de prouver que l'Eglise a fermé les yeux vis-à-vis de l'esclavage.

Quant à François de Vitoria, son fameux "De Indis" en 1532 est retenu comme le premier ouvrage chrétien qui s'insurge contre les excès, en l'occurrence ceux des Espagnols aux Indes occidentales. Les précurseurs ont désiré les faire apparaître en accord avec la ligne romaine, et de citer Paul III et Pie V qui insistent sur le rôle missionnaire de l'Eglise, Pie II qui condamne en 1462 la traite des Noirs, Léon X qui en demande l'abolition au Roi d'Espagne et du Portugal, Pie VII qui renouvelle au Congrès de Vienne sa condamnation de la traite ; même au XIXème siècle, Rome avec Grégoire XVI dans une encyclique en 1837 et Léon XIII dans une lettre aux évêques du Brésil en 1898, a su voir et parler clair en matière coloniale (13). M. Georges Goyau n'hésite pas, quant à lui, à voir une *"convergence entre les enseignements séculaires du Saint-Siège et de la propagande et certaines tendances récentes du droit public internationale dans le domaine de la colonisation"* (14) ; le but étant de montrer que finalement l'Eglise est en avance sur son temps ; tout ceci grâce à ses théologiens, ses missionnaires (surtout les missionnaires français) et grâce à l'élan donné par la

---

(11) - Bartholomé de Las Casas. Voir Documents annexes du Chapitre cinquième.

(12) - François de Vitoria. Voir documents annexes du Chapitre cinquième.

(13) - Selon les thèses des Semaines Sociales de France.

(14) - C'est le titre de la leçon qu'il effectue à la session de Versailles.

papauté jusqu'à Pie XI. Bref, s'il avait été possible de démontrer que Victor Schoelcher (15) avait été directement inspiré par Pie IX on l'aurait fait !

Cet hommage rendu à Rome et à son action positive durant les siècles se retrouve lorsqu'il s'agit de traiter du problème des conflits de civilisation à Versailles, mais il s'agit moins de démontrer historiquement que Rome a oeuvré pour réduire les conflits de civilisation, la papauté ne pouvant matériellement rien contre l'incompréhension existante aux colonies entre les Blancs et les Noirs, les Jaunes et les Blancs ; mais il s'agissait de faire apparaître que le catholicisme, par sa spiritualité, était un élément susceptible de favoriser "l'échange pacifique des civilisations", de réduire les tensions existantes dans le monde et pour ce qui nous concerne dans l'Empire colonial français. Face à l'incompréhension mutuelle, face aux fausses idéologies, face à une mauvaise interprétation du rôle de l'Eglise et de ses enseignements, il fallait réaffirmer pourquoi le catholicisme était susceptible de répondre aux problèmes et d'apaiser les conflits. C'est une justification opérée par les Semainiers, justification de leur démarche intellectuelle, justification de cette recherche d'une doctrine chrétienne de la colonisation. Le rôle de Rome est donc double : Rome influence les Semainiers dans le choix des thèmes et Rome justifie les développements de ceux-ci en les "bénissant", ce qui contribue à auréoler considérablement les Semaines Sociales qui en se conformant à la Tradition de l'Eglise, peuvent insister particulièrement sur les points positifs (16) que celle-ci recelle, en laissant dans les oubliettes de l'histoire du catholicisme les points contraires à leurs vues. Le but est d'enrichir cette tradition par une recherche et par une réflexion nouvelle sur les phénomènes contemporains qui se traduisent par des propositions nouvelles très novatrices qui auraient pu être mal perçues par les milieux catholiques conservateurs si la caution romaine n'existait pas.

---

(15) - Victor Schoelcher (1804-1893). S'il est des noms dans le monde qui résonnent pour des millions d'hommes comme le symbole de la liberté humaine, Victor Schoelcher est de ceux-là. Il a préparé le décret d'abolition de l'esclavage et organisé sa mise en application en 1848 ; c'est pourquoi il a laissé son nom à une commune de la Martinique.

(16) - Points positifs dans l'optique des catholiques sociaux.

C'est à Eugène Duthoit qu'il revint la charge d'expliquer pourquoi le catholicisme romain mieux que tout autre était apte à favoriser l'échange pacifique des civilisations, il se référa, bien entendu, à la Semaine Sociale de Marseille (17).

A l'heure où les contacts avec les civilisations sont de plus en plus fréquents il faut, en atténuer les chocs attisés par les nouvelles idoles du monde contemporain : Mammon, la nation (18), la race, l'Etat, le sang ; le catholicisme en tant que métaphysique et règle de vie a une aptitude de faire oeuvre de coordination pour et à l'intérieur des civilisations. Eugène Duthoit avait sans doute médité le mot terrible d'André Gide son contemporain :

"Moins le Blanc est intelligent, plus le Noir lui paraît bête".

La vocation universelle du catholicisme, sa vocation missionnaire, lui permet de toucher les individus de toutes races, de toutes conditions, il peut ainsi lutter contre tout ce qui déshumanise sans briser les genres de vie, sans faire oeuvre de décivilisation ; parce qu'il ne se confond avec aucune civilisation (19), il peut s'insérer dans toutes les civilisations. Ceci est fondamental car dans l'hypothèse de la colonisation les hérauts de l'Evangile et les représentants de la puissance colonialiste n'apparaissent pas aux yeux des indigènes comme les artisans d'une seule et même tâche si ceux-ci sont originaires du même pays (20). Ainsi la colonisation a plus de chance de tendre à la symbiose pacifique de deux civilisations, celle du peuple indigène et celle de la métropole.

Ayant clairement défini le rôle du christianisme et particulièrement du catholicisme romain, les Semainiers peuvent désormais exposer la doctrine chrétienne de la colonisation dont ils sont pour les années 30 les interprètes guidés par la Providence ! ....

---

(17) - Six ans après les travaux de la Semaine de Marseille restent de bonnes références.

(18) - Une nouvelle preuve de l'esprit internationaliste des Semaines Sociales.

(19) - Ni même avec la civilisation médiévale très longtemps considérée comme un modèle du genre.

(20) - C'est le but recherché, mais très et trop souvent les adversaires des missions et de la colonisation feront l'amalgame, particulièrement les gens proches de Moscou !!

## CHAPITRE SIXIEME

### LA DOCTRINE CHRETIENNE DE LA COLONISATION

Si cette doctrine répond à un besoin du temps, elle est énoncée de manière logique, voire juridique ; c'est après avoir étudié les faits, la réalité que les Semainiers apportent leurs solutions et sont amenés à formuler une doctrine chrétienne de la colonisation.

C'est à la lumière du Christianisme qu'ils définissent le rôle du colon par rapport à l'indigène, la place de ce dernier dans la société coloniale, et aussi le rôle du missionnaire.

Tout ceci est parfois très théorique et l'on pourrait reprocher aux Semainiers d'être des idéalistes ergotant sur du vide ; mais cette critique tombe d'elle-même si l'on précise qu'à partir de ces théories, de cet idéal social dont ils doivent se rapprocher, les Semainiers à Marseille comme à Versailles prennent clairement position en matière du droit international (1), du statut de l'indigène et de tout ce que celui-ci implique c'est-à-dire, éducation, formation, travail forcé... Mais nous étudierons cela dans le chapitre suivant.

Colon, indigène, missionnaire, voici les trois principaux acteurs sur le terrain de l'Empire ; on aurait pu dire puissance colonisante, pays colonisé, Eglise ; car ce sont eux qui en fait sont en rapport direct dans la "France des cinq parties du monde".

---

(1) - Cf. Chapitre 1, Orientation juridique des Semaines dans les années 30.

La puissance colonisante a dans l'esprit des catholiques sociaux des droits, mais aussi des devoirs. Ernest Pezet (2), un des fondateurs du Parti Démocrate Populaire la conçoit ainsi : les ressources inutilisées dont sont pourvus les territoires à coloniser ou colonisés doivent être mises en valeur dans l'intérêt de tous. Le chrétien ne peut moralement, sous prétexte de non-ingérence, principe condamné par le Vatican, laisser des populations indigènes dans la misère à côté de ressources inexploitées. Mais cette légitimité accordée à la puissance colonisante n'est pas sans conditions. La colonisation est aussi une charge, une "charge d'aînesse", une charge délicate et noble dont le colon doit se montrer digne au lieu de se comporter en dominateur méprisant, en exploiteur, en maître. Cette charge, ce devoir, cette mission, imprègne les esprits des Semainiers ; le théologien R.P. Paul Collin (3) la définit comme une "tutelle en grand" et Joseph Folliet (4) exprime bien l'impression commune lorsqu'il affirme "je me demandais si notre drapeau flottait sur Carthage pour que des balaoures ou des gavroches puissent bousculer impunément des vieillards".

Donc "charge d'aînesse", "mission civilisatrice" de la France, mais la métropole doit éviter d'envoyer ses marginaux, ses brigands et ses aventuriers dans des terres lointaines, car ceux-ci n'ont pas l'éthique du parfait colon dont le portrait est dressé par Georges Hardy (5) dans son livre "Ergaste ou la vocation coloniale". Alors que l'oeuvre coloniale est tout juste ébauchée, le colon doit être conscient de ses devoirs ; il est avant tout un "conducteur d'hommes", un "connaisseur d'âmes" dont le but est d'imposer la "Pax Gallia", d'humaniser les moeurs, d'éclairer les esprits et non de se comporter en brute, en tête brûlée ; Georges Hardy développe dans

---

(2) - Ernest Pezet est un militant de l'A.C.J.F. Ancien militant du Sillon, il est, dans les années 20, chef des Services de Presse de la Fédération Nationale Catholique (1925-1928). Député démocrate populaire du Morbihan (1928-1946), il est à compter parmi les sympathisants des Semaines Sociales de France.

(3) - Il participe aux Semaines de 1930 où il est chargé d'une leçon inspirée directement par un opuscule dont il est l'auteur et dont le titre est tout un programme "Catholicisme et Civilisation".

(4) - Joseph Folliet : Introduction de sa thèse : Le droit de colonisation.

(5) - Georges Hardy : Directeur de l'Ecole coloniale de Paris, membre de l'Académie des Sciences Coloniales. Il est justement chargé d'un cours à la Semaine de Marseille (1930) sur la préparation sociale des jeunes gens qui se destinent à la colonisation : fonctionnaires et colons. Il a écrit un livre célèbre : Ergaste ou la vocation coloniale.

son cours l'idée d'une "Université coloniale" pour supprimer le colonial improvisé, pour que les administrateurs coloniaux présentent des garanties de culture générale et aussi une connaissance réelle des colonies par des stages sur place et par l'étude des langues indigènes. Bref, les oeuvres coloniales doivent attirer des individus sûrs, conscients de leur vocation, conscients de leur mission, désireux de faire partie d'une élite et de se gagner l'estime des sociétés-pupilles ; cette expression évoque des relations entre tuteur et mineur, le mineur c'est l'indigène, le tuteur c'est le colon qui doit donner l'exemple, ce souhait semble partagé, pour preuve le témoignage d'un Noir que l'on dit "authentique" à la Semaine de Marseille (6) : "Nous avons besoin que la France nous envoie moins de têtes brûlées et plus de ses véritables élites qui nous donnent l'exemple et la fasse aimer". Car en effet, sur le terrain, dans les colonies, la situation est tout autre ; à Madagascar notamment la colonisation n'est pas toujours cet idéal chrétien de justice et d'amour, cette "tutelle vraiment animée par un esprit de fraternité et qui n'use du droit d'aïnesse que pour tendre la main aux plus jeunes, les guider dans la voie du progrès, les aider à accomplir une ascension intellectuelle, morale, sociale" pour reprendre les mots de Gaston Tessier (7). Des documents réunis pour la préparation de la Semaine de Marseille, une lettre témoignage émerge, celle d'un colon (8) ; ce dernier s'apprête à regagner la métropole. Proche des catholiques sociaux, il a constaté sur le terrain que les indigènes sont traités de façon inique car on les sait faibles, sans défense, timides et soumis. Il désespère de voir la masse des Français de France sortir de ses illusions sur l'esprit qui anime la majorité des coloniaux des colonies. Son témoignage pessimiste ne semble guère avoir terni l'ardeur des Semainiers qui ne partagent pas du tout la vision de ce colon lorsqu'il affirme

---

(6) - Ce témoignage est reproduit dans la presse lyonnaise du temps "Salut Public" et "Nouveau Journal" en particulier. Le terme d'authentique dénote bien le caractère objet rare, et exotisme en tout genre que l'on veut lui attribuer.

(7) - Gaston Tessier est membre de la Commission générale en 1936.

(8) - Elle fut également publiée par le Bulletin catholique international d'avril-mai 1930. Il y a dans les paroles de ce colon un pessimisme foncier sur l'humanité toute entière.

que les réactions de la majorité des Blancs sont instinctives, et inéluctables tant que ceux-ci n'auront que le mot Droit à la bouche, et que l'orgueil des Blancs consécutif à l'ambiance qui règne aux colonies ne sera pas transformé en humilité.

Le rôle que les Semainiers attribuent aux colons est en soi tout à fait nouveau par rapport à celui en vigueur dans les années 30 ; il tranche radicalement avec le discours du XIXème siècle qui avait présenté les indigènes sous un jour peu favorable et donnait tout pouvoir aux colons. La vieille droite française (9) ne l'acceptera pas et considérera les Semainiers comme des "Rouges chrétiens" tenant des propos bolchevistes !

La place de l'indigène dans la société coloniale est envisagée par des "humanistes chrétiens" en harmonie avec les colonisateurs présents pour faire de ces peuples "attardés" (10) des peuples adultes et responsables capables de s'administrer eux-mêmes, donc s'engageant inéluctablement sur la voie de l'indépendance. Mais cette "séparation à l'amiable"(11) n'est pas encore pour demain, son calendrier dépend justement du degré de maturité des peuples ; et c'est le colonisateur qui semble aux yeux des Semainiers être le plus apte à décider, le colonisé restant un sujet d'entretien et non un interlocuteur. Certains appelleront cette attitude paternalisme ! Cependant, les préjugés raciaux très répandus chez les hommes blancs du XIXème siècle, hommes d'Eglise compris, ceux-ci considéraient "les Noirs comme les fils maudits de Cham" (12), ont disparu. Les Semainiers aiment citer Pie XI, Pape missionnaire *"C'est une erreur de considérer les indigènes comme des hommes d'une race inférieure et des êtres d'un esprit borné. Une longue expérience nous enseigne à l'opposé que les peuples du lointain Orient ou de l'hémisphère austral, ne le cèdent pas toujours aux habitants de notre pays ; qu'ils peuvent même rivaliser avec eux en fait d'acuité intellectuelle ; que si l'on rencontre chez les hommes vivant en pleine barbarie une extrême lenteur d'intelligence, la*

---

(9) - Cette vieille droite c'est celle de Maurras et de Camille Aymard qui s'expriment dans le journal "La Liberté".

(10) - Le mot fait partie du langage des Semainiers.

(11) - Cf. J. Folliet, Le droit de colonisation.

(12) - Voir l'Histoire n° 23, p. 101 à 112.

chose est, pour ainsi dire, inévitable, parce qu'ils restreignent l'usage de leur intelligence aux exigences du strict minimum de leur vie quotidienne. Si vous pouvez en témoigner, Vénérables Frères, Fils bien aimés, Nous pouvons aussi l'affirmer car Nous avons presque sous nos yeux, les nombreux indigènes, auxquels, dans les collèges de la ville éternelle, on enseigne les sciences les plus variées ; or, non seulement ils se montrent les égaux des autres élèves par la vivacité de leur esprit et leurs succès scolaires, mais souvent ils les dépassent et les emportent sur eux". Tout est dit ou presque, les peuples colonisés ne sont pas inférieurs au sens racial, mais se montrent souvent attardés car ils sortent d'une trop grande période de déchéance dans laquelle leur esprit s'est sclérosé. C'est aux colons et aux missionnaires de le développer. Le mot devoir est désormais prononcé ou jadis le droit seul était évoqué ; l'indigène n'est plus cet être immonde entre l'homme blanc et la bête, il est une personne humaine, et pour les catholiques des Semaines, il a une âme créée à l'image de Dieu, une conscience à respecter, une intelligence à cultiver. Ainsi se pose le problème du rôle de l'Eglise vis-à-vis de l'indigène et de son attitude vis-à-vis de la société coloniale qui favorise l'individualisme. L'Eglise est présente aux colonies par ses missionnaires dont le but est d'évangéliser. C'est par le missionnaire qu'elle peut faire oeuvre d'éducation, de réformes et qu'elle peut lutter contre les abus coloniaux ; c'est pourquoi la place et le rôle du missionnaire doivent être clairement définis.

Deux tendances semblent s'opposer aux Semaines Sociales mais toutes deux se retrouvent pour soutenir vigoureusement les missionnaires qui, aux côtés des médecins, des enseignants, des architectes, accomplissent une oeuvre gigantesque aux colonies (13).

La première tendance semble en perte de vitesse dans les années 30. Pour ses adeptes, le missionnaire est l'homme qui apporte l'Evangile, l'homme chargé de convertir au christianisme des peuples dits sauvages, mais l'homme chargé aussi de les aider, de les instruire, de les protéger des abus sociaux dont ils sont victimes. Mais lorsqu'ils décrivent cette oeuvre ils se font lyriques pour exalter les missionnaires catholiques, semeurs de vertu, de vérité, de Foi, dignes du nom d'hommes et dignes de leur titre d'enfants

---

(13) - C'est le leitmotiv du discours colonial des années 30 qui permet souvent de balayer les abus.

de Dieu, obéissant à un triple idéal de Foi, de charité et de civilisation. Civilisation, le mot est lâché, cette tendance lie mission et civilisation ; mais s'il n'y a pas de civilisation chrétienne propre (14), mais des civilisations qui se christianisent ou qui sont empreintes de christianisme, de quelle civilisation s'agit-il ? De la civilisation occidentale et particulièrement de la civilisation française qui en matière de mission joue un rôle capital. Si la France n'a que 37 millions de catholiques qui représentent seulement 12% de la catholicité, elle fournit à l'Eglise romaine à peu près 36% de l'effectif des missions catholiques du monde entier (15) ; ainsi elle doit être louée pour son action dans son empire, de l'Afrique à l'Indochine, où les missions ont fait d'énormes progrès.

En se dévouant, les missionnaires, parce qu'ils sont Français, font aimer la France dont ils sont les fils, France qui a contribué à faire d'eux ce qu'ils sont ; certes ils dépassent la France car ils sont avant tout catholiques mais ils lui appartiennent encore. Mgr Dubourg, à la Semaine de Marseille, illustre bien cette tendance lorsqu'il fait justement l'éloge de cette France missionnaire dans son discours, écoutons-le : *"Le flambeau qu'ils apportent (les missionnaires) aux nations ensevelies dans l'ombre de la mort, pour parler comme Fénelon, c'est en France qu'ils l'ont allumé"*.

Appartient aussi à cette école l'illustre Georges Goyau qui aime répéter la vieille devise "gesta Dei per Francos". Cette première tendance est à la fois nationaliste et ultramontaine, elle reconnaît la place spécifique du missionnaire dans la société coloniale, concède que celui-ci doit être autre chose qu'un fonctionnaire des cultes de la République française, mais ne parvient pas oublier ses origines nationales prestigieuses car servir Dieu c'est servir la France !

Une seconde tendance l'emporte parmi les Semainiers, elle est directement dans la lignée de la volonté de Pie XI, elle insiste sur l'universalisme du christianisme. Pour elle l'Eglise dans les colonies est moins l'Eglise de la Métropole que l'Eglise catholique, elle doit christianiser, évangéliser et non coloniser, elle ne saurait donc être le soutien d'un

---

(14) - C'est ce qui ressort de la Semaine Sociale de Versailles.

(15) - Annales de la Propagation de la Foi, janvier 1934.

impérialisme occidental, les missions devant avoir un caractère supra-national. Ainsi les missionnaires doivent mettre à bas leur cocarde tricolore pour se consacrer exclusivement aux indigènes en veillant bien de ne pas leur imposer des usages français. Ils doivent s'inspirer de cette déclaration de la Sacrée Congrégation de la Propagande en 1639 (16) :

*"Il n'est rien qui soit plus odieux aux peuples à évangéliser que l'altération de leurs coutumes ancestrales et séculaires au bénéfice des coutumes étrangères d'importation récente. Gardez-vous de réduire ces peuples à vos usages européens, appliquez-vous plutôt à vous adapter aux leurs".*

Les missionnaires ne doivent pas dénationaliser leurs fidèles, mais proposer aux indigènes d'être chrétiennement et même saintement nègres ou jaunes comme d'autres sont chrétiennement ou saintement blancs ; telle pourrait être la conclusion de ce texte. Cependant le missionnaire a un rôle fondamental à jouer sur le terrain social, c'est sur ce terrain là qu'il peut y avoir convergence avec le pouvoir temporel. Certes les missionnaires n'ont pas à émettre des jugements de valeur sur telle ou telle méthode de gouvernement ou d'administration (17), mais la neutralité pure est impossible elle n'est d'ailleurs pas souhaitable. Les missionnaires ne doivent pas coopérer à l'exploitation des indigènes, bien au contraire, car ce serait un crime vis-à-vis des idéaux dont ils sont les porteurs ; ils ne doivent pas mobiliser toutes les bonnes volontés pour imposer l'exemple de l'Occident jugé d'ailleurs souvent peu recommandable (18). Mais l'idéal n'est pas de lutter avec le pouvoir temporel, il est dans la collaboration seule susceptible de résoudre le problème social aux colonies.

Cette conception nouvelle du missionnaire est sans doute l'élément "révolutionnaire" introduit à la Semaine Sociale de 1930 et conforme aux récentes orientations pontificales de Pie XI. C'est cette conception qui s'impose ; c'est elle qui portera ses fruits dans les pays neufs ; elle

---

(16) - La référence à un texte ancien permet de relier l'Eglise d'hier et celle d'aujourd'hui ; ainsi les orientations prises sont justifiées et légitimées car conforme à la tradition.

(17) - Apolitisme des Semaines Sociales.

(18) - On retrouve le thème du Blanc corrompu susceptible de contaminer le bon sauvage.

comprend que le catholicisme ne doit pas apparaître comme la religion imposée par le colonisateur, par le vainqueur, mais comme la religion du Christ qui, en dépit des événements politiques, devra se répandre. Par la mise en place d'un clergé indigène, n'est-ce pas une décolonisation spirituelle que l'Eglise essaie de réaliser ?

Colons, indigènes, missionnaires ont vu en quelque sorte leurs rôles distribués par les Semainiers, ils se sont vus fixés droit et devoirs, mais dans la pratique les beaux échafaudages idéologiques sont souvent fragiles, vont-ils résister aux grands problèmes qui secouent les colonies dans les années 30 ?

## CHAPITRE SEPTIEME

### DES REPONSES AUX PROBLEMES DU TEMPS

Les prises de position aux Semaines de Marseille et de Versailles ont le mérite d'être claires ; elles sont émises à la lumière de la doctrine chrétienne. Nous avons pu constater que les Semaines Sociales traitaient leurs sujets sous l'angle juridique durant les années 30 ; la question coloniale n'échappe pas à la règle. L'humanisme chrétien qui inspire les Semainiers, les sensibilisent aux problèmes des indigènes et en particulier aux abus dont ils sont victimes ; c'est pourquoi ils placent leur espoir dans le droit international et ses organismes : Société des Nations et Bureau International du Travail ; mais une évolution se dessine de Marseille à Versailles, elle est liée au contexte international.

A Marseille en 1930 Georges Goyau essayait de démontrer dans son cours, qu'il existait une convergence entre les enseignements séculaires du Saint-Siège et de la Propagande et certaines tendances récentes du droit public international dans le domaine de la colonisation. Monsieur Barthélémy Raynaud (1) était, quant à lui, chargé de faire une sorte de bilan de l'action des Puissances contre les abus coloniaux avant et depuis l'établissement de la Société des Nations (2) ; après avoir cité différentes conventions (3) sur l'esclavage ou sur le travail ; il en arrivait aux articles 22 et 23 des Traités de Paix (4).

---

(1) - Professeur à l'Université de Marseille et à l'Institut colonial de Marseille.

(2) - C'est le titre de sa leçon.

(3) - Convention du 25 septembre 1926 sur l'esclavage - Convention concernant les travailleurs coloniaux à Berne en 1906.

(4) - Voir Documents annexes du Chapitre quatrième (4).

Ceux-ci sont perçus positivement par les Semainiers et doivent servir la coopération internationale. Dans leur énoncé même ne contiennent-ils pas cet idéal civilisateur cher à tout humaniste, ne font-ils pas allusion aux devoirs des puissances tutellaires exposés à la Semaine Sociale de Marseille ?

Écoutons le R.P. Yves de la Brière (5) nous parler de l'article 23 : *"Il contient divers engagements contractés en matière de législation sociale par toutes les puissances signataires, plusieurs engagements sont directement applicables aux colonies et protectorats"*. C'est donc un message d'espoir, optimisme démesuré si on le juge avec le recul historique, compréhensible si on le replace en 1930 année où le vent réconciliateur et fraternel de Genève et de Locarno se faisait encore sentir. Et même si les Semainiers regrettaient que l'idéal chrétien ne soit pas vraiment perceptible dans ce droit international, ils jugeaient que le régime international des mandats constituait un élément civilisateur nouveau et n'hésitaient pas à comparer la S.D.N. à un conseil de famille veillant avec amour sur les siens. Et Monsieur Joseph Danel (6) définissait ainsi la S.D.N. :

*"La S.D.N. n'est pas un super-Etat ; l'Organisation internationale du travail ne l'est pas davantage, on doit y voir cependant l'un des organes les plus qualifiés, les plus actifs de la société humaine. Le droit qu'elle rédige est destiné, par la force des choses, à devenir peu à peu le droit positif du monde entier"*.

Mais un des aspects fondamentaux du droit est le droit du travail ; or aux colonies les indigènes étaient souvent de véritables esclaves condamnés au travail forcé sous prétexte qu'ils n'avaient aucune initiative et que, bons à rien et fainéants, seules la contrainte et la force pouvaient permettre de se servir d'eux pour la construction de routes, la mise en valeur de terres, bref pour effectuer les travaux susceptibles d'améliorer les conditions de vie de tous tout en faisant du pays colonisé un Etat structuré, organisé, sur la voie de la modernisation. Mais des abus furent commis, le travail forcé transplantait souvent les indigènes dans d'autres contrées, les conditions déplorables dans lesquelles ceux-ci vivaient impliquaient une mortalité très forte. Face à cet état de fait,

---

(5) - Professeur de droit des gens à l'Institut Catholique de Paris.

(6) - Professeur à l'Université Catholique de Lille.

les catholiques sociaux ne peuvent rester indifférents, surtout que la Papauté dans l'encyclique "Rerum Novarum" a fixé des droits sociaux pas seulement applicables vis-à-vis des travailleurs des pays développés mais aussi vis-à-vis des peuples colonisés. Or cette proclamation doctrinale des exigences de tout travail humain qu'est l'encyclique pontificale était bafouée dans les colonies ; Léon XIII l'avait publiée dans le but de contrer l'influence du socialisme, aujourd'hui les abus constatés dans le monde colonial donnaient des arguments aux communistes ; les Semainiers en étaient conscients, c'est pourquoi ils s'emploient activement à ne pas laisser au Parti le monopole de la défense des indigènes. Quels sont donc leurs instruments de combat ? Il y en a deux essentiels ; l'un n'est pas proprement catholique, c'est le Bureau international du travail, l'autre est l'Union catholique des études internationales.

Le Bureau international du travail est le secrétariat permanent de l'Organisation internationale du travail, son rôle est capital sur la scène internationale, il doit son audience dans les années 30 à l'action de son fondateur Albert Thomas (7). Le B.I.T. s'est trouvé confronté à l'épineux problème du travail forcé aux colonies. Après de nombreux débats à Genève, le B.I.T. a réussi à faire ratifier, par les 4/5 des votants une convention sur le travail forcé juste avant l'ouverture de la Semaine Sociale de Marseille (8).

Les Semainiers s'en félicitent et soulignent l'action des syndicats chrétiens aux côtés du B.I.T., ils veulent donner à cette convention une immense publicité car elle est une arme institutionnelle contre les menées communistes. Il faut dire que des catholiques sociaux groupés dans l'Union catholique d'Etudes internationales ont publié deux mémoires (9) sur le travail forcé ou obligatoire, ceux-ci vont dans le même sens que la convention

---

(7) - Né en 1879 ce socialiste est un ami de Jaurès et de Blum... et aussi d'Eugène Duthoit. Il est le secrétaire du B.I.T. dont il fait une tribune entendue du monde entier.

(8) - Les représentants de la France se sont trouvés en minorité, seul Léon Jouhaux a voté pour. La ratification a eu lieu le 28 juin 1930.

(9) - Un mémoire le 15 mai 1929, un autre le 15 mai 1930.

sur le travail forcé (10) qu'ils jugent "absolument nécessaire". Eugène Duthoit apporte son appui à l'organisation, le Mémoire du 15 mai 1930 s'adresse d'ailleurs directement aux membres de la conférence internationale du travail dont les positions sont reprises à la Semaine Sociale de Marseille.

Le travail forcé est considéré comme contraire au droit naturel, il doit être supprimé à l'exception d'obligations militaires. Il est nuisible à la société car il ne favorise que la maladie, la mortalité, la destruction des institutions traditionnelles, mais il faut prévoir des mesures de transition en vue de sa suppression progressive. Ainsi l'Union catholique des Etudes internationales, le conseil de la Confédération internationale des syndicats chrétiens (11) et le B.I.T. se rejoignent. Ces milieux sont liés aux Semaines Sociales de France, en 1930 à Marseille le R.P. Arnou (12) est chargé d'une leçon, il représente en quelque sorte le B.I.T. alors que Jean-Daniel Montenach représente la Société des Nations (13).

Mais lors de la Semaine Sociale de Versailles, six ans plus tard, les Semainiers peuvent dresser un bilan des travaux réalisés grâce au B.I.T. et à la S.D.N. dans les colonies. Le R.P. Yves de la Brière souligne que la convention du travail forcé est à la fois un échec et un succès, certes elle n'a pas été ratifiée par la France qui cependant a limité le travail forcé dans les colonies par la voie réglementaire (14).

Les Semainiers renouvellent leur confiance à ces organismes de droit international qui facilitent la coopération entre les diverses civilisations

---

(10) - Le B.I.T. définit le travail forcé ainsi : "Tout travail, ou service exigé d'un individu, sous la menace d'une peine quelconque et pour l'exécution duquel le dit individu ne s'est pas offert de plein gré".

(11) - Ces syndicats chrétiens sont réunis les 25 et 26 avril 1930 à Berlin.

(12) - Le R.P. Arnou est attaché au B.I.T.

(13) - Allocution est à consulter dans les documents annexes du Chapitre septième.

(14) - Décret signé à Paris le 21 août 1930 promulgué le 26 septembre 1930 en Inde française, le 8 octobre 1930 à Madagascar, le 14 octobre 1930 dans les archipels d'Océanie, le 14 février 1931 en Afrique équatoriale française, le 18 février 1933 en Afrique occidentale française.

et souhaitent que des institutions permanentes et spécialisées se créent de plus en plus et se voient attribuer de plus en plus de prérogatives dans tous les domaines : intellectuel, avec la Commission internationale de coopération intellectuelle dépendant de la S.D.N., l'Institut international de coopération intellectuelle de Paris et l'Institut international du cinéma éducatif de Rome ; du travail, avec O.I.T. et surtout le B.I.T., un hommage est d'ailleurs rendu à Versailles à Monsieur Albert Thomas. Mais la foi en la S.D.N. qui animait les Semainiers en 1930 est-elle toujours si ardente après l'échec de celle-ci dans l'affaire mandchoue, dans la guerre d'Ethiopie, et dans la remilitarisation de la Rhénanie ? Si l'Esprit de Genève ne hante pas les salles de l'Institution Notre-Dame de Grandchamp où se tient la Semaine, ils qualifient toujours de conseil de famille la S.D.N. vis-à-vis des colonies, et voient en elle une garantie des règles universelles de civilisation humaine tant ils sont attachés à arriver à substituer à la souveraineté absolue des Etats cette coopération internationale institutionalisée dont ils sont pourtant conscients des limites. Monsieur Charles Flory (15) résume bien l'opinion générale lorsqu'il précise :

*"Si la S.D.N. n'a pas pu jusqu'à présent empêcher les conflits sociaux ou internationaux, n'en n'incriminons pas le principe mais seulement la faiblesse d'outils improvisés et la défaillance de ceux qui les manient".*

Nous avons avu, à travers les sentiments des Semainiers sur les organismes de coopération internationale, leur position sur le travail forcé. Mais il est bien d'autres domaines qui concernent directement le sort de l'indigène, au premier rang desquels l'éducation. Il existe sur ce plan là une rivalité avec les fonctionnaires de la République française, instituteurs ou professeurs chargés d'instruire les indigènes. Les catholiques sociaux parlent d'éducation et non d'instruction ; la différence est radicale car le terme éducation n'implique pas seulement l'apport d'une connaissance intellectuelle ou matérielle mais aussi l'apport d'une morale. Pour les Semainiers, les indigènes ont droit à la vérité philosophique qui est bien entendu le christianisme. Les missionnaires sont chargés de cette

---

(15) - M. Charles Flory : membre de la Commission générale des Semaines Sociales, il est chargé du cours : Pourquoi les civilisations sont-elles appelées à collaborer ?

tâche éducative et une coopération plus vive avec l'administration est souhaitée... mais de ce côté là "le dogme imbécile du positivisme sociologique enseigné partout au nom de la science européenne et d'après lequel toute religion n'est qu'un produit spécifique du clan social, ne la facilitera pas", selon l'expression de Jacques Maritain (16).

Mais en matière éducative au moment où l'effort en matière d'éducation, accompli notamment en Afrique du Nord commence à porter ses fruits, certains Semainiers (17) s'inquiètent de voir des hommes politiques (18) séduits par des théories du type hollandais (19). Elles voyaient dans l'instruction un mal car elle émancipait les indigènes, pour retarder ce grand mouvement de l'histoire et en particulier l'accession aux droits politiques des indigènes il suffisait de ne pas donner trop d'instruction à ceux-ci. Les catholiques sociaux accordent une place primordiale à l'éducation, élément de civilisation ; pourtant l'Eglise n'a pas à civiliser mais à christianiser, mais selon elle, nul ne peut apporter la civilisation, toute la civilisation si le côté spirituel est exclu, d'où la nécessité d'évangéliser, le catholicisme devient alors la flamme intérieure de la civilisation et le missionnaire, s'il ne civilise pas directement, est un agent de la civilisation car il apporte aux peuples colonisés un peu de chaleur, il apporte la vérité à ceux qui sont dans l'erreur ; mais il accomplit son oeuvre en tenant compte du passé de chaque peuple pour qu'il y ait une acculturation et non une déculturation ; pour que chaque peuple ne se sente pas coupé de ses ancêtres et de ses coutumes, ses traditions

- 
- (16) - Jacques Maritain écrit cela dans la Vie Intellectuelle en octobre 1928. Ce philosophe français est un transfuge de l'Action française, il est rallié dans les années 30 aux Semaines Sociales. C'est un défenseur de l'orthodoxie catholique et du néo-thomisme. Il a écrit notamment Religion et culture, en 1930. Professeur à l'Institut catholique de Toulouse, il participe à la Semaine Sociale de Marseille où il est chargé du cours "Le catholicisme, agent de coopération".
- (17) - A la session de Versailles.
- (18) - Maurras était de ceux-là.
- (19) - Mauvaise réputation de ceux-ci en matière coloniale, mais le fait que ceux-ci ne soient pas catholiques explique peut-être cette dénonciation ; ils constituent en somme des concurrents sur le terrain de la conversion des âmes.

doivent être sauvegardées si elles ne sont pas contraires à la morale chrétienne, sinon les indigènes seraient plongés dans le désarroi. C'est ce qui se passe lorsque la métropole pratique une politique arreligieuse ou irreligieuse. A Marseille, Eugène Duthoit, dans sa leçon inaugurale, cite un Noir "Les Blancs nous ont enlevé nos croyances et ils nous ont rien donné pour mettre à la place".

La formation idéale des indigènes dans les colonies doit donc être triple, pratique, intellectuelle et morale. Ce but est ambitieux et il faut beaucoup de travail désintéressé, de constance dans l'effort et de foi pour y parvenir. Les missionnaires doivent s'aider des hiérarchies existantes et des élites ouvrières et intellectuelles pour remplir leur mission.

Mais parmi ces élites aux yeux des catholiques, une se détache d'entre toutes sur le plan social : c'est celle qui forme le clergé indigène. Quelle est sa situation dans les années 30 et comment est-il jugé par les Semaines ?

## CHAPITRE HUITIEME

### LE CLERGE INDIGENE

L'idée d'établir un clergé indigène en pays de mission n'est pas nouvelle, au XVIIème siècle la nomination de Mgr Montmorency-Laval (1) en 1674 comme évêque de Québec avait pour but d'établir une chrétienté structurée, hiérarchisée, avec ses prêtres et ses vicaires, à la tête de paroisses et formée dans des séminaires. Mais le Canada n'est pas l'Afrique, de plus la création d'évêchés était fort couteuse et elle mettait en place une hiérarchie inamovible qui exerçait un contre-pouvoir face au gouverneur ; l'expérience du Canada ne fut donc pas renouvelée, dans les colonies françaises sous l'Ancien Régime. On se préoccupait d'ailleurs peu du salut des âmes des esclaves noirs dans des colonies à vocation essentiellement économiques et stratégiques et les missionnaires envoyés sur place étaient souvent de qualité médiocre ; les Jésuites mis à part.

Au XIXème siècle, l'Empire Français est en constante expansion mais l'Europe triomphante néglige "les sauvages incapables" qui peuplent ses colonies ; ces barbares sont si bêtes que le christianisme et ses exigences d'ordre familial seraient trop hauts, trop purs pour leurs âmes dégénérées !

Au XXème siècle et en particulier dans les années 30 les mentalités évoluent, la loi de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat votée en France en 1905 a une conséquence très bénéfique ; désormais les missionnaires ne

---

(1) - François Montmorency Laval (1623-1708). D'abord vicaire apostolique de la Nouvelle France en 1658, puis évêque en 1674 il démissionne en 1688. Il pratiqua une politique très théocratique, ses heurts constants avec le gouverneur de Frontenac n'incitèrent pas l'administration française à continuer à créer des évêchés dans les colonies.

dépendent plus de l'Etat mais de l'Eglise et d'elle seule qui, depuis la fondation de la Propagation de la Foi (2) peut accomplir une oeuvre missionnaire sous le contrôle direct du Pape, qui détermine les orientations à suivre en matière de mission. Les Semaines Sociales de France vont donc reprendre les orientations récentes du Pape Pie XI appelé le Pape missionnaire pour son intérêt qu'il portait aux missions ; celui-ci veut constituer sur place un clergé indigène pour véritablement enraciner la chrétienté.... L'initiative pontificale constitue un des thèmes de la Semaine Sociale de Marseille, c'est naturel étant donné que les problèmes missionnaires étaient au premier rang des préoccupations des Semainiers ; or la constitution d'un clergé indigène n'est que la suite logique des missions. Le R.P. Charles (3) est chargé d'un cours intitulé : "Une élite sociale : l'exemple du clergé indigène".

Son but est de montrer que l'initiative de former un clergé indigène vient du Saint Siège et qu'elle ne date pas d'hier. Selon lui, les successeurs de Pierre sur cette question se sont tenus depuis des siècles sur la même ligne malgré l'énormité et la rudesse de la tâche, aussi contrairement à une opinion répandue chez les anticléricaux, l'autorité suprême dans l'Eglise ne joue pas le rôle d'un frein arrêtant sans cesse les initiatives heureuses de ses fils, mais au contraire est un stimulant, un accélérateur dans la voie du progrès, c'est un élément dynamique conscient de la vocation universelle de l'Eglise romaine. Pourtant les obstacles furent formidables, d'abord financiers mais surtout intellectuels et moraux, ceux-ci vinrent d'abord des Européens. Le R.P. Arnou conscient que les missionnaires du XIXème siècle se rallièrent aux théories en vigueur dans les années 1830-1890 au sujet des indigènes et qu'ils considèrent que les populations païennes qu'ils évangélisaient n'étaient absolument pas mûres pour le sacerdoce et l'épiscopat ; ne leur jette pas la pierre pour autant et réfute les accusations lancées contre eux (4), car les missionnaires ont été les victimes de l'ambiance psychologique du temps et n'ont rien inventé

---

(2) - Cette oeuvre fondée à Lyon en 1822 a pour but de recueillir des fonds destinés aux missions catholiques.

(3) - Professeur à l'Université de Louvain.

(4) - Elles sont nombreuses dans les années 30, elles n'émanent pas seulement d'athées, mais aussi d'humanistes.

de particulier contre les indigènes, mais ont emporté dans les colonies les idées que le public leur a donné en Europe (5).

Et si aujourd'hui la réhabilitation est en marche, surtout vis-à-vis des Noirs, et que le préjugé de race ne peut pas s'appuyer sur la science authentique, Rome et le Pape n'ont pas attendu les conclusions et les démonstrations de la science pour le proclamer.

Du côté des indigènes les obstacles psychologiques et moraux pèsent d'un poids considérable, ils ont derrière eux une tradition païenne qui ne peut être effacée en quelques temps, trop longtemps le catholicisme leur est apparu lié au monde occidental ; cela aussi constitue un handicap qui ne facilite pas l'écrasante besogne de conversion du monde ; l'oeuvre de conversion sera donc précaire tant qu'une élite indigène formant un clergé indigène ne sera pas constituée, l'Eglise missionnaire est une étape transitoire alors que le clergé indigène est l'outil indispensable pour rendre le peuple "digne de Dieu" (6). Le clergé indigène est la consécration de la Mission ; il doit être la règle partout, même en Algérie qui, jusque-là a été laissée dans les ténèbres du cléricalisme musulman par l'accord tacite des autorités laïques de la métropole. Là-bas les prêtres doivent apprendre l'arabe car "refuser aux indigènes la lumière de l'Evangile c'est les jeter dans l'athéisme et la barbarie communiste" (7).

Alors que se tient la Semaine de Marseille en 1930 le clergé indigène connaît dans les colonies un essor que l'on peut mesurer par ces quelques chiffres publiés dans le compte rendu de la Semaine de 1930 ; ils émanent des statistiques de la Congrégation de la Propagande (8) qui comptabilise

---

(5) - L'univers mental de l'Européen du XIXème siècle avait donc été forgé par le peuple tout entier, sauf par les hommes d'Eglise qui l'aurait subi ! Cette argumentation paraît bien courte !

(6) - Expression du R.P. Arnou.

(7) - Expression du R.P. Bessière. Ces constantes dénonciations vigoureuses du communisme s'expliquent parce qu'il constitue une concurrence au christianisme dans les colonies ; car le communisme athée a en fait le caractère d'une véritable religion avec un dogme et une morale dont Lénine serait le Messie et le secrétaire général du Parti le grand prêtre qui s'appuyerait sur les livres saints c'est-à-dire les oeuvres de Marx, Engels et Lénine. Pour lutter contre le communisme il faut offrir une mystique plus prenante, former un clergé indigène est un moyen de la forger. Ces idées sont développées à Versailles en 1936.

(8) - Elle fut fondée en 1622 par la Papauté.

environ 3.630 prêtres indigènes en 1929 qui se répartissent de la façon suivante :

- 1.089 pour l'Indochine française de 22 millions d'habitants ;
- 1.288 pour la Chine qui compte alors 440 millions d'habitants ;
- 134 pour le Japon et la Corée, soit pour 80 millions d'habitants ;
- 127 pour l'Afrique Noire ;
- 12 pour l'Océanie ;
- 693 pour l'Inde et la Birmanie.

Ce résultat paraît bien maigre à l'échelle du monde, mais la présence de prêtres noirs est une innovation en elle-même, voire une véritable révolution, qui n'est pas un accident de l'Histoire mais bien l'aboutissement d'une volonté traduite sur le terrain par l'ouverture de séminaires qui ordonnent dans l'ensemble du monde environ 600 prêtres indigènes chaque année.

Les Semaines Sociales accompagnent donc ce grand mouvement ; mais le Congrès de Carthage qui a eu lieu quelques mois avant la Semaine de Marseille avait déjà accordé une place primordiale au clergé indigène. Sa tenue, en Afrique, était déjà un événement puisque c'était le premier congrès eucharistique sur le sol africain ; mais la présence à côté du Cardinal légat qui représentait le Souverain Pontife d'un prêtre noir, surpris sans doute beaucoup de Blancs présents à l'office.

De 1930 à 1936, le clergé indigène est en plein essor et les Annales de la Propagation de la Foi dans leur numéro de janvier 1936 publient quelques statistiques que les futurs participants à la Semaine de Versailles ont dû accueillir avec une grande espérance. En novembre 1934 les territoires des Missions dépendant de la Propagande comptaient 12.644 prêtres étrangers mais déjà 5.384 prêtres indigènes, l'essor depuis 1929 est donc très net. Mais la participation des indigènes se fait aussi au niveau des religieux et religieuses, ainsi on compte 6.422 frères coadjuteurs étrangers mais 2.333 indigènes et surtout 18.144 religieuses indigènes qui viennent s'ajouter aux 32.411 religieux étrangers.

Dans les années 30 la cause semble donc entendue ; la participation des indigènes au sacerdoce n'est plus une utopie, elle est réalité, certes il n'y a pas encore de prélats noirs dans les années 30, mais le mouvement est lancé, et si des réticences et des critiques sont émises dans les milieux

traditionnalistes et nationalistes (9) où l'on voit dans ce jeune clergé indigène une force contestant la situation politique et sociale en place dans les colonies ; les catholiques sociaux au contraire accompagnent et encouragent le mouvement conformément au souhait du vicaire du Christ.

Les Semaines Sociales dans les années 30 sont à la recherche d'un humanisme colonial. Des rassemblements d'intellectuels catholiques de 1930 et 1936 se dégagent une approbation de l'expansion coloniale dans des cas précis ; première occupation, consentement réciproque, conséquence d'une juste guerre, nécessité économique vitale.... mais aussi le souci des devoirs des colonisateurs à l'égard des colonisés. L'Eglise catholique, quant à elle, doit apporter le progrès spirituel sans lequel toute oeuvre de civilisation ne serait pas durable et possible (10).

La civilisation ne doit pas être apportée aux indigènes à l'aide du clairon, du canon et des baïonnettes ; l'emploi de la force est vigoureusement condamné sauf cas de force majeure : guerre par exemple.

Inspirés par leur internationalisme, leur ultramontanisme et leur pacifisme, les Semainiers approuvent aux colonies le système des mandats, les essais de coopération économique entre colons et indigènes, les conclusions du B.I.T. en matière de travail forcé, l'organisation de mouvements internationaux de coopération intellectuelle. Ces hommes réfléchis sont par dessus tout attachés au dialogue et à la coopération des missionnaires avec les autorités civiles dans les colonies sans toutefois qu'il y ait amalgame et compromission des premiers avec les seconds, car les missionnaires ne doivent pas hésiter à dénoncer les carences et les abus des colons

---

(9) - Dans une lettre de Paul Claudel au directeur du Bulletin des Missions, écrite à Washington le 6-12-29 et qui figure dans les A.S.S.F., celui-ci dénonce l'état d'esprit du jeune clergé des missions qui voit dans la Chine un pays en proie à l'avidité des puissances impérialistes et victimes des traités de 1842 et 1860. Il s'insurge également contre les critiques du rôle de la France en Indochine. Il la compare avec celle de la Chine contemporaine.

(10) - C'est le sentiment de nombreux catholiques sociaux, à commencer par Joseph Folliet qui sont certains de détenir la Vérité ce qui les fait proclamer cette formule à l'emporte-pièce : "Comme la Démocratie sera chrétienne ou ne sera pas, la civilisation sera chrétienne ou ne sera pas".

ou de l'administration, à s'ériger en défenseurs des indigènes selon les directives de Rome.

Si leurs propositions en matière coloniale ne sont pas révolutionnaires, elles ne sont pas moins courageuses et réformatrices dans une période où le statisme des comportements et la timidité de la politique coloniale du gouvernement l'emportent. La proposition la plus audacieuse est incontestablement la participation des indigènes à la vie économique, sociale et religieuse à part entière avec les colons, et si possible dans l'harmonie ; on retrouve d'ailleurs ce souci dans le vocabulaire, et en cela l'évolution entre 1930 et 1936 est frappante ; à la notion d'Empire on préfère celle de communauté à la Semaine de Versailles en 1936, communauté de la France d'Outre-mer avec la France de la métropole. C'est mettre ainsi dans le langage les peuples sur un pied d'égalité et espérer une coopération fondée sur le libre consentement et la libre détermination, c'est bannir l'esprit colon fondé sur un rapport de force, c'est être fidèle à la morale chrétienne qui les anime. Mais quelle va être l'audience de ces propositions dans l'opinion publique ?

TROISIEME PARTIE : REACTIONS, AUDIENCE, INFLUENCE SUR L'OPINION

CHAPITRE NEUVIEME

SEMAINIERS, RADICAUX, MEME COMBAT ?

Cette doctrine de la "juste colonisation" inspirée par un humanisme colonial les Semainiers ne sont pas les seuls à la définir ; les radicaux et francs-maçons qui furent souvent les piliers de l'anticléricalisme sous la République, troisième du nom, vont eux aussi réfléchir sur les mêmes thèmes dans les mêmes années. Du côté du parti radical, c'est évidemment le spécialiste en la matière Albert Sarraut (1) qui fait figure de spécialiste, mais il y a aussi la Ligue des Droits de l'Homme où se retrouvent nombre de radicaux qui, un an après la Semaine Sociale de Marseille, tiennent un congrès à Vichy sur le thème "La colonisation et les droits de l'homme".

Le sujet semble donc inspirer les Semainiers aussi bien que les radicaux ; y a-t-il cependant quelque convergence entre les fils de Dieu le Père et les fils spirituels du petit Père Combes (2) ? A relire les archives

---

(1) - Albert Sarraut : voir Chapitre quatrième, annotation n° 12.

(2) - Emile Combes (1835-1921). Ce docteur en théologie rompit avec le catholicisme pour le combattre ! Le Radical champion de l'anticléricalisme. Celui qui appliqua "radicalement" la loi de 1901 sur les Congrégations rompit avec le St-Siège les relations diplomatiques en juillet 1904 et déposa la même année un projet de séparation de l'Eglise et de l'Etat qui fut voté l'année suivante.

des Semaines et leurs comptes-rendus il semble que Monsieur Albert Sarraut fasse figure de modèle, ou du moins de référence ; à lire la Dépêche de Toulouse (3), il semble que chez les radicaux les prises de position des catholiques sociaux soient suivies avec une vive attention !

Mais quelle est donc la philosophie des radicaux en matière coloniale... ? curieusement, il n'est besoin de se plonger dans les archives du "plus vieux parti de France" pour la connaître, il suffit de lire les comptes-rendus des Semaines de 1930 et de 1936 !

Les mêmes idéaux de justice et d'humanité, de devoir civilisateur semblent être partagés par les radicaux, les Semainiers en le soulignant veulent démontrer que ceux qui ne partagent pas leurs croyances religieuses.... mais qui partagent le pouvoir, les rejoignent sur les points fondamentaux de la question coloniale. Ainsi Albert Sarraut qui, entre 1911 et 1933 définit une doctrine coloniale fondée sur une politique dite d'association franco-indigène prend les mêmes accents sentimentaux ; il définit lui-même sa politique comme "la Déclaration des droits de l'Homme interprétée par Saint Vincent de Paul !". Une telle définition doit donc cacher de grands desseins !

Ministre des colonies il définit ainsi la colonisation dans un discours en 1923 à l'Ecole Coloniale (4) :

*"..... L'espèce humaine est solidaire dans l'existence du vaste monde. Nulle race, nul peuple, n'a le droit ni le pouvoir de s'isoler égoïstement des mouvements ou des nécessités de la vie spirituelle. Voilà l'idée large et généreuse sur laquelle la colonisation peut prendre assise. Au nom du droit de vivre de l'humanité, la colonisation, agent de la civilisation, va prendre charge de la mise en valeur, de la mise en circulation des ressources que des possesseurs débiles détenaient sans profit pour eux-mêmes et pour tous. C'est pour le bien de tous qu'on agit ainsi. Et d'abord pour le bien même de ceux qu'on paraît déposséder....."*

---

(3) - Voir Documents annexes du Chapitre neuvième.

(4) - Joseph Folliet dans son ouvrage "Le droit de colonisation" publie la citation dans son intégralité, on en trouve un extrait dans le compte-rendu de la Semaine de Marseille.

On retrouve les mêmes idées développées à Marseille lorsque le R.P. Delos (5) affirmait que les biens terrestres devaient profiter à tous les hommes et que les peuples ayant atteint un degré supérieur sur le plan technique devaient mettre en valeur les biens des peuples attardés. "Possesseurs débiles, peuples attardés" on a donc bien le même vocabulaire, mais M. Albert Sarraut reste dans cette définition très matérialiste, il présente la colonisation essentiellement sous un aspect économique, mais il n'exclut pas les aspects moraux, et juridiques lorsqu'il essaie de définir les devoirs du colonisateur envers les colonisés. Les Semainiers avaient parlé de "tutelle", on retrouve le même discours chez Albert Sarraut (6) : *"Les puissances coloniales ont une obligation de bonne et de juste tutelle qui est le fondement de la souveraineté ou du protectorat établis par ces nations sur ces races...."*.

Juste colonisation, devoir envers les peuples colonisés, mais reconnaissance que ces peuples ne sont pas biologiquement inférieurs, tel était le propos des Semainiers, il ressemble étrangement à celui de M. Augagneur (7) ancien ministre et ancien gouverneur général des colonies :

*"Le droit de colonisation ne s'établit pas sur une prétendue hiérarchie des races. Il n'y a pas des races supérieures et des races inférieures il y a simplement des races arrivées à des degrés différents d'une évolution scientifique d'où ont découlé des procédés rendant l'homme plus maître de la nature"*.

Pour y remédier les Semainiers insistent sur l'éducation, en ce qui les concerne ils souhaitent voir les missionnaires y prendre une part fondamentale, dans un esprit de collaboration avec les autorités laïques, lorsqu'ils écoutent Albert Sarraut ils doivent être rassurés ; que fait celui-ci si ce n'est l'apologie de cette collaboration ? Écoutons-le :

*".... Celle-ci instruit, celle-là élève, l'une apprend une technique, l'autre enseigne une morale, l'une construit une cité, l'autre édifie une église. Il peut y avoir grâce à la première, le renouveau d'une culture.*

---

(5) - Il est chargé du cours "L'expansion coloniale est-elle légitime ?"

(6) - Publié dans le compte-rendu de la Semaine Sociale de 1930.

(7) - M. Augagneur est cité par Joseph Folliet dans le même ouvrage évoqué précédemment.

*Il ne peut y avoir que par la seconde, la promesse certaine d'une civilisation".*

Des propos reconnaissant la valeur du Christianisme et de ses missionnaires ne pouvaient pas manquer de figurer dans le compte-rendu de la Semaine de 1930 !

La doctrine chrétienne de la colonisation accorde une place considérable à l'indigène dans la société coloniale, la création d'un clergé indigène susceptible de transformer une Eglise de mission en une Eglise à part entière est un symbole de cette volonté. Le clergé indigène ne concerne pas Albert Sarraut et ses disciples mais sur les plans, politique, économique et social, ils ont la même volonté de faire participer l'indigène puisqu'ils considèrent que la tutelle exercée sur lui n'est que temporaire. Sarraut ne parle-t-il pas aussi de "l'effacement graduel du conquérant devant son élève" ? Pour le Saint Siège c'est un devoir de l'Eglise en matière religieuse, pour Monsieur le Ministre des Colonies, le devoir de l'Etat dans le domaine politique.

Philosophiquement et moralement les divergences devraient l'emporter, mais Albert Sarraut semble encore tenir le même discours que les Semainiers lorsqu'il considère la colonisation comme une *"conquête morale, la conquête de l'homme par la bonté, le progrès bienfaiteur et la beauté du droit"* ; il devient même lyrique pour vanter sa politique coloniale : *"dans l'argile informe des multitudes primitives notre politique coloniale modèle le visage d'une nouvelle humanité"*.

Ces propos, un professeur de la Semaine Sociale de Marseille les compare aux versets de Saint Paul sur le vieil homme et l'homme nouveau ; Albert Sarraut serait-il un théologien méconnu !! ?

Alors Semainiers, Radicaux, même combat ? .... a priori, oui, mais si on affine l'analyse cette affirmation n'est pas tout à fait exacte. Certes on semble des deux côtés définir les fondements éthiques de la légitimité du fait colonial, en vue d'édifier une doctrine de la juste colonisation ; mais elle ne semble cependant pas reposer sur les mêmes bases, bien que l'on arrive souvent aux mêmes conclusions, bien que l'on soit attaché des deux côtés à la justice, au droit international et à ses organisme B.I.T. et S.D.N., au respect des indigènes, et que l'on soit conscient du devoir de civilisation envers les "peuples attardés".

Une rivalité existe entre Radicaux et Semainiers, elle tourne bien évidemment autour du problème religieux. Dans l'article paru dans la Dépêche de Toulouse le 26 février 1931, Albert Sarraut implicitement reconnaît cette rivalité puisqu'il dit : *"A la situation actuelle il faut des remèdes efficaces. Le parti catholique, dans ses Semaines Sociales a envisagé des solutions hardies. Le parti radical a le devoir de ne pas rester en arrière"*.

Cette constatation est un beau compliment, elle reconnaît la justesse des positions des Semaines Sociales, mais elle marque aussi quelques réticences. "Parti catholique" n'est pas spécialement élogieux pour désigner "l'Université itinérante du catholicisme français" et d'ailleurs il sait très bien que le parti catholique n'existe pas (8), cependant il retrouve là le jargon des Radicaux.

La finalité de la colonisation n'est pas la même pour les Radicaux elle doit apporter à la France "100 millions de défenseurs de la République" (9), République que l'on salue car elle a apporté la paix française aux colonies ; chez les Semainiers et surtout chez Joseph Folliet, il n'y a pas de déclaration plus fausse que celle qui prétend que "la France est une nation de cent millions d'habitants", car la politique d'assimilation est une erreur sauf pour les colonies de pur peuplement.

Chez les Semainiers on évite le lyrisme et l'emphase, on ne célèbre pas l'oeuvre de la République, mais celle des missionnaires ce qui fait écrire au Cardinal Verdier, en 1931, à l'occasion de l'année missionnaire : "Les victoires de la France sont, par une sorte d'harmonie préétablie, des victoires du catholicisme".

La France fille aînée de l'Eglise, les missionnaires français en position de pointe sur le terrain colonial pour exécuter les ordres du Vatican,

---

(8) - Les catholiques sont trois divisés politiquement pour former un parti ; Joseph Folliet compte pas moins de dix familles politiques chez les catholiques.

(9) - Léon Hugonnet cité par Charles Robert Ageron dans "France coloniale ou Parti colonial ?"

voilà des vieux thèmes qui ne sont sûrement pas du goût d'Albert Bayet qui déclare à Vichy en 1931 (10) :

*"Il me semble que la France moderne, fille de la Renaissance, héri-  
tière du XVIIIème siècle et de la Révolution, représente dans le monde un  
idéal qui à sa valeur propre et qu'elle peut et doit répandre dans l'Uni-  
vers".*

Alors les heurts sont inévitables, et à Marseille en 1930 les Semai-  
niers dénoncent les illusions des gouvernements (11) qui veulent encourager  
le rationalisme et l'agnosticisme dans les colonies, ceux-ci sont en effet  
considérés par les catholiques sociaux comme des dissolvants puissants avec  
lesquels on ne peut "construire que des ruines" (12). Si civiliser n'est  
pas évangéliser, on ne peut civiliser sans évangéliser selon eux et les  
missionnaires seuls sont capables d'assouvir l'appétit divin des indigènes,  
incompris par les politiciens à courte vue qui essayent de communiquer aux  
indigènes *"cette mentalité positiviste qui leur paraît être le dernier mot  
de la Sagesse et du Progrès"*. Visiblement du côté de Marseille on n'a pas  
oublié l'excommunication des francs-maçons par la Papauté en 1738 !

Ainsi s'ils partagent les grandes options des Radicaux et des membres  
de la Ligue des Droits de l'Homme, ils ne manquent pas les occasions pour  
critiquer la forme de leurs prises de position. Dans le "Cahier des Droits  
de l'Homme" du 25 octobre 1925, Monsieur Ruysen écrit :

*"Le seul droit qu'en bonne justice on puisse invoquer ici serait  
celui de l'Humanité d'exploiter son patrimoine pour le bien commun de tous  
les peuples".*

Joseph Folliet trouvant rien à redire sur le fond, critique la forme :  
parler de "seul droit" n'est pas juste selon lui, c'est témoigner d'exclu-  
sivisme, il aurait mieux fallu dire "principal droit" ; il critique également

---

(10) - Lors du Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme sur "La colonisa-  
tion et les droits de l'Homme". Albert Bayet (1880-1961) est un des  
grands penseurs rationalistes que la France ait connu, il est membre  
de la Ligue des Droits de l'Homme.

(11) - Gouvernements à dominante radicale !

(12) - Expression de l'Abbé Bruno de Blages. Rédacteur en chef de la Revue  
apologétique qui est l'auteur d'une leçon à la Semaine Sociale de  
Marseille intitulée "Devoir, droits et responsabilités des puissances  
coloniales".

le fait que M. Ruyssen "adonne d'une majuscule le mot Humanité". Mais derrière ces critiques de forme, se cachent des critiques de fond. Du côté des Semainiers on ne comprend guère comment des gens qui ne croient pas à la possibilité d'une métaphysique peuvent discerner des droits et des devoirs, parler du bien commun et de la fraternité humaine ; car sans métaphysique il n'y a pas de morale, sans morale pas de droit, donc pas de possibilité de discerner le bien du mal, le juste de l'injuste. Conclusion : Radicaux et Francs-maçons ne sont pas aptes à parler de la civilisation qui plus est à en porter le flambeau ! Cette dialectique est habile mais elle témoigne d'un apriorisme et d'un sectarisme considérable d'autant plus incompréhensible puisque ces mêmes personnes prônent la concertation et soulignent les convergences entre leurs positions et celles d'Albert Sarraut.

Il est une dernière chose qui divise Radicaux et Semainiers, les premiers par l'intermédiaire de leurs fonctions publiques exercent durant les années 30 le pouvoir en France ; ils ont donc la possibilité de passer aux actes ; mais Albert Sarraut, magnifique rhéteur, une fois Ministre des Colonies, se révéla inefficace ou impuissant, il resta dans les esprits le Ministre de la Parole coloniale dont l'idéalisme humanitaire ne servit qu'à cautionner une politique de statu quo. Les Semainiers quant à eux, n'étaient pas dans le giron du pouvoir et ne pouvaient mettre en pratique leurs propositions, on ne peut donc les juger sur le terrain politique... Cette impuissance agace les catholiques sociaux, ce qui fait écrire à Joseph Folliet dans l'Aube (13) :

*"Je me heurte à ce grand non, à ce non sempiternel qui semble résumer notre politique coloniale de l'après-guerre".*

D'un côté on a donc une philosophie fondée sur le "jus communicationis", sur l'Ordre Providentiel, de l'autre sur le droit et la philosophie du Progrès.

A la question Semainiers, Radicaux, même combat, on ne peut donc répondre par l'affirmative, même si leurs conclusions sont souvent identiques

---

(13) - L'Aube ouvre largement ses colonnes à Joseph Folliet. Cf. Françoise Majeur qui étudie bien cet organe de presse et particulièrement ses positions en matière coloniale.

en matière coloniale car leurs réflexions ne partent pas des mêmes bases philosophiques.

Malgré tout des deux côtés on désire une collaboration "en face de ce bolchevisme subversif et dégradant qui les combat l'un et l'autre" (14). Contre le communisme, cette athéologie dont le messie est Lénine, le grand Prêtre est le Secrétaire général du Parti communiste, et dont les livres saints sont composés des oeuvres de Marx, Engels et Lénine ; les Semainiers sont prêts à s'allier avec le Diable... !! (15).

---

(14) - C'est donc la civilisation européenne que l'on veut défendre dans un certain sens.

(15) - Cette argumentation est développée à Versailles en 1936 par le R.P. Villain dans sa leçon "Le communisme, son influence sur les rapports de civilisation".

## CHAPITRE DIXIEME

### REACTIONS DE L'INTELLIGENTSIA CATHOLIQUE

Les Semaines Sociales de France sont le lieu de rendez-vous traditionnel de la plupart des éléments dirigeants des oeuvres éducatives, des organisations sociales et professionnelles catholiques ; "l'Université itinérante du catholicisme français" s'adresse donc à un public particulier, son souci de vérité, de rigueur, son désir d'aborder les problèmes sociologiques, limitent quantitativement l'audience de celle-ci ; les sujets abordés étant considérés par certains comme trop abstraits, trop lointains par rapport aux problèmes de l'heure qui assaillent l'immense majorité du peuple de France.

Les Semaines s'adressent donc à des initiés, surtout des intellectuels catholiques ; mais les prises de position de la Semaine de Marseille et de celle de Versailles sur la question coloniale partagent les catholiques et surtout les intellectuels catholiques (1).

Mais si les Semaines ne passionnent pas les foules, ne font pas la Une des journaux à sensation, ce n'est d'ailleurs pas le but recherché, elles font autorité dans les milieux des catholiques sociaux et chez ceux qui, généralement, sont proches de Rome ; l'encyclique Quadragesimo anno dans laquelle les Semaines sont glorieusement inscrites par le Souverain Pontife au tableau d'honneur de l'action catholique n'a fait que confirmer une tendance qui remonte à l'après-guerre.

Ce soutien du Saint Sièges est un excellent tremplin, il explique sans doute que l'audience de cette "institution" (2) d'origine lyonnaise

---

(1) - Comment pourrait-il en être autrement, Joseph Folliet n'a-t-il pas recensé dix familles politiques parmi les catholiques !

(2) - Le terme est employé par Pie XI en audience privée avec Eugène Duthoit au printemps 1936. Cf. archives des A.S.S.F.

ne se limite pas aux frontières de l'hexagone. L'exemple de la Semaine de Versailles (3) ne fait que confirmer cela, ceux qu'Eugène Duthoit nomme "les amis du dehors" viennent de vingt-cinq pays : l'Angleterre, l'Albanie, l'Allemagne, l'Argentine, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Chine, la Colombie, l'Equateur, les Etats-Unis, la Hollande, la Hongrie, les Indes, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Pologne, la Suisse, la Tchécoslovaquie, la Turquie, le Vénézuéla, la Yougoslavie (4). Ce sont souvent des journalistes, mais surtout des amis dont les reportages sur les sessions donnent autre chose que le résumé insipide des travaux, que l'on trouve dans les journaux à grand tirage tels l'Echo de Paris, l'Intransigeant, le Figaro, qui envoient pourtant chacun deux rédacteurs pour assister à la session de 1936. Quel est cette autre chose ? Tout simplement une note personnelle, un commentaire, une impression sur la vie des Semaines, leur déroulement, leur doctrine, les thèses développées lors des sessions.

Ces journalistes amis sont la plupart du temps catholiques et proches ou membres de la Commission générale des Semaines Sociales de France ; l'exemple le plus frappant étant Marius Gonin secrétaire général de la Commission, qui accorde une large place aux Semaines dans les colonnes du journal lyonnais "Le Salut Public" dont il est le rédacteur en chef.

Il n'existe pas de parti catholique (5) en France et les catholiques sont divisés sur les problèmes de l'heure, en particulier le rapprochement franco-allemand, l'affaire éthiopienne, et pour la session de Versailles en 1936, le Front Populaire et les rapports avec les communistes. La question coloniale n'échappe pas à la règle mais les clivages idéologiques qui se sont effectués sur les autres questions se retrouvent ici. La question éthiopienne qui touche directement le problème colonial permet de cerner les divisions des intellectuels français catholiques ; face à l'embarras

- 
- (3) - Les archives sont en effet plus nombreuses que pour la Semaine de Marseille pour laquelle on dispose de moins de détail en ce qui concerne les rapports avec la presse.
- (4) - Voir le compte-rendu de la Semaine de Versailles.
- (5) - Le Parti démocrate populaire fondé en 1924 ne groupe qu'une infime minorité de catholiques et ses échecs relatifs dans les consultations électorales des années 30 limitent son influence.

de Rome, et aux pressions italiennes ils prennent position dans deux textes, l'un soutenant l'Italie et qui a le soutien officieux du Vatican (6) ; c'est le Manifeste des intellectuels français pour la défense de l'Occident et la paix en Europe ; parmi les signataires de nombreux catholiques comme Mgr Baudrillart, Maurice Denis et Gabriel Marcel ; pour eux , bannir l'Italie se serait trahir l'Europe, trahir la Paix, trahir la Civilisation, trahir l'Intelligence. On est là bien loin des positions de la Semaine Sociale de Versailles où il était dit que le catholicisme n'est pas une civilisation, et qu'aucune civilisation particulière n'a le droit de se dire la civilisation chrétienne. Le soutien de Rome est donc ambigu et embarrassé (7).

L'autre texte s'intitule le Manifeste pour la Justice et la Paix, il est une condamnation sans nuances de la dictature italienne qui porte en elle les germes de la guerre ; on retrouve des catholiques comme Robert Delavignette (8) dont les positions sur la question coloniale dans "l'Aube" sont progressistes et comparables à celles de Joseph Folliet. Il y a également Georges Diveau, Jean Lacroix le philosophe, Jacques Maritain et Emmanuel Mounier. Chez ces anti-fascistes les Semaines Sociales puisent de nombreux participants. Le refus d'épouser, au nom de la solidarité de la Foi, la cause de l'Italie (Civiltà cattolica) est dans la droite ligne de la session de Versailles en 1936.

Dans l'esprit des Semaines Sociales faire la guerre à un Etat qui avait un siège à la S.D.N., en l'occurrence l'Ethiopie, n'est pas conforme au droit international auquel les Semainiers sont attachés et dépasse de très loin la banale guerre coloniale de conquête telle que l'on en a connu

- 
- (6) - La position de la Papauté est difficile dans le contexte italien. Le 27 août 1935 le Pape fait une déclaration ambiguë.
- (7) - Il semble en fait que chacun trouvait son compte dans les déclarations pontificales tant elles étaient floues.
- (8) - Robert Delavignette écrit au journal "l'Aube", il lutte ardemment contre les abus coloniaux, ses sympathies socialistes à l'origine font de lui un "Rouge chrétien" pour les conservateurs. Il a écrit de nombreux articles sur l'Afrique Noire et a centré ses études sur les mentalités. Ce fonctionnaire au Ministère des Colonies a été proposé par A. Boissard en janvier 1936 pour une leçon d'information à la Semaine de Versailles.

au XIXème siècle finissant (9).

Si les intellectuelles catholiques conservateurs ne peuvent attaquer directement les Semaines Sociales à cause du soutien de celles-ci par le Saint Siège, ceux-ci sont même obligés de reconnaître leur rigueur et leur maturité, ils n'en sont pas moins en désaccord avec les conclusions doctrinales et philosophiques émises par les Semaines sur la question coloniale, même si le pluralisme est de règle à Marseille comme à Versailles. Le Combat se fera donc dans les organes de presse des différentes "écoles de pensée".

Cette sensibilité des Semainiers et de leurs sympathisants à l'égard des problèmes coloniaux se retrouve dans les remarques que les correspondants des Semaines envoient au Secrétariat général à Lyon avant la tenue de la Semaine de Versailles (10). Cette pratique est un signe de démocratie même si elle ne touche que les membres de la Commission générale. Deux remarques m'ont paru intéressantes pour bien saisir la sensibilité de ces intellectuels catholiques : celle d'André Rouillet (11) qui, au terme de conflit de civilisation, explique dans une lettre qu'il aurait préféré celui de rapport. C'est un symbole au conflit, à la guerre on préfère les rapports, le dialogue, la compréhension. Celle du chanoine Tiberghien (12) qui estime que : *"les fidèles de l'Urundi peuvent très bien être plus civilisés que les financiers de la cité de Londres....."* et il ajoute *"sans doute la matière est moins riche mais la forme y est"*. C'est reconnaître le pluralisme des civilisations, l'égalité des hommes face à Dieu, on aurait du mal à attribuer de tels propos à un intellectuel catholique ayant signé le "Manifeste pour la défense de l'Occident et la Paix en Europe" !

- 
- (9) - Ces positions peuvent être retrouvées dans La Croix dont la position pourtant quasi-officielle astreignait le journal à la modération.
- (10) - Les archives des S.S.F. ne font pas état de pareilles méthodes en 1930, il y a donc là une évolution qui va dans le sens du dialogue et de la démocratie interne.
- (11) - André Rouillet est membre de la Commission générale en 1936, il ne l'était pas en 1930.
- (12) - Le chanoine Tiberghien est également membre de la Commission générale en 1936, mais on le trouve déjà en 1930, il représente la branche lilloise des Semaines.

Cette sensibilité est enfin perceptible par la nature des documents rassemblés par l'équipe dirigeante des Semaines et en particulier par Eugène Duthoit pour faciliter la préparation de la session de l'été 1936. On y trouve une violente protestation de l'écrivain catholique célèbre : François Mauriac, contre un dessin d'un caricaturiste de l'époque, un certain Sennep, qui représentait deux singes plus le Négus dans un palmier. F. Mauriac interroge : Qu'éveille un tel dessin dans le coeur d'un Noir ? Pourquoi rire et se moquer de ceux qui vont mourir ? Et de dénoncer les puissances du désordre et de la destruction qui oublient que les Abyssins sont des hommes. Le sentiment de François Mauriac est sans aucun doute partagé par tous les sympathisants des Semaines Sociales qui voient dans de telles initiatives, que le fruit de l'incompréhension, du racisme et de l'orgueil de l'Occidental.

Les réactions de l'intelligentsia catholique à l'égard des Semaines sont donc très partagées si l'on exclut un unanimité officielle de façade que l'on retrouve dans des reportages forts brefs (13), qui s'en tiennent à l'extérieur et qui ne donnent aucune idée précise des positions adoptées lors des sessions. Les adversaires des Semaines préfèrent attaquer les positions prises par les Semaines sans mentionner qu'il s'agit des positions des Semaines, mais en polémiquant par organes de presse interposés avec les intellectuels catholiques qui ont participé aux sessions, où ils se sont souvent vu confier un cours.

Les organes de presse favorables à l'"Université itinérante du catholicisme français" sont français mais aussi étrangers (14) ; parmi ces derniers, l'organe du Vatican, l'Osservatore Romano, qui envoie deux rédacteurs à Versailles en 1936, La Libre Belgique, le XXème siècle de Bruxelles (15),

---

(13) - Ils sont surtout le fait de la grande presse parisienne.

(14) - Toute la liste de ces journaux est mentionnée dans le compte-rendu de la Semaine de Versailles sur les conflits de civilisation dans le paragraphe : "En marge de la Semaine Sociale". Notes et impressions au jour le jour.

(15) - Les articles dans les journaux belges sont l'oeuvre de François Vuillot un ami dont les comptes-rendus sont qualifiés de "sympathiques" par E. Duthoit dans une lettre à Marius Gonin le 16 septembre 1936.... Mais il précise que cet ami est un peu isolé.

l'Italia de Milan, le Courrier de Genève, la Reichpost de Vienne, témoignent de l'influence européenne des Semaines ; il y a même un journal chilien, le Diario ilustrado de Santiago qui a envoyé deux rédacteurs dans la capitale du Roi Soleil. Cela fait beaucoup de hauts parleurs même s'il s'agit de journaux spécialisés, n'intéressant pas les masses.

Pour la République Française, c'est bien entendu dans la presse catholique que l'on trouve le plus d'échos favorables aux Semaines, nombreux de ses journaux ayant dans leur rédaction des intellectuels catholiques favorables à celles-ci. Ainsi, le grand journal catholique La Croix soutient les positions prises à Marseille et à Versailles mais le R.P. Merklen qui a pris la direction du journal en janvier 27 n'est-il pas membre de la Commission générale des Semaines Sociales de France en 1936 ?

Même des journaux plus discrets comme le Figaro sont amenés à parler des Semaines car ils ont en leur sein Alfred Michelin membre de la Commission en 1936.

Il ne faudrait pas oublier L'Aube fondée en 1932 qui, sur les problèmes coloniaux, ouvre ses colonnes à Gaston Tessier, Pasquier Bronde, Joseph Folliet, Robert Delavignette, Joseph Ramanski (16) qui, si leurs positions sont parfois divergentes, ne font pas moins tous référence aux Semaines Sociales.

Mais ce sont surtout les hebdomadaires catholiques tels la Vie Catholique, Sept, qui, par la présence de plusieurs de leurs directeurs ou rédacteurs à la Semaine de 1936, marquent le soutien du courant catholique progressiste qu'ils représentent ; dans les revues intellectuelles comme Les Etudes, la Vie Intellectuelle, les Dossiers de l'Action populaire, Politique, la Revue des Jeunes, les Annales de l'A.C.J.F., la Revue apologétique, le Bulletin catholique international, on trouve souvent des commentaires élogieux à l'égard des Semaines et des analyses fouillées des thèmes développés sur la question coloniale. Ainsi dans la revue Etudes de septembre 1936, c'est le R.P. Yves de la Brière (17) lui-même, dans un article intitulé

---

(16) - Joseph Ramanski que l'on retrouve à la Commission en 1936 est inquiet de la note nouvelle apportée par Joseph Folliet et Robert Delavignette.

(17) - A Versailles il est chargé du cours sur "les formes politiques de coopération entre peuples de civilisation différente, il est donc bien placé pour parler de la Semaine Sociale qui vient de s'écouler. Voir article pages 671 à 686 dans la revue Etudes de septembre 1936.

"le Christianisme et les Civilisations" qui résume ce qui s'est dit dans le cadre pittoresque de l'Institution Notre-Dame de Granchamp ; on pourrait citer encore L. Deville qui effectue le même travail mais avec plus de maîtrise (18) semble-t-il, dans la Vie Intellectuelle du 10 septembre 1936.

Si l'on devait faire le bilan de l'audience des Semaines de 1930 et de 1936 sur l'intelligentsia catholique, il faudrait souligner qu'au-delà des commentaires souvent superficiels de la presse, c'est la presse catholique, sous la plume de journalistes proches des Semaines, qui accorde le plus d'échos à celles-ci ; la présence de journalistes étrangers est la conséquence de l'internationalisme qui a toujours été dans l'esprit des Semainiers, et aussi de la fidélité à la Papauté. Si les prises de position sur le travail forcé, sur le clergé indigène, sur la guerre d'Ethiopie ne plaisent pas à tous les intellectuels catholiques, les opposants n'attaquent pas les Semaines elles-mêmes en tant qu'institution, mais les hommes qui ont effectué les cours lors des sessions de 1930 ou de 1936, pour les positions qu'ils prennent dans l'Aube ou dans d'autres journaux taxés de bellicistes par les gens de l'Action française, ou mis à l'index par le Général de Castelnau et sa fédération nationale catholique ; or il se trouve que les positions prises par Joseph Folliet dans l'Aube ou par Maurice Vaussard dans le Bulletin catholique international, vont dans le même sens que les conclusions des Semaines Sociales de Marseille et de Versailles, l'attaque est donc indirecte, insidieuse, hypocrite.

Les positions des Semaines sur la question coloniale intéressent outre les catholiques, les colons ; quelle est la réaction des milieux coloniaux aux prises de position des Semainiers sur la question coloniale ?, c'est ce que nous allons étudier dans le prochain chapitre....

---

(18) - Le 16 septembre 1936 Eugène Duthoit dans une lettre à Marius Gonin constate que le compte-rendu de la Vie intellectuelle est plus "fouillé".

## CHAPITRE ONZIEME

### REACTIONS DES MILIEUX COLONIAUX

Les milieux coloniaux n'ont qu'un but dans les années 30 : élargir la conscience coloniale du peuple français.

Ils disposent pour ce faire d'une presse spécialisée comme La Dépêche Coloniale, mais aussi de la grande presse parisienne qui publie désormais des suppléments consacrés aux questions coloniales, c'est le "Temps" qui, en mai 1930, a lancé cette formule avec la publication chaque semaine du "Temps colonial". Les Semaines Sociales de 1930 et 1936 consacrées directement à la colonisation ne pouvaient bien évidemment ne pas laisser indifférents ces milieux coloniaux qui le plus souvent envisageaient les problèmes d'outre-mer sous l'aspect économique ; comment allaient-ils réagir face à des prises de position si novatrices sur le statut de l'indigène, le travail forcé en particulier, mais aussi sur la formation et le rôle du colon dans la société coloniale, et le développement économique du pays colonisé ?

Il faut tout d'abord constater que des contacts existent entre les Semainiers et les milieux coloniaux, ainsi pour lancer la Semaine Sociale de Marseille des lettres (1) sont envoyées aux présidents des Sociétés de géographie et aux instituts coloniaux de Paris et de Province. Ces contacts ne sont pas seulement formels ou lointains, mais directs. L'exemple le plus singulier est donné par la lettre envoyée au président des Semaines Sociales

---

(1) - A.S.S.F. Une lettre envoyée à Eugène Duthoit le 17 mars 1930 par le Secrétaire général mentionne cette initiative.

par le Maréchal Lyautey (2) dans laquelle celui-ci affirme son regret de n'avoir pu participé à la session de 1930 et son soutien aux thèses développées par la confiance qu'il porte "aux éminentes personnalités appelées à y participer".

La presse que l'on qualifiera de coloniale ouvre ses colonnes aux Semaines Sociales, elle publie des articles signés par des membres de la commission générale des Semaines Sociales, et des articles de coloniaux ou spécialistes des questions coloniales qui effectuèrent un cours à Marseille.

Les Semaines Sociales ont conservé dans leurs archives ces articles (3) qui ont constitué, pour l'équipe dirigeante de l'époque une documentation pour la préparation de la session de Marseille. Si l'on analyse le fond de ces articles on s'aperçoit qu'il y a une convergence idéologique avec les Semaines, les mêmes thèmes, les mêmes thèses y sont développés. Comment pourrait-il en être autrement puisqu'ils sont rédigés par les mêmes personnes !

Dans Le Temps Colonial du 6 mai 1930, c'est Marius Gonin lui-même qui signe un article intitulé "Nos devoirs de colonisation" où il prône une "transformation des rapports entre tuteurs et pupilles", une amélioration de la condition sociale des indigènes, et où il dénonce les méthodes brutales qui, sous prétexte des grands travaux à effectuer, déciment les populations et désagrègent les structures familiales des indigènes. Il n'oublie pas non plus de faire la publicité des Semaines Sociales qu'il qualifie de "grande université temporaire du catholicisme social". Dans le même numéro du même journal, Georges Hardy introduit en quelque sorte son futur cours à la session de Marseille, son article étant intitulé "La colonisation moderne et la vocation coloniale". Le même Georges Hardy avait déjà développé les mêmes thèses dans "La Dépêche coloniale et maritime" (4) du 1er avril 1939, en insistant sur l'éducation coloniale des

- 
- (2) - Le plus célèbre colonial de l'époque est un militaire et non un financier. La lettre a été publiée dans les documents annexes du Chapitre Quatrième, annotation 6.
- (3) - Rubrique : Questions coloniales, Découpures journaux, Brochures A.S.S.F., 1930.
- (4) - Cet article est aussi extrait des A.S.S.F. pour la préparation de la Semaine de 1930.

Françaises aux colonies et en envisageant la création d'une école coloniale pour les femmes.

D'autres journalistes qui n'ont rien à voir avec les Semaines vont néanmoins dans le même sens, ainsi un certain Maurice Rondet, dans un article (5) de la Dépêche coloniale du 29 novembre 1929, écrit ceci :

*"Les civilisations, les nations coloniales ont colonisé pour des buts lucratifs, pour les catholiques ce côté doit être effacé pour être remplacé par un esprit désirant servir, donner, faire des heureux".*

Et Eugène Simoneau de la "Dépêche coloniale" (6) exalte avec une ardeur reprise par Georges Hardy en 1930 à Marseille, l'action coloniale et la vocation coloniale qu'il faut répandre "parmi les élèves de l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire".

Enfin l'excellent accueil fait par la Chambre de Commerce de Marseille aux dirigeants des Semaines Sociales démontre que celles-ci disposent d'un capital de sympathie dans les milieux impérialistes (7) et que les idées développées à Marseille et à Versailles semblent admises, même encouragées. Cependant, Georges Hardy et Eugène Simoneau, écrivent dans la presse coloniale en leur nom propre, et ils n'engagent pas derrière eux tous les milieux coloniaux, et ces points de vue ne touchent que la formation coloniale des métropolitains, la reconnaissance des devoirs de ceux-ci à l'égard des peuples colonisés ; mais quelle est la position des coloniaux sur des problèmes qui touchent plus directement l'économie, la finance comme la réglementation du travail forcé, le développement des programmes de grands travaux ? Il semble que sur ces points le courant ne passe plus, trop d'intérêts étant sans doute en jeu.

Le même Maurice Rondet, le même jour dans le même journal (8) critique violemment les discussions sur le travail forcé à la S.D.N. Alors que pour Eugène Duthoit il existait une analogie entre les suggestions de la

---

(5) - Voir A.S.S.F. article intitulé "Réflexions sur la colonisation".

(6) - Voir A.S.S.F., Dépêche coloniale des 17 et 19 novembre 1929.

(7) - Impérialiste est ici employé sans connotation péjorative.

(8) - Il faut noter que l'article ne suit pas les "Réflexions sur la colonisation" du même personnage dans les A.S.S.F.

conférence internationale du Travail et les recommandations que formulait le Pape Léon XIII dès 1891 dans l'encyclique Rerum Novarum, analogie qui ne pouvait qu'encourager son adhésion à des conclusions condamnant le travail forcé comparé à l'esclavage, d'autant plus que l'Union catholique d'Etudes internationales était en accord parfait avec le B.I.T. ; Maurice Rondet au contraire voyait dans les délégués de Genève une poignée d'incapables, traitant de la question sans la connaître, ayant aucune légitimité en ce domaine puisque seules les nations coloniales doivent rester maîtresses de leur propre doctrine en matière de méthodes de colonisation. La violence et l'arrogance sont présentes dans ses propos, ne lance-t-il pas à ces hommes épris de paix et de justice "Mélez-vous de ce qui vous regarde !". D'ailleurs pour lui "travail forcé" n'est qu'un nom pompeux et hypocrite, cette distinction sémantique est tout de même un peu osée !

Un discours faisant l'apologie de la mise en valeur économique des colonies grâce à la main-d'oeuvre servile suit alors, et Maurice Rondet laisse les devoirs moraux des catholiques au vestiaire pour envisager la colonisation comme une "affaire", une "rémunération". Alors, contradiction ? Non, car ces milieux affairistes qui dans chaque article parlent des grandes réalisations économiques aux colonies et réclament à corps et à cris la réalisation du transsaharien (9) tiennent à avoir d'excellents rapports avec les organisations catholiques. Ils n'ont pas vraiment compris, du moins certains, le souci pontifical de ne pas transplanter dans les colonies l'Eglise de l'Europe mais d'y créer une Eglise propre avec son cortège de prêtres, d'évêques et de séminaires. Ils en sont restés à la conception ancienne du missionnaire meilleur agent de la colonisation..., celui qui contraint les âmes, les aliène alors que le soldat serait là pour contraindre les corps...

Cette conception qui date du XIXème siècle est peut-être à l'origine des subsides versées aux missions par les organismes coloniaux. En effet, la Chambre de commerce de Lyon (10) participe à l'édification du pavillon

---

(9) - La construction du transsaharien étant le cheval de bataille du célèbre économiste Maurice Reclus qui signait au "Temps colonial". Elle est souhaité également par la Chambre de Commerce de Lyon.

(10) - Voir le compte-rendu des travaux de la Chambre de Commerce de Lyon pour l'année 1931.

des missions catholiques à l'exposition coloniale de 1931 en versant à celles-ci une subvention de 15.000 francs. Ce mécénat n'est pas bien évidemment dicté par une Foi vigoureuse car il n'est pas unique puisque 3.000 francs sont également versés aux missions protestantes.

Ainsi on doit admettre qu'il n'y a pas de réaction unanime des milieux coloniaux aux propositions des Semainiers et que ceux-ci réagissent en leur âme et conscience individuellement selon leur conviction propre, leur conviction d'homme, parfois de catholique, mais souvent de financier. L'expérience montre qu'il est plus facile d'approuver des questions d'éthique, de morale, que des idées remettant en cause la rentabilité et le profit !

Après les catholiques et les coloniaux une autre tranche de l'opinion publique était susceptible de s'intéresser aux Semaines Sociales de 1930 et de 1936, comme d'ailleurs à toutes les Semaines Sociales, mais elle n'est pas catégorielle mais régionale, il s'agit des Lyonnais, car l'"institution" pour reprendre les mots de Pie XI n'a-t-elle pas vu le jour dans l'ancienne capitale des Gaules ?

## CHAPITRE DOUZIEME

### VU DE LYON

Christian Ponson (1) a bien montré que la première Semaine Sociale tenue dans la cité rhodanienne en 1904 n'avait pas suscité l'enthousiasme des milieux catholiques lyonnais dont les oeuvres étaient le principal souci ; quant aux non-catholiques, le climat émotionnel (2) de l'époque ne pouvait que les éloigner de celle-ci. Mais dans les années 30 les choses ont bien changé et le mouvement de l'histoire n'a pas laissé à l'écart ce lieu où Rhône et Saône unissent leurs forces pour descendre vers le Midi. Les Semaines Sociales ont atteint leur maturité, la hiérarchie dans son ensemble leur est favorable, puisque celles-ci se montrent d'une fidélité inébranlable envers le Pape ; quant aux anticléricaux, ils se sont assagis ! Lyon fut de tout temps une ville où le commerce tint une place importante et la Chambre de Commerce avait des liens étroits avec les colonies françaises notamment en Asie du Sud-Est (3), et en Afrique du Nord. En 1923 est créé à Lyon un office du Maroc, en 1925 un office de l'Afrique équatoriale française ainsi que de l'Afrique occidentale française, nombreux étaient les liens avec les pays mandataires, en 1923 un office économique de Syrie et du grand Liban avait été créé à Lyon. Les milieux coloniaux étant surtout constitués par les milieux d'affaires de Lyon, les Semaines Sociales de 1930 et 1936 ne pouvaient a priori pas les

---

(1) - Dans son livre Les catholiques lyonnais et la chronique sociale 1892-1914.

(2) - Anticléricalisme. Séparation Eglise-Etat.

(3) - Ceci est lié à l'industrie de la soie. Entre 1895 et 1897 une mission lyonnaise d'exploration commerciale est en Chine. Cf. Chambre de Commerce de Lyon.

laisser indifférents. Quant au peuple, aux citoyens de Lyon, aux gens que les statistiques rangerait sous l'appellation de "Lyonnais-moyens", ils étaient sensibilisés aux problèmes coloniaux puisque, sur l'initiative de la Chambre de Commerce de Lyon, avait eu lieu en 1894, à Lyon, une exposition coloniale ; un village noir avait été reconstitué sur les bords du Rhône et le dimanche les familles lyonnaises prenaient le village noir pour but de promenade, mais était-ce le meilleur moyen pour réhabiliter les populations de l'Afrique Noire présentées par certains comme un ramassis d'êtres tenant le milieu entre l'homme et la bête ?

Pour appréhender les réactions de l'opinion lyonnaise face aux Semaines Sociales de 1930 et 1936, on dispose d'un instrument de première main : la presse. Les journaux lyonnais sont assez nombreux et idéologiquement ils reflètent bien tous les courants de pensée, de la gauche anticléricale à la droite ultramontaine. Mais ces journaux modèlent aussi l'opinion publique, vont-ils privilégier dans leurs colonnes "l'Université itinérante du catholicisme français" ?

Avant de commencer cette étude de presse, il est bon de faire la part des principaux organes de presse ; on ne doit pas privilégier les prises de position d'un journal dont le tirage serait infime ! Avec un tirage de 220.000 exemplaires (4), c'est Le Progrès qui est à la tête des journaux lyonnais, il est l'organe de la gauche rationaliste (5), vient ensuite Le Nouvelliste, avec 130.000 exemplaires, journal de la droite conservatrice ; puis Le Lyon Républicain, avec 40.000 exemplaires, organe du radicalisme anticléricale et socialisant ; le Nouveau Journal, avec 25.000 exemplaires, et le Salut Public, avec 20.000 exemplaires, journal du soir de la bourgeoisie modérée dont l'influence est bien plus grande qu'il n'y paraît.

Une première constatation d'ensemble s'impose : la faible place des questions coloniales dans cette presse. On préfère traiter les problèmes hexagonaux qu'élargir l'horizon des lecteurs, et il faut attendre l'événement, le fait divers, pour que l'on parle dans cette presse des colonies ;

---

(4) - Ces chiffres, comme ceux des autres journaux lyonnais, sont extraits de l'Histoire générale de la Presse de C. Bellanger, J. Godechot, P. Gurial, F. Terrou, Tome III.

(5) - Pour plus de détail sur la tendance de ces journaux, voir rubrique Sources imprimées.

elle subit donc l'événement, elle ne le crée pas. Pas de trace d'un reportage dans les profondeurs de l'Afrique Noire ou dans le Maroc de Lyautey, pas un mot des plantations de caoutchouc en Indochine et de la condition sociale des indigènes. Par contre si l'on discute à Genève du travail forcé ou si des accrochages se produisent en Indochine, la presse lyonnaise publie quelques articles dont la teneur épouse souvent l'idéologie des journaux ; souvent des stéréotypes comme "La France des cinq parties du Monde" sont repris. Le contexte général est donc loin d'être favorable pour que les Semaines Sociales de 1930 et de 1936 consacrées aux problèmes coloniaux ne trouvent dans la presse lyonnaise un haut parleur d'où se dégagerait... un vibrant soutien ! Pourtant à Versailles en 1936, le Salut Public, le Nouveau Journal et le Nouvelliste de Lyon envoient chacun deux rédacteurs, par contre pas de trace du Progrès et du Lyon Républicain dans la salle de presse que les Semaines ont aménagé pour messieurs les journalistes. Par cette simple constatation, on perçoit déjà une première coupure, il y a ceux qui vont parler des Semaines Sociales et ceux qui vont les ignorer, n'y aurait-il pas d'un côté la droite et de l'autre la gauche!! ?

Les Lyonnais qui s'informaient exclusivement par la lecture du Progrès ne connaissaient pas l'existence des Semaines Sociales de France, cela devait mettre mal à l'aise les notaires radicaux installés rue du Plat ! (6). Vivant encore dans les concepts scientistes et rationalistes du XIXème siècle, les journalistes du Progrès comme ses lecteurs considèrent toujours les catholiques comme des bêtes curieuses (7) ennemies de la République Française, suppôts du Vatican, hommes et femmes dont la conscience est laissée aux mains des forces obscurantistes et réactionnaires qui règnent encore dans les Eglises, les cathédrales et les séminaires, ces temples où la Déesse Raison n'est pas célébrée et où l'arbre de la Liberté n'a jamais fleuri, mais où la fleur de lys a trouvé refuge. Ce silence sur les Semaines Sociales est révélateur d'une époque, celle où la coupure entre cléricaux et anticléricaux pesait encore trop lourdement dans les mentalités du temps pour que l'on sorte des vieilles habitudes prises pendant l'âge d'or

---

(6) - Lieu où est installé le Secrétariat général et la Chronique Sociale de France.

(7) - La méfiance était réciproque puisqu'en 1911 les évêques avaient interdit aux catholiques du Sud-Est de lire Le Progrès.

de la III<sup>ème</sup> République. Même si 100.000 catholiques avaient défilé sous les bureaux du Progrès, le journal n'en aurait pas fait état.

Pourtant le quotidien attaché aux droits de l'homme parle dans ses colonnes de la convention sur le travail forcé à Genève, et se range du côté du B.I.T., il va donc, sur ce point là, dans le même sens que les Semaines Sociales de Marseille ; mais que l'on ne compte pas sur lui pour exalter la France missionnaire !

La Semaine de Versailles de 1936 est, elle aussi, passée sous silence ; le Progrès parle alors fort peu des problèmes coloniaux qui sont éclipsés par la guerre d'Espagne, cependant dans son numéro du 1er juillet 1936, il fait état des incidents en Algérie qui traduisent selon lui "l'effervescence des populations", il place alors ses espoirs dans le projet modifiant le statut de l'indigénat (8) et non dans le rôle modérateur du catholicisme, agent de coopération entre les civilisations pour reprendre les conclusions de la Semaine de Versailles.

Le Lyon Républicain ne consacre pas une seule ligne aux Semaines Sociales de France (9), pourtant les problèmes coloniaux y sont abordés plus souvent, moins succinctement que dans le Progrès ; sociologiquement le journal touche une population plus populaire que ce dernier mais qui, elle aussi, est attachée au laïcisme, au rationalisme et aux droits de l'homme ; c'est donc pour les mêmes raisons que le journal ignore les Semaines. De 1930 à 1936, la Chronique coloniale du journal nous permet néanmoins de bien cerner sa position sur les problèmes coloniaux ; on peut ainsi comparer cette position avec celle définie en 1930 et en 1936 par les catholiques sociaux d'autant plus facilement que la chronique coloniale du Lyon Républicain est rédigée par un journaliste inamovible Yves Lano (10) ; il ne s'agit donc pas d'une rubrique "point de vue sur" qui ne signifierait rien, si ce n'est l'esprit d'ouverture du journal. Mais cette chronique

---

(8) - Projet présenté par M. Maurice Violette. Le Progrès s'en tient donc aux décisions du gouvernement de Front Populaire et particulièrement celles de M. Marius Moutet, Ministre des Colonies.

(9) - En 1911, les évêques interdisent aux catholiques du Sud-Est la lecture du Lyon Républicain.

(10) - Tous les articles concernant la Chronique coloniale sont signés par ce journaliste en 1930 comme en 1936.

n'est pas à la "Une" du Lyon Républicain, elle est reléguée en page 5, elle ne correspond donc pas à un goût particulier des lecteurs.

Dans le numéro du dimanche 13 juillet 1930, Yves Lano publie un article intitulé "Esclavage et colonisation" où il tente de démontrer que le recul de l'esclavage est lié à l'avance de la colonisation (11) et au recul de l'Islam comme puissance politique. Il s'en suit une légitimation du colonialisme, car les puissances européennes ont délivré du chaos les pays africains "incapables de se développer de leurs propres forces".

Lorsque Yves Lano affirme :

"Cette intervention était légitime et se justifie tout autant par les résultats obtenus que par les abus constatés partout où l'action des gouvernements civilisés ne s'est pas encore exercée", il est, sans le savoir, très proche des positions des Semainiers qui, eux aussi, recherchent une justification de la colonisation pour le progrès apporté par les colonisateurs aux indigènes, mais Yves Lano puise ses principes dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, alors que les Semainiers sont inspirés par la charité chrétienne et par la Croix.

En 1936 le ton change cependant, le Lyon Républicain est moins ardemment colonialiste, le 30 juin 1936 le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes explique aux lecteurs du journal que la colonisation est "fille de l'intérêt et de la violence" et que le colonialisme est un des aspects de l'impérialisme contemporain ; le ton change mais les circonstances internationales expliquent cette rupture. Après l'Ethiopie envahie par l'Italie fasciste, la mission de civilisation est un argument qui porte moins et la S.D.N. en qui tous ceux qui croyaient à la paix par le droit étaient attachés, des Semainiers à la gauche socialiste, en passant par les pacifistes, sombre. Il n'existe plus alors de collectivité internationale digne de ce nom, car elle n'a pas les moyens de régler les conflits de civilisation qui tournent souvent, pour ne pas dire systématiquement, au droit du plus fort.

---

(11) - "Depuis un siècle, la voie du progrès correspond exactement sur la carte de l'Afrique aux énormes étapes successivement conquises par la colonisation européenne et perdues par les marchands de chair humaine".

Le Lyon Républicain, comme les Semaines de Versailles, nie l'existence d'une civilisation supérieure ; mais sa position en matière coloniale a évolué depuis 1936 ; il considère la colonisation comme un fait historique, voit dans l'oeuvre accomplie une excuse mais pas une légitimation, car des pays sans colonisation peuvent accéder au progrès ; l'exemple du Siam entre les territoires anglais et les territoires français justifie cette argumentation. Les troubles qui ont lieu aux colonies sont provoqués, si on lit le Lyon Républicain, par les abus de l'administration coloniale omnipotente et par l'affairisme des grands capitalistes, l'ouvriérisme du journal ressort alors, pour exalter au contraire la fraternité face à la haine et la méfiance, l'image de la terre de France, terre des libertés, est reprise et un hommage aux aïeux de 1794 est rendu ; on s'éloigne là des principes des Semainiers, mais le mur, jusque-là infranchissable entre cléricaux et anticléricaux, est enfoncé lorsque Joseph Jolisson, dans le journal du lundi 27 juillet 1936, rend hommage aux Chrétiens révolutionnaires (12), Mgr Salièges, archevêque de Toulouse, est même cité et soutenu, lorsqu'il affirme : "Le christianisme n'est pas solidaire du capitalisme".

Soutenant le gouvernement de Front Populaire, Maurice Rolland, le samedi 8 août 1936, affirme que les espoirs dans les colonies ne doivent pas être déçus, qu'il faut résoudre là-bas le "problème social" par l'orientation de l'économie coloniale vers une production complémentaire et non concurrente de la métropole. C'est le seul moyen de renforcer la solidarité et de réduire les conflits pour réaliser un "Front français contre l'ennemi du dedans et du dehors". Le primat de l'économie est en quelque sorte affirmé, alors que les Semainiers placent les questions spirituelles au premier rang. Des divergences subsistent, officiellement aucune référence est faite aux Semaines Sociales, mais on perçoit en 1936 la fin proche de cette longue période d'ignorance mutuelle, l'article sur les Chrétiens révolutionnaires en ce sens, fait date.

---

(12) - Dans cet article, Joseph Jolisson fait un rappel historique du mouvement colonial au Moyen-Age, des Conciles, de la Trêve de Dieu, de la Paix de Dieu, plus récemment du rôle bénéfique des encycliques Rerum Novarum et Quadragesimo anno, du Sillon de Marc Sangnier et de "Terre nouvelle" organe des Chrétiens révolutionnaires fondé en 1935.

Les lecteurs du "journal politique quotidien" (13), Le Nouvelliste, sont, par contre, informés des questions religieuses ; elles occupent une bonne partie de l'information diffusée par cet organe de presse ; aucune ordination, aucun décès d'un prélat n'échappent au grand journal conservateur : les Semaines Sociales des années 30 disposant de l'estime et du soutien de la Papauté, le Nouvelliste se voit obligé de parler de celles-ci et d'en diffuser les programmes. Mais il n'est pas loin le temps où, d'un ton superbe, le journal demandait l'interdiction de la Chronique sociale (14), on comprend donc pourquoi, en 1930, les commentaires publiés sur la Semaine de Marseille consacrée au problème social aux colonies sont insipides et traduisent en réalité une réserve sans bienveillance. Certes, dans son numéro du 23 juillet 1930, le Nouvelliste annonce en première page que l'ouverture de la vingt-deuxième session des Semaines Sociales de France aura lieu le 28 juillet et cite les principales personnalités appelées à y participer, cette liste n'est pas exhaustive puisqu'elle est complétée en page 2 dans l'édition du dimanche 27 juillet 1930 ; certes chaque jour, lors de la session, un compte-rendu des travaux de la veille est publié, d'abord en première page, puis ensuite en page 2, mais aucun commentaire partisan n'est fait, ni critique, ni approbation, aucun "coup de chapeau" n'est donné aux Semaines Sociales. Cette réserve s'explique si l'on prend connaissance des articles publiés par le journal sur les problèmes coloniaux, car ceux-ci expriment vraiment le point de vue propre du Nouvelliste.

Dans un article paru le 3 juillet 1930 et intitulé "Politiques coloniales", un journaliste du Nouvelliste, qui a préféré garder l'anonymat, aborde l'épineux problème du travail forcé aux colonies à l'occasion du vote à Genève de la convention sur le travail forcé. Le Nouvelliste est opposé à cette convention, il critique vigoureusement le B.I.T. ignorant des "choses coloniales" et souhaite que la France dans un "but humanitaire" ne ratifie pas le traité. Le Nouvelliste voit, dans la convention du travail forcé, une atteinte à l'indépendance nationale (15), et voit la main

---

(13) - Sous titre du journal.

(14) - Dans les années précédant la première guerre mondiale.

(15) - "Il est assez singulier que des directives puissent être données à la France et au Portugal par des pays qui n'ont aucune expérience dans la matière".

de Londres dans cette affaire, le vieux fond anglophobe de la droite nationaliste ressort en cette occasion (16) ; cette position est exactement à l'opposé de celle des Semainiers qui luttent pour que le travail forcé cesse et qui soutiennent vigoureusement les organismes internationaux.

Il n'est donc pas question que le Nouvelliste lance des souscriptions ou une publicité pour les inscriptions aux Semaines Sociales... Cependant, en 1936, les choses bougent, le Nouvelliste est beaucoup plus favorable aux Semaines Sociales, il publie partiellement, le 16 juillet 1936, une lettre du Cardinal Pacelli au Président de la Commission générale des Semaines Sociales de France et, le samedi 18 juillet 1936, en page 2, le Nouvelliste publie un long article intitulé : "Ce que sont les Semaines Sociales de France", article élogieux, où l'on parle "des méfaits du libéralisme économique", où l'importance de l'oeuvre des Semaines est soulignée et où référence est faite à la Chronique sociale de la rue du Plat ; la conclusion de cet article aurait été inimaginable en 1930 de la part du Nouvelliste, puisque le rédacteur de l'article signant par les initiales R.G. écrit : "... Elles (les Semaines Sociales) ont ainsi doublement servi dans le monde la cause de l'Eglise et la cause de la France, et, grâce à elles, une fois encore, Lyon a été le premier témoin d'une oeuvre aux destinées universelles..."

La Semaine de Versailles, consacrée aux problèmes de civilisation est bien accueillie par le quotidien lyonnais, le lundi 20 juillet il annonce la session et insiste sur la présence de nombreux évêques et archevêques ; le mardi 21 juillet le journal publie même, en page 3, la photo de l'ouverture de la Semaine à Versailles, suit un compte-rendu détaillé plus attrayant que celui de 1930. Le dimanche 26 juillet 1936 le Nouvelliste, dans un compte-rendu de la dernière journée de la session, ne se contente

---

(16) - "... Chose singulière l'Angleterre, puissance coloniale plus importante que toute, a donné son assentiment à cette interdiction. Rappelons seulement pour mémoire que lorsque la Grande-Bretagne se trouve, outre-mer, en présence de tribus sauvages, elle ne se donne pas beaucoup de peine pour les civiliser. Elle préfère les laisser disparaître toutes les fois que des indigènes ne se prêtent pas à un travail productif. C'est ainsi qu'en Océanie la disparition complète des Maoris et l'extinction progressive des Canaques sont les résultats de la politique adoptée par Londres".

pas de narrer les faits, les journalistes du Nouvelliste présents à Versailles, publient dans le quotidien des impressions (17) très favorables sur la session qui vient de s'achever ; sous leur plume, Eglise et Semaines Sociales sont étroitement imbriquées, la période avant 1914 est révo- lue. Ce soutien n'empêche pas le Nouvelliste de se montrer méfiant et hostile à l'égard de la politique coloniale du Front Populaire qui, selon lui, fait la part trop belle aux agitateurs dangereux soutenus par le Komintern, mais le journal, n'affirme-t-il pas lui-même, qu'il est à la pointe de la lutte contre "la dictature judéo-marxiste" (18).

Les Semaines Sociales trouvent une large audience dans le Salut Public, le journal du soir, de haute tenue, dont disposait Lyon et qui se consacre plus spécifiquement à l'information "en profondeur" et non aux gros titres sensationnels et superficiels. Marius Gonin, rédacteur en chef du journal y est pour beaucoup.

En 1930, le journal publie le programme complet de la vingt-deuxième session ; le vendredi 4 juillet 1930, il qualifie la session en perspective de brillante, insiste sur le choix judicieux de Marseille pour traiter de la question coloniale ; cet article est véritablement une publicité pour inciter les gens à s'inscrire à la session. Le mardi 8 juillet 1930, la lettre du Cardinal Pacelli à Eugène Duthoit est publiée. Marius Gonin publie, le 22 juillet 1930, un article sur le problème social aux colonies et c'est en première et deuxième pages que les comptes-rendus de la session sont publiés ; le lundi 4 août le journal fait le bilan de la session, il

---

(17) - "... Réaffirmation de l'aptitude de l'Eglise à orienter toutes les activités humaines, à aménager la Cité. Il y a longtemps que nous savions, depuis Léon XIII surtout, que l'Eglise avait dans sa doctrine les solutions aux problèmes du temps présent. Les conversations ont baigné dans un amour véritable de l'homme. Pour tous les participants une même volonté : donner à l'homme créé et racheté par le Christ, une société digne de lui. Les Semaines Sociales prouvent que l'Eglise trouve en elle-même la force des renouvellements nécessaires, qu'elle "n'a d'emprunt à faire à personne", comme le disait aujourd'hui dans son toast Mgr Feltin, archevêque de Bordeaux, et que pour répondre à la société qui a besoin d'elle, il lui suffit de "rester elle-même".

(18) - Numéro du mardi 23 juin 1936. Le journal appelle à pavoiser la ville de chapeau tricolore contre le rouge des "Moscoutaires".

est très positif : "Une des Semaines les plus caractéristiques depuis les origines de l'institution", "affluence des auditeurs", "élite mêlée à tous les mouvements d'opinion et d'organisation", "hommage rendu à la sincérité des professeurs mais aussi à leur compétence et à la justesse de leur point de vue".

Les questions coloniales ont d'ailleurs une place plus grande dans le "Salut Public" que dans les autres quotidiens lyonnais ; le lundi 7 juillet, Jean Renaud réagit vigoureusement après les incidents de Yen Baï en Indochine, le jeudi 10 juillet, Henriette Waltz célèbre le centenaire du rattachement de l'Algérie à la France, et le mardi 15 juillet Charles Boucaud signe un article sur l'apostolat missionnaire de Pie XI.

En 1936 le journal est représenté par deux rédacteurs à Versailles, et les comptes-rendus des journées sont toujours présentés sous la même forme, cependant ils sont signés Emyl Lad alors qu'ils restaient anonymes en 1930.

Comme le Nouvelliste, le Salut Public publie le mardi 21 juillet 1936 une photo de la XXVIIIème session des Semaines Sociales de France.

Quant au Nouveau Journal, ses lecteurs trouvent en 1930 les mêmes articles sur la Semaine Sociale de Marseille que dans le Salut Public, il ne représente donc pas un courant particulier, cette tendance s'accroît encore en 1936, mais là le rapprochement se fait avec le Nouvelliste dont il reprend les mêmes articles les mêmes jours, à la même page. "Le grand quotidien moderne d'information" (19) n'est alors plus que l'ombre de lui-même.

A lire la presse lyonnaise, l'audience des Semaines Sociales de France n'apparaît pas être très importante ; certes nul n'est prophète en son pays et Marius Gonin, lui-même, semble bien s'en rendre compte puisqu'il notifie à Eugène Duthoit dans un courrier du 17 février 1936 (20) qu'il a envoyé les questionnaires pour la préparation de la Semaine aux principaux instituts missionnaires mais que "pour ce qui concerne Lyon, il n'y a pas grand chose à faire à cause de l'orientation peu favorable". On peut donc penser que si les instituts missionnaires, pourtant intéressés directement aux travaux

---

(19) - Sous-titre du Nouveau Journal.

(20) - A.S.S.F., Correspondance Marius Gonin, 1936.

de 1936, d'abord parce qu'ils font partie de l'Eglise et ensuite parce que l'Empire français est une terre d'évangélisation, ne sont pas favorables ; les Lyonnais en général sont indifférents à des réunions d'intellectuels catholiques que la rumeur publique peut traiter de "colonisateurs en chambre". Les lecteurs du Salut Public et du Nouvelliste peuvent avoir connaissance du déroulement des sessions et des conclusions de celles-ci sur le problème social aux colonies ou sur les conflits de civilisation, mais seuls quelques initiés suivent ceci de très près.

Si l'on devait faire le bilan de l'audience des Semaines Sociales de 1930 et 1936, on constaterait :

Elles n'intéressent pas la masse, mais c'est normal puisqu'elles s'adressent à un public restreint. Les problèmes coloniaux renforcent cette tendance car ceux-ci ne sont pas au premier rang des préoccupations des Français sauf s'il s'agit de voyages, d'exotisme ou d'aventures.

Mais les Semaines se sont faites une place dans les milieux intellectuels, français et étrangers d'obédience catholique.

## CONCLUSION GENERALE

"La Science par l'action" telle était la devise des Semainiers entre les deux guerres ; elle peut sans aucun doute s'appliquer aux Semaines de Marseille et de Versailles. Professeurs et hommes d'Eglise ont essayé de définir un droit de colonisation à la lumière des enseignements du christianisme.

Dans le contexte historique des années 30, peu de Français contestaient la colonisation. Le parti communiste français, violemment anticolonialiste au début des années 30, change d'attitude après 1935 face aux menées hitlériennes et mussoliniennes dans les colonies. Les radicaux cherchent à définir un humanisme colonial mais ne remettent pas en cause la mission civilisatrice de la France. La S.F.I.O. partagée entre défenseurs de l'idée coloniale et "anticolonialistes" définit elle aussi une idéologie dominée par une vision idéale des rapports entre colonisés et colonisateurs de bonne volonté. Du côté de ce qu'il est convenu d'appeler la Droite, on s'embarrasse moins de scrupules vis-à-vis des indigènes et l'idée maîtresse est de défendre l'Empire face à la subversion communiste. Face au dogmatisme des partis, à l'immobilisme des gouvernements, les Semainiers ont essayé d'apporter leur pierre pour améliorer les rapports entre colonisés et colonisateurs. Ont-ils été compris ?

Si du côté des partis, par rapport à la période d'avant-guerre une adhésion beaucoup plus large semble alors entourer l'idéologie coloniale des porte-paroles des ligues "nationales" aux interprètes officiels de la S.F.I.O., dans les mentalités les colonies sont lointaines et l'insignifiance de la place de "l'outre-mer" dans les professions de foi électorales ainsi que la pauvreté jusqu'au Front populaire des débats parlementaires consacrés à ces problèmes, le montre bien. Le mérite de l'organisation catholique d'organiser en six ans deux sessions sur ce problème doit dans ce contexte être souligné. Les Semaines Sociales se détournent du sensationnel ou des problèmes terre à terre pour une réflexion philosophique sur

l'Empire, ses hommes, son avenir dans le contexte international, le vent du large souffle sur Marseille et sur Versailles, il apporte avec lui des exemples concrets qui permettent aux auditeurs de prendre conscience des problèmes coloniaux ; les solutions que les professeurs tentent de proposer sont souvent novatrices mais elles auraient gagné à être plus connues dans la France toute entière, car il n'y avait rien d'ésotérique dans les sessions de Marseille et de Versailles, seulement le poids du passé pesait encore sur les rapports entre catholiques et non catholiques si bien qu'une infime minorité de gens fut informée des conclusions des Semaines sur la question coloniale, et cette minorité était composée précisément des gens proches des Semainiers.

C'est l'orientation juridique des Semaines Sociales qui a amené l'équipe de la rue du Plat à vouloir définir un droit de colonisation, c'est l'orientation juridique qui poussait ces hommes et ces femmes à faire confiance aux organismes de coopérations internationales (B.I.T. et S.D.N.) pour atténuer les conflits, il ne faut pas douter qu'elle imprègne toute une période, celle des années 30 dans l'histoire de la Chronique Sociale.

DOCUMENTS ANNEXES

I - DU CHAPITRE PREMIER

- 3 - Marius Gonin (1873-1937) : Ce bourgeois lyonnais du quartier Saint-Jean lié aux milieux de la soie est un disciple de Léon XIII, il fonde de nombreux cercles et patronages qu'il fédère en la Chronique du Sud-Est. Il se sépare en 1905 du Sillon trop centraliste à son goût. En 1909 il fonde la Chronique sociale de France. Il dirige le quotidien "Démocrate du Sud-Est" en 1907 qui devient en 1908 le "Social". Après 1918, il dirige l'Express, le Salut Public puis le Nouveau Journal. Il est secrétaire général des Semaines Sociales de France.
- 10 - Henri Lorin (Paris 1857 - Paris 1914) : Sociologue français, il fut président de l'Union des Etudes des Catholiques sociaux en 1901 et président de la Commission générale des Semaines Sociales en 1905.
- 20 - Adéodat Boissard : Outre sa fonction de secrétaire général des Semaines Sociales, il est secrétaire de l'Association Internationale pour le Progrès social et membre de la ligue des Catholiques français pour la Justice et pour la Paix internationale.
- 21 - Liste de 1930 et Liste de 1936 :

(pages suivantes)

Commission générale des Semaines Sociales - 1930

MM.	Eugène DUTHOIT	Lille
	Marius GONIN	Lyon
	Adéodat BOISSARD	Paris
	Maurice ANGLADE	Rodez
	Mgr BEAUPIN	Paris
	Charles BODIN	Rennes
	Jean BRUNHES	Paris
Mlle	BUTILLARD	Paris
MM.	Louis COIRARD	Aix-en-Provence
	Docteur Rémy COLLIN	Nancy
	Augustin CRETINON	Lyon
	Paul CUCHE	Grenoble
	R.P. DESBUQUOIS	Paris
	Chanoine DESGRANGES	Paris
	Maurice DESLANDRES	Dijon
	Louis DUVAL-ARNOULD	Paris
	Etienne ESTRANGIN	Marseille
	Charles FLORY	Paris
	S.E. Mgr GERLIER	Evêque de Tarbes et de Lourdes
	R.P. GILLET	Rome
	Emmanuel GOUNOT	Lyon
	Georges GOYAU	Paris
	Philippe de LAS CASES	Paris
	Jen LEROLLE	Paris
	Georges MAIROT	Besançon
	Etienne MARTIN SAINT-LEON	Versailles
Mme	MEYSSONNIER-MILCENT	Paris
MM.	Docteur PARANT	Toulouse
	René PINON	Paris
	Charles POISSON	Angers
Mlle	Cécile PONCET	Grenoble
MM.	Auguste PRENAT	Saint-Etienne
	Chanoine ROUCHOUZE	Lyon
	Alexandre SOURIAC	Paris
	Jean TENEL	Lyon
	Chanoine THELLIER de PONCHEVILLE	Paris
	Chanoine Pierre TIBERGHEN	Lille
	Jacques TOURRET	Lyon
	Max TURMANN	Fribourg (Suisse)
	R.P. VALENSIN	Lyon
	Mgr VANNEUFVILLE	Rome
	Maurice VAUSSARD	Paris
	Joseph VIALTOUX	Lyon
	Henry VIZIOZ	Bordeaux
	Joseph ZAMANSKI	Paris
	Jules ZIRHHELD	Paris

Commission générale des Semaines Sociales - 1936

MM.	Eugène DUTHOIT, président	Lille
	Marius GONIN, secrétaire général	Lyon
	Adéodat BOISSARD, secrétaire général	Paris
	Maurice ANGLADE	Rodez
	Mgr BEAUPIN	Paris
	Charles BLONDEL	Paris
	Charles BODIN	Rennes
	Charles BOUCAUD	Lyon
Mlle	BUTILLARD	Paris
MM.	Louis COIRARD	Aix-en-Provence
	Docteur Rémy COLLIN	Nancy
	Augustin CRETINON	Lyon
	Paul CUCHE	Grenoble
	Joseph DANEL	Lille
	R.P. DESBUQUOIS	Paris
	Chanoine DESGRANGES	Paris
	Maurice DESLANDRES	Dijon
	Louis DUVAL-ARNOULD	Paris
	Maurice EBLE	Paris
	Etienne ESTRANGIN	Marseille
	Charles FLORY	Paris
	S.E. Mgr GERLIER	Evêque de Tarbes et de Lourdes
	Emmanuel GOUNOT	Lyon
	Georges GOYAU	Paris
	Philippe de LAS CASES	Paris
	Jean LEROLLE	Paris
	R.P. MERKLEN	Paris
Mme	MEYSSONNIER-MILCENT	Paris
MM.	Alfred MICHELIN	Paris
	Docteur PARANT	Toulouse
	René PINON	Paris
	Charles POISSON	Angers
Mlle	Cécile PONCET	Grenoble
MM.	Auguste PRENAT	Saint-Etienne
	André ROUAST	Paris
	Mgr ROUCHOUZE	Lyon
	André ROULLET	Lyon
	Mgr DE SOLAGES	Toulouse
	Alexandre SOURIAC	Paris
	Gaston TESSIER	Paris
	Chanoine THELLIER DE PONCHEVILLE	Paris
	Chanoine Pierre TIBERGHEN	Lille
	Jacques TOURET	Lyon
	Max TURMANN	Fribourg (Suisse)
	R.P. Albert VALENSIN	Lyon
	Maurice VAUSSARD	Paris
	Joseph VIALATOUX	Lyon
	Henri VIZIOZ	Bordeaux
	Joseph ZAMANSKI	Paris
	Jules ZIRNHELD	Paris

II - DU CHAPITRE TROISIEME

- 3 - Cartes des membres de la Commission générale des Semaines Sociales de France (page suivante).
- 12 - Liste des professeurs participant aux Semaines de 1930  
Liste des professeurs participant aux Semaines de 1936  
(pages suivantes)
- 15 - Liste des évêques et archevêques adhérents à la Semaine de Marseille

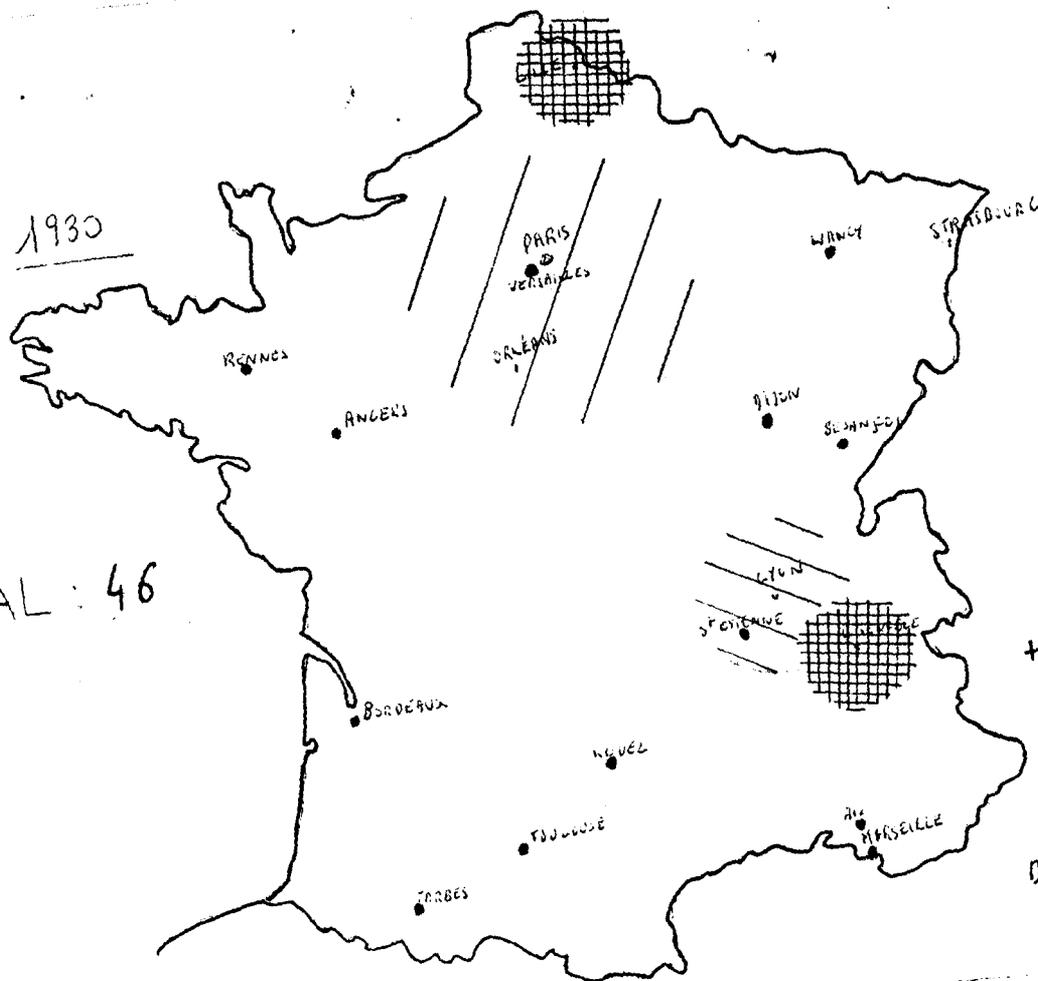
S.G. Mgr DUBOURG	Evêque de Marseille (Président)
S.G. Mgr de LLOBET	Archevêque d'Avignon
S.G. Mgr LEYNAUD	Archevêque d'Alger
S.G. Mgr LEMAITRE	Archevêque de Carthage
S.G. Mgr SIMEONE	Evêque de Fréjus et de Toulon
S.G. Mgr DURAND	Evêque d'Oran
S.G. Mgr REMOND	Evêque de Nice
S.G. Mgr PAGET	Evêque de Valence
S.G. Mgr MIGNON	Evêque de Montpellier
S.G. Mgr JORCIN	Evêque de Digne
S.G. Mgr HURAUULT	Evêque de Viviers
S.G. Mgr THIENARD	Evêque de Constantine
S.G. Mgr GIRBEAU	Evêque de Nîmes
S.G. Mgr RODIE	Evêque d'Ajaccio
S.G. Mgr PIC	Evêque de Gap

Liste des évêques et archevêques adhérents à la Semaine de Versailles

S. Exc. Mgr Valerio VALERI	Nonce apostolique
S. Em. le Cardinal VERDIER	Paris
S. Em. le Cardinal LIENART	Lille
S. Em. le Cardinal SUHART	Reims
S. Em. le Cardinal BAUDRILLART	Paris
S. Exc. Mgr FELTIN	Bordeaux
S. Exc. Mgr CHAPTAL	Paris
S. Exc. Mgr BEAUSSART	Paris
S. Exc. Mgr COURCOUX	Orléans
S. Exc. Mgr LAMY	Meaux
S. Exc. Mgr GOUBON	Evreux
S. Exc. Mgr DUTORT	Arras
S. Exc. Mgr LOUIS	Périgueux
S. Exc. Mgr RODIE	Ajaccio
S. Exc. Mgr HEINTZ	Troyes
S. Exc. Mgr LE HUNSEC	Représenté par le R.P. BEINHARD
S. Exc. Mgr FIGUET	Clermont

1930

TOTAL : 46



LÉGENDE

+ de 15

De 5 à 10

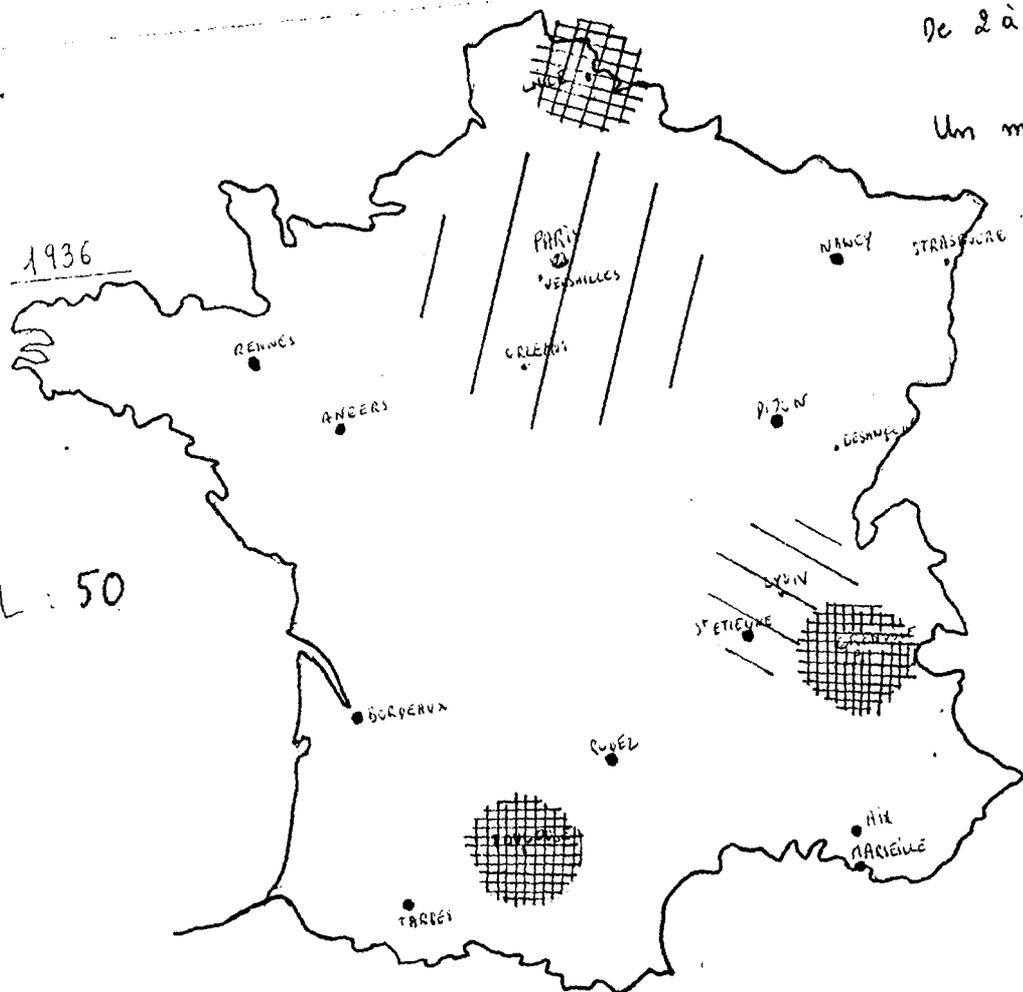
De 2 à 5

Un membre

②

1936

TOTAL : 50



Liste des Professeurs - Semaines Sociales de Marseille - 1930

- M. René PINON : Rédacteur de la Revue des Deux Mondes  
21, avenue de la Motte Piquet, Paris, VIIème.
- Le R.P. DELOS : Professeur à l'Université catholique de Lille  
96, rue Brûle-Maison, Lille.
- M. l'Abbé Bruno de SOLAGES : Directeur de la Revue d'Apologétique  
Mézens par Saint-Sulpicé (Tarn).
- Le R.P. VALENSIN : Professeur à la Faculté de Théologie  
Impasse - 6, rue d'Auvergne, Lyon.
- Médecin Lt-Colonel BLANCHARD : Professeur d'épidémiologie à l'Ecole  
d'Application du Service de Santé des troupes coloniales,  
Marseille.
- Soeur Marie-Andrée du SACRE COEUR : Soeur Blanche de Notre-Dame d'Afrique  
Hôpital Lavigerie, Biskra (Constantine).
- M. Georges GOYAU : de l'Académie Française  
36, rue de la Pompe, Paris, XVIème.
- M. Barthélémy RAYNAUD : Professeur à la Faculté de Droit de l'Université  
d'Aix-Marseille - Professeur de Droit colonial à  
l'Institut Colonial, Marseille.
- Le R.P. Yves de LA BRIERE : Professeur à l'Institut catholique  
8, avenue de Villard, Paris, VIIème.
- M. Pierre DEFFONTAINES : Professeur à l'Ecole des Sciences Sociales et  
Politiques de Lille  
10, rue d'Alembert, Lille.
- M. Henri BIENIER : Ancien Chef du Service économique de l'Indochine  
136, Chemin du Roucas Blanc, Marseille.
- Le R.P. MARCHAL : Assistant du Supérieur général des Pères Blancs  
Maison Carrée près Alger.
- M. BOYER BANSE : Professeur à l'Institut Agricole d'Algérie  
1 bis, rue Michelet, Alger (Algérie).
- Le R.P. ARNOU : Attaché du B.I.T.  
22, boulevard James Fazy, Genève.
- M. Joseph DANIEL : Professeur à l'Université catholique  
23, rue Paton, Lille.

Mgr MULLA : Professeur à l'Institut Pontifical oriental  
Via Tor Fiorenza, 2, Rome, 36.

M. PASQUIER BRONDE : Adjoint au Maire d'Alger  
2, rue Portalis, Alger.

M. Pierre BERTHAULT : Professeur à l'Institut Agricole d'Algérie  
Dar Edjerid, Chemin de Gascogne, Mustapha Supérieur, Alger.

Le R.P. AUPIAIS : Mission catholique  
Porto Nova (Dahomey).

Le R.P. CHARLES : Professeur à l'Université de Louvain  
11, rue des Récollets, Louvain (Belgique).

M. Louis MASSIGNON : Professeur de sociologie musulmane au Collège  
de France, 21, rue Monsieur, Paris, VIème.

Le R.P. CADIÈRE : des Missions Etrangères  
rue du Bac, Paris.

M. Georges HARDY : Directeur de l'Ecole coloniale  
2, Avenue de l'Observatoire, Paris.

Liste des Professeurs - Semaines Sociales de Versailles - 1936

- M. Eugène DUTHOIT : Président de la Commission Générale des Semaines Sociales -  
Du heurt à l'échange pacifique entre civilisations.
- M. Jean LACROIX : Professeur agrégé de Philosophie -  
Les éléments constitutifs de la notion de civilisation.
- M. René PINON : Professeur à l'Ecole des Sciences Politiques -  
Influence des facteurs politique, social, économique sur les rapports des civilisations.
- M. Jean GUITTON : Professeur agrégé au Lycée de Lyon -  
La civilisation occidentale.
- M. Louis MASSIGNON : Civilisation islamique, ses contrats avec les autres civilisations.
- R.P. CHARLES S.J. : Civilisation d'Extrême-Orient.
- R.P. BON SILVEN : Professeur au Scolasticat d'Enghien -  
La question d'Israël parmi les nations.
- M. Paul CUCHE : Doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Grenoble -  
Les idoles du Monde contemporain et les heurts de civilisations qu'elles suscitent.
- R.P. VILLAIN : Directeur adjoint de l'"Action Populaire" -  
Le communisme, son influence sur les rapports de civilisations.
- Mgr DE SOLAGES : Recteur de l'Institut catholique de Toulouse -  
Catholicisme et Civilisations.
- M. MARITAIN : Professeur à l'Institut catholique de Paris -  
Le catholicisme, agent de coopération.
- M. Charles FLORY : Ancien Président de A.C.J.F. -  
Pourquoi les civilisations sont-elles appelées à collaborer ?
- R.P. MAZE : des Pères Blancs -  
Evangélisation et civilisation - Action missionnaire et action coloniale.
- R.P. Yves de LA BRIERE : Professeur à l'Institut Catholique de Paris et à l'Institut de Droit international -  
Les formes politiques de coopération entre peuples de civilisations différentes.

M. Joseph DANEL : Professeur à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Lille -  
Les formes sociales de coopération entre pays de diverses civilisations.

R.P. J.T. DELOS O P : Professeur à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Lille -  
La coopération intellectuelle : ses fondements.

Mgr BEAUPIN : Formes présentes de coopération intellectuelle

Madame G. ETIENNE : Surintendante au P.O. Midi -  
La question des loisirs.

#### Conclusion générale

S. Excellence Monseigneur ROLAND-GOSSELIN , dans la chaire de sa cathédrale à l'ouverture de la Semaine Sociale de Versailles -  
La transcendance de l'Evangile sur toute civilisation.

Conférence de S. Excellence Monseigneur d'HERBIGNY, évêque d'Ilion -  
Message du Christ et de l'Eglise aux civilisations.

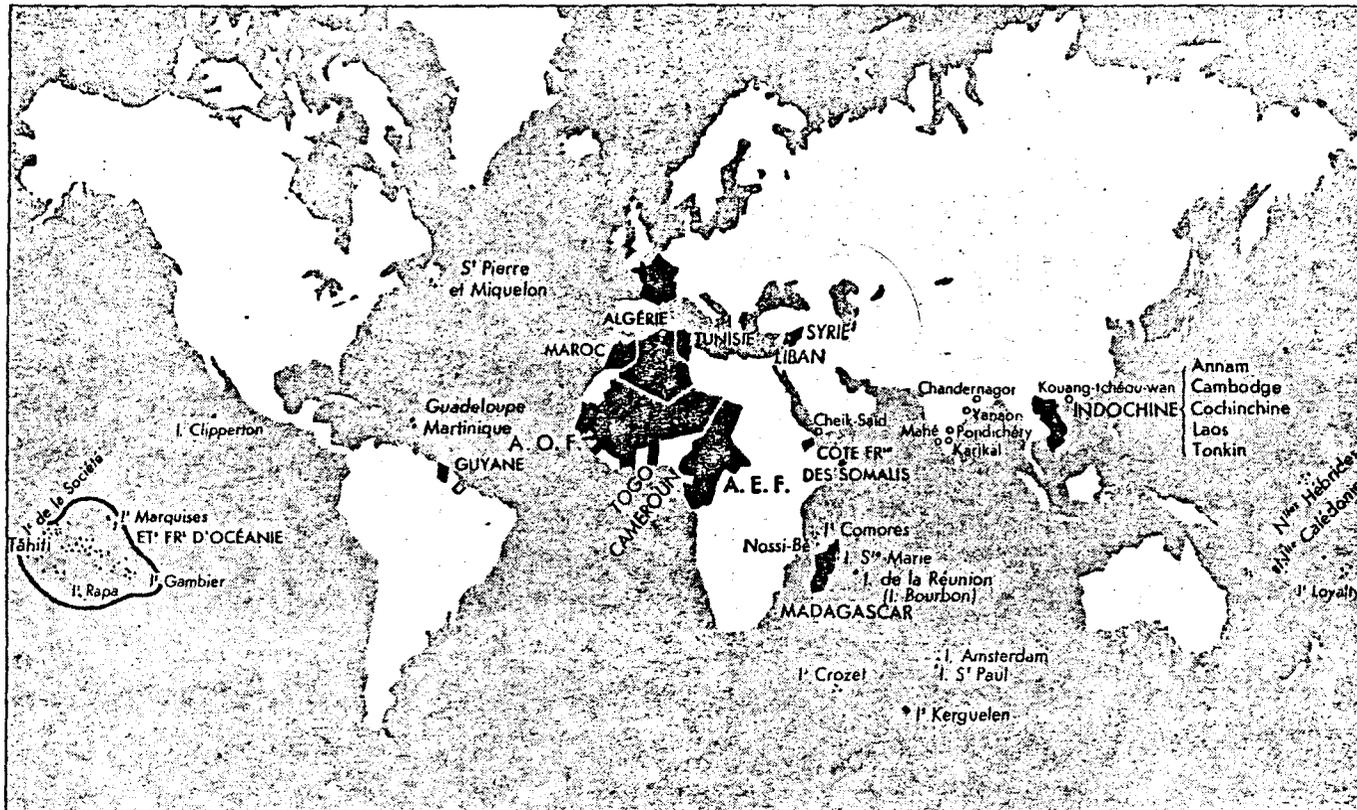
#### Veillée religieuse

Méditation par M. l'Abbé THELLIER DE PONCHEVILLE :  
Le Christ et la pacification mondiale.

L'Activité des Catholiques sociaux en 1936  
Conférence de M. Philippe de LAS CASES, Avocat à la Cour d'appel de Paris.

III - DU CHAPITRE QUATRIEME

- 1 - Carte de l'Empire coloniale français  
(page suivante)
  
- 4 - Articles 22 et 23 du Pacte de la S.D.N.  
(page suivante)
  
- 6 - Maréchal LYAUTEY : Cet officier de cavalerie a été attiré dans sa jeunesse par les idées du catholicisme social, il était lié à Albert de Mun, mais il dit avoir cessé de pratiquer à 29 ans, et être resté quarante-six ans sans prier Dieu. Monarchiste étant jeune, il avait été déçu de découvrir à Rome que Léon XIII était républicain, il le devint sans enthousiasme à partir du moment où la République était conservatrice et rendait un Empire colonial à la France. Il décida donc de la servir. Collaborateur de Galliéni au Tonkin, c'est au Maroc qu'il s'illustra pendant la guerre, il réussit à y maintenir l'ordre en dépit des intrigues allemandes et à poursuivre son développement économique et social fondé sur l'équilibre entre le Maroc ancien et le Maroc jeune, évoluant à l'américaine ; c'est donc avec tout ce passé prestigieux et avec une Foi retrouvée que Lyautey est invité à la session de Marseille en 1930. Nous aurons l'occasion de revenir sur ses idées en matière coloniale mais voyons déjà la lettre qu'il adresse à Eugène Duthoit lors de la session des Semaines à Marseille :  
(pages suivantes)



L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS ENTRE LES DEUX GUERRES soit: 12 millions de km<sup>2</sup>

## DOCUMENTS

### 1 — Pacte de la Société des Nations (Traité de Versailles)

ARTICLE 22 : Territoires qui ont cessé d'être sous la domination des États qui les gouvernaient précédemment et qui sont habités par des peuples incapables de se diriger eux-mêmes.

Le bien-être et le développement de ces peuples forment une mission sacrée de civilisation...

Il convient de confier la tutelle de ces peuples aux nations développées qui, en raison de leurs ressources, de leur expérience ou de leur position géographique, sont le mieux à même d'assumer cette responsabilité : elles exerceraient cette tutelle au nom de la Société des Nations.

Le caractère du mandat doit différer selon le degré de développement du peuple, la situation géographique du territoire, ses conditions économiques :

A. — Certaines communautés qui appartenaient autrefois à l'Empire ottoman ont atteint un degré de développement tel que leur existence comme nations indépendantes peut être reconnue provisoirement, à condition que les conseils et l'aide d'un mandataire guident leur administration jusqu'au moment où elles pourront se conduire toutes seules.

B. — Le degré de développement d'autres peuples, spécialement ceux de l'Afrique centrale, exige que le mandataire y assume

l'administration du territoire à des conditions qui, avec la prohibition de la traite des esclaves, le trafic d'armes et d'alcool, garantiront la liberté de conscience et de religion, sans autres limitations que le maintien de l'ordre public, l'interdiction d'établir des fortifications et de donner aux indigènes une instruction militaire si ce n'est pour la police ou la défense, et qui assureront aux autres membres de la Société l'égalité des échanges et du commerce.

C. — Enfin des territoires tels que le Sud-Ouest africain ou les Iles du Pacifique Austral, éloignés de tout centre de civilisation et de superficie restreinte, ne sauraient mieux être administrés que sous les lois du mandataire comme une partie intégrante de son territoire.

ARTICLE 23 : Les membres de la S.D.N. :

b) s'engagent à assurer un traitement équitable des populations indigènes dans les territoires soumis à leur administration ;

c) chargent la Société du contrôle général du commerce des armes et des munitions avec les pays où le contrôle de ce commerce est indispensable à l'intérêt commun.

LETTRE DE M. LE MARECHAL LYAUTEY

---

A M. Eugène Duthoit, Président des Semaines Sociales

Thorey, par Vézelize (Meurthe et Moselle)

le 23 juillet 1930

Mon cher Président,

Vous aviez bien voulu me demander de participer à la Semaine Sociale de Marseille, consacrée cette année au *Problème Social dans les pays de Colonisation* et d'en présider une des Assemblées.

Je n'ai pas à vous redire mon regret de n'avoir pu répondre à votre appel, ni le prix que j'aurais attaché à être associé à l'étude de questions auxquelles j'ai donné le meilleur de ma vie active et de ma carrière publique.

Malheureusement les obligations que m'impose la préparation de l'Exposition Coloniale de 1931 m'ont mis dans l'impossibilité matérielle de faire ce déplacement.

Je vous demande tout d'abord de vous faire auprès de tous vos collaborateurs l'interprète de mes regrets et de leur donner les motifs de mon absence. Vous voudrez bien leur dire avec quel intérêt et quelle haute sympathie, en quelle communion d'esprit, de coeur et de foi, je m'associe aux travaux des *Semaines Sociales*, et en particulier à celle de Marseille en raison du sujet auquel elle est consacrée.

Les circonstances ne me permettant pas d'être au milieu de vous, vous m'avez fait l'honneur de me demander de vous écrire une lettre dont vous puissiez donner lecture. Ainsi que vous me l'écrivez : "L'objet de ce *Problème Social dans les pays de Colonisation*, c'est la vie commune à organiser dans l'ordre, dans la justice et dans la paix, entre une Métropole largement pourvue de biens matériels et spirituels, et une Société indigène qui a sa valeur propre, mais que les circonstances ont pu longtemps priver des avantages de la civilisation moderne." Ce que vous voudriez montrer, ajoutez-vous, c'est : "comment cette collaboration entre les administrateurs et les colons venus de la Métropole d'une part, les Indigènes de l'autre, doit être imprégnée de cet esprit social contenu dans l'Évangile, entretenu par l'Église Catholique.

Vous avouerai-je que lorsque j'ai pris la plume pour répondre au désir que vous vouliez bien me témoigner, je me suis rendu de suite compte, à mesure que se présentait à mon esprit tout ce que me suggérerait mes souvenirs et mes expériences, qu'il m'y faudrait tout un volume.

Or, de fait, il se serait trouvé bien inutile, puisque en lisant le programme que vous avez bien voulu m'envoyer, j'y vois que toutes les questions essentielles seront traitées par les hommes les mieux qualifiés.

Il n'y a qu'à lire les textes des dix-huit leçons énumérées dans les séances des 28, 29, 30, 31 juillet, 1er et 2 août, pour se demander ce qu'on pourrait bien y ajouter.

Certes, si j'avais eu la grande joie d'être présent, tel que je me connais, je n'aurais certainement pas résisté au désir de dire mon mot, surtout au sujet de celles de ces leçons qui touchent aux questions dont je me suis spécialement occupé. Je me serais même probablement laissé entraîner, tant le sujet me passionne, à m'étendre trop longuement, et, à cet égard, les auditeurs de votre Semaine Sociale peuvent peut-être en fin de compte se féliciter de mon absence, parce que j'aurais pu abuser de leur patience. Du reste, parmi ceux qui sont appelés à donner ces "Leçons", je vois bien des hommes avec lesquels je suis habitué à travailler et à collaborer, avec qui je me trouve en pleine communauté d'idées.

Pour n'en citer que quelques-uns :

C'est M. René Pinon, qui doit traiter de "L'extrême variété des conditions naturelles et historiques, ainsi que de la structure sociale, dans les pays de colonisation." Ah ! suis-je assez d'accord avec lui sur ce point, sur lequel on ne saurait trop insister, car rien n'est plus néfaste que la tendance contre laquelle j'ai eu à lutter pendant toute ma vie coloniale, de vouloir envisager les "Frances extérieures" sous un aspect uniforme, et de chercher à les assimiler à la Métropole.

C'est M. Georges Goyau, mon confrère de l'Académie Française, avec qui je me suis si souvent entretenu des choses que nous avons à coeur en commun.

C'est M. Henri Brenier que j'ai vu arriver il y a trente ans à Hanoï à son premier voyage en Indo-Chine, et qui va traiter du grave problème "de la population dans les Colonies".

C'est enfin M. Georges Hardy, Directeur de l'Ecole Coloniale, qui fut, pour la plus longue période de ma Résidence Générale au Maroc, mon Directeur Général de l'Instruction Publique. Entre lui et moi, la communauté de vues fut toujours complète, sans une restriction, sur la conception de la Politique à pratiquer avec les Indigènes, le respect de leurs traditions et de leurs institutions, la doctrine de l'enseignement à leur donner et de ses diverses modalités. *Dès lors que Georges Hardy est parmi vous, vous pouvez m'y regarder comme présent*, car nul mieux que lui ne peut vous exprimer ce que j'aurais pu avoir à vous dire.

Si je n'abuse pas de votre patience, permettez-moi avant de terminer de vous indiquer dans certaines de mes publications quelques points que je crois devoir vous signaler.

C'est d'abord dans mon volume *Dans le Sud de Madagascar*, paru en 1903, les passages des conclusions où, pour la première fois, je développe mes idées sur la "Politique du Protectorat" (p. 381-382, p. 389 à 393).

Dans mon volume *Paroles d'Action*, je me permets de vous signaler mes deux allocutions prononcées le 26 mai 1921 (p. 339) et le 7 décembre (p. 375) au "Congrès des Hautes Etudes Marocaines" qui venait précisément d'être conçu et institué par Georges Hardy.

Pour ce qui est du respect des Musulmans pour notre religion nationale et pour ceux qui la respectent, je me permets de vous reporter à mon allocution du 19 octobre 1922, à l'inauguration du Mihrab de la Mosquée de

Paris (p. 369) et à mon allocution du 30 décembre 1922, à l'inauguration du monument Charles de Foucauld, à Casablanca (p. 378). Peut-être trouverez-vous quelque intérêt à citer quelques passages des allocutions que je viens de vous signaler, à l'occasion de certaines questions qui seront traitées dans la Semaine Sociale.

Dans mes "Lettres du Tonkin et de Madagascar" que vous avez peut-être entre les mains, vous trouveriez aussi, à propos de l'Annam et du Cambodge, des considérations sur cette "Politique de Protectorat" que j'ai toujours regardée, lorsqu'elle est réalisable, comme la meilleure des formules coloniales.

Mais, m'objecterez-vous, vous ne parlez là qu'Indochine, Madagascar, Maroc, alors que dans la "Semaine", nous envisageons les questions coloniales dans leur ensemble. C'est que j'ai une très mauvaise habitude qui est de ne parler que de ce que je connais.

Et voici que je me trouve vous avoir écrit une lettre qui a dépassé mes prévisions et vous voudrez bien, mon cher Président, en excuser la longueur.

Il y a pourtant un point que j'aurais bien voulu voir toucher, sinon toucher moi-même, et que je ne vois pas dans le programme des dix-huit leçons. C'est le péril qu'offre la présence en France d'un si grand nombre de régiments indigènes, résultant de la réduction d'effectifs français provenant non seulement de notre diminution de population, mais aussi des lois militaires réduisant le service à un an. C'est aussi la présence d'un si grand nombre d'ouvriers indigènes provenant de la diminution de notre main-d'oeuvre. Ce sont là, à mon sens, choses très graves et qui ne sont pas sans une influence notable sur ce "malaise colonial", dont il n'est que trop sérieusement question.

Mais je m'arrête, pour ne pas ouvrir un nouveau chapitre.

Il me reste à vous adresser mes meilleurs voeux pour la Semaine Coloniale, dans la certitude qu'avec le programme qui a été établi, avec la qualité des éminentes personnalités appelées à y participer, elle ne pourra donner que les résultats les plus pratiques et les plus efficaces, et, bien que je ne sois plus qu'un "Colonial en retraite", je me promets un bien grand intérêt d'en lire les comptes rendus et de m'entretenir avec ceux qui y auront collaboré, et avec vous d'abord, mon cher Président, que je prie d'agréer ici l'expression de ma bien haute sympathie.

LYAUTEY.

IV - DU CHAPITRE CINQUIEME

- 9 - Lettre de S. Em. le Cardinal PACELLI à Eugène DUTHOIT,  
11 juillet 1936 (page suivante)
- 11 - Bartholomé de LAS CASES (Séville 1474 - Madrid 1566) : Ce fils d'un compagnon de Christophe Colomb se fait dominicain en 1523. Evêque de Chiapa au Mexique en 1544, il prend la défense des Indiens dans des lettres adressées à Ferdinand d'Aragon, puis à Charles Quint. Mais curieusement il conseilla d'implanter dans les colonies d'Amérique des travailleurs noirs amenés d'Afrique, pour éviter que les Indiens soient victimes du travail forcé, il fut donc à l'origine de la traite des Noirs. Il peut être considéré comme un juriste, un théologien et bien sûr, un missionnaire dont le but était d'arrêter la destruction des Indiens.
- 12 - François de VITORIA (1480-1546) : Le docteur du droit de la colonisation le plus prestigieux du XVIème siècle. Esprit calme et modéré, aux préoccupations universelles. Il avait une chaire primaire de théologie à Salamanque. "Homme réaliste et idéaliste qui unit les deux inclinaisons en les équilibrant par la solide clarté de sa raison et par l'authenticité de son esprit chrétien" selon le mot de Joseph Folliet.

LETTRE DE S. EM. LE CARDINAL PACELLI

---

Du Vatican, le 11 juillet 1936.

Monsieur le Président,

Comment ne saluerait-on pas avec un bonheur toujours nouveau le retour de l'annuelle Session des Semaines Sociales, qu'en vertu d'une tradition désormais bien établie, le commencement des vacances ramène parmi les catholiques français ? Il s'y débat des questions tellement importantes, il s'y accomplit de si fructueux travaux, que leur seule perspective ne peut manquer de susciter de grandes espérances et de non moindres consolations.

Le sujet que vous vous proposez de traiter dans cette session est d'ailleurs bien de ceux auxquels Sa Sainteté attache la plus grande importance. Il n'aborde rien moins que l'étude des conflits de civilisations. C'est assez dire l'ampleur et la gravité d'une question qui intéresse en somme au plus haut degré l'humanité tout entière et son acheminement dans les voies du progrès et du salut.

Lorsqu'on parle de civilisation, il faut surtout considérer que ce terme ne signifie pas seulement un ensemble de biens et d'éléments matériels et temporels, mais aussi, et très spécialement, une somme de valeurs intellectuelles, morales, juridiques, spirituelles. Il n'est pas douteux que la primauté revient à ce dernier groupe de facteurs dont le total revendique de préférence le titre plus noble de culture, qui serait comme l'âme de la civilisation.

Mais si toute civilisation relève d'une culture, c'est donc aussi que toute civilisation plonge, en dernière analyse, dans un problème d'ordre spirituel, selon la conception que les hommes se font de la vie, de leur origine et de leur destinée.

Qu'il y ait eu, au cours des siècles, qu'il y ait encore aujourd'hui une grande variété de civilisations, c'est un fait d'expérience élémentaire, que nous ne nous attarderons pas à souligner. Une telle diversité présenterait, sans aucun doute, une merveilleuse vision de beauté, si les différentes civilisations étaient unies entre elles par des liens de fraternelle compréhension et de mutuelle collaboration. Mais, hélas ! il n'en est pas ainsi. S'inspirant fréquemment de principes erronés, aveuglées par l'ambition, par le désir déréglé des biens terrestres, emportées dans le tourbillon d'une concurrence déloyale, tout occupées à se surpasser l'une l'autre, les diverses civilisations offrent trop souvent un bien douloureux spectacle d'antagonisme et de haine, de lutte et de rivalité. Et tels sont précisément les conflits que la Semaine Sociale de Versailles entend dénoncer, pour en faire ressortir l'unique, nécessaire et souveraine solution.

Or, le christianisme se présente, ici comme ailleurs, en libérateur, en sauveur. Il réalise, en effet, l'homme nouveau, moralement perfectionné comme individu et comme membre de la société, habitué à considérer les biens d'ici-bas, surtout la vie présente, comme le moyen de s'élever à une vie supérieure et éternelle. Ainsi le christianisme travaille à accomplir, sur le plan spirituel, une oeuvre de compréhension pacifique et bienfaisante, et en s'adressant, avec ses notes d'universalité et d'unité, à ce qu'il y a de constant et d'identique chez tous les hommes, il les rapproche par le fait même et resserre leurs liens d'amitié, ou mieux de parenté, au sein de la grande et unique famille des enfants de Dieu et des frères de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Car, malgré les variétés et les contrastes, l'homme reste l'homme en quelque temps et en quelque pays qu'il vive. Sa création est marquée au coin de l'unité. La nature humaine, douée d'intelligence et de volonté, provenant d'une seule souche originelle, issue d'un même principe, et destinée au même bien suprême, qui est Dieu, se doit de retrouver en son fond, à tous les stades de son progrès matériel et spirituel, les mêmes nécessités vitales, auxquelles seul le christianisme peut répondre exhaustivement. Elargissant, en outre, à l'humanité tout entière, sans distinction, les infinis trésors de l'ordre surnaturel dont Notre-Seigneur a constitué l'Eglise dépositaire et distributrice, le christianisme fait sien le programme de l'Apôtre : *Omnia et in omnibus Christus*. (Col. III, II). C'est par là qu'il informera toutes les civilisations en leur donnant une âme commune.

Mais cela ne signifie pas, il faut bien le remarquer, que l'Eglise veuille faire, parmi les peuples, une oeuvre de nivellement, d'unification, d'uniformité, qui serait contre nature. L'histoire prouve à quel point l'Eglise s'est toujours montrée respectueuse de leurs caractères distinctifs, de leurs apports particuliers et légitimes. Aussi, fidèle à son divin mandat de procurer le salut des âmes, s'est-elle toujours prononcée contre un particularisme religieux qui prétendrait que la révélation et le salut fussent l'apanage d'une civilisation plutôt que de telle autre.

Saint Paul n'a-t-il pas proclamé l'universalité du plan rédempteur quand il a dit que Dieu veut omnes homines... salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire ? (I. Tim. II, 4). Au contraire des cultures d'invention humaine, toujours limitées, incomplètes, faillibles, le christianisme, débordant le temps et l'espace, et resplendissant de lumière et de vertu, s'adresse, en effet, à tous les hommes, les prenant comme ils sont et où ils sont, pour les conduire ad montem, qui Christis est, même par des sentiers différents. Le christianisme, en définitive, n'est-il pas, ne doit-il pas être, de par la volonté de l'Homme-Dieu, qui est venu ut vitam habeant et abundantius habeant, le souverain inspirateur et le puissant ferment de toutes les cultures et de toutes les civilisations ? Et quel gage de collaboration, de prospérité et de paix n'en résulterait-il pas aussitôt !

C'est à ce nouveau triomphe chrétien que la XXVIIIème Semaine Sociale entend apporter une efficace et urgente contribution, qui sera d'autant plus appréciée que notre horizon est lui-même obscurci des plus menaçants nuages, de nos jours surtout où de criminelles entreprises vont jusqu'à l'exaltation de toutes sortes d'idoles, voire même à la destruction du sentiment religieux, sous le couvert d'un athéisme érigé en principe de civilisation.

Ce sera une fois de plus l'heureuse démonstration de la perpétuelle vitalité de la doctrine chrétienne par laquelle la lumière de l'éternelle Vérité a lui dans les ténèbres. Une fois de plus aussi on devra se convaincre de la force intrinsèque des paroles de Jésus-Christ pour sauver de la déroute la société et l'acheminer sur la voie de la prospérité temporelle aussi bien que du bonheur sans fin.

En rappelant à votre Semaine Sociale des principes aussi urgents que salutaires, Sa Sainteté songe volontiers aux perspectives qu'à cette occasion vous allez considérer en développant votre magnifique programme, et aux nombreux et précieux avantages de la synthèse, dont il appartiendra au très zélé pasteur de Versailles de dégager le sens supérieur en illustrant "la transcendance de l'Évangile sur toute civilisation".

C'est dans ce sens que l'Auguste Pontife forme ses vœux paternels, et que, pour mieux vous assurer l'assistance divine et la lumière d'en haut, il ajoute de tout cœur le secours de ses prières, et daigne envoyer au dévoué président, au corps professoral, aux guides bienveillants, et à tous les auditeurs des Semaines Sociales de France, la Bénédiction apostolique.

Veillez agréer, Monsieur le commandeur, avec mes vœux personnels, de nouveaux et légitimes succès, l'assurance de ma haute considération et de mon religieux dévouement.

E. Cardinal PACELLI,  
Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

V - DU CHAPITRE SEPTIEME

---

13 - Allocution de M. J. DANIEL de MONTENACH à Marseille

ALLOCUTION

DE M. DANIEL DE MONTENACH

*Délégué de la Société des Nations*

---

C'est une singulière faveur, Messieurs, que de pouvoir à la fois choisir et être choisi. Et pourtant, ce privilège se renouvelle pour moi depuis plusieurs années, puisque le choix de ma sympathie qui me ramène vers vous, coïncide avec celui du Secrétaire général de la Société des Nations, qui veut bien me désigner pour le représenter à vos assises.

Cette mission m'est chère à beaucoup de titres. Elle me cause de vives satisfactions dont la principale est d'avoir à vous exprimer les vœux de ceux qui m'envoient et dont la moindre n'est pas d'avoir à leur rapporter, à mon retour, les cordiales et chaleureuses paroles de ceux qui m'ont accueilli.

Ce rôle de messenger de la bonne entente, en se répétant, prend un sens qui lui donne à mes yeux un très grand prix. Aussi, suis-je heureux de venir, comme les années précédentes, vous faire part de l'intérêt que le Secrétaire général de la Société des Nations voue à l'oeuvre poursuivie par les Semaines Sociales de France. Il y voit l'une des manifestations les plus marquantes de l'action catholique dans le domaine international, l'une des manifestations les plus significatives aussi de cette générosité avec laquelle votre Pays apporte spontanément à l'étude des problèmes qui intéressent tous les autres, la contribution de ses élites.

En faisant mieux connaître ces problèmes à un nombre toujours croissant d'auditeurs, en indiquant les solutions inspirées de vos convictions religieuses et de vos principes sociaux, vos Semaines ont une influence que

peuvent mesurer ceux qui suivent chaque jour l'évolution lente sans doute mais continue des esprits de notre temps vers une conception plus juste des devoirs qui incombent aux individus, aux collectivités et aux Etats.

Aussi, les travaux de vos Semaines n'arrêtent-ils pas leurs effets aux frontières de votre pays ; ils les dépassent et vont s'associer à d'autres efforts comparables qui s'accomplissent ailleurs et ils resserrent, de la sorte, le réseau déjà dense des liens de la bonne volonté internationale.

Le Secrétaire général de la Société des Nations ne saurait être indifférent au témoignage de cordialité que vous lui donnez en le conviant à se faire représenter à vos sessions.

S'il est sensible aux termes courtois de votre invitation, Monsieur le Président, c'est qu'il se plaît à y voir une preuve renouvelée de l'esprit dans lequel vous et vos collègues tenez à réserver une place de plus en plus large à l'oeuvre de la Société des Nations, dans les programmes successifs de vos assises annuelles.

C'est là un fait qui a une double signification : il montre avec évidence la confiance que les dirigeants des Semaines Sociales placent dans la Société des Nations, dans les efforts accomplis par elle, dans les méthodes qu'elle recommande. Mais peut-être, prouve-t-il aussi qu'il n'existe plus guère de domaines aujourd'hui qui puissent retenir l'attention de ceux qui poursuivent un but comme le vôtre, où ils ne soient appelés à mettre en lumière et à étudier certains aspects de l'oeuvre déjà réalisée par la Société des Nations.

Cette remarque trouve sa confirmation, n'est-il pas vrai, si l'on considère le programme de la présente Semaine Sociale. Comme toutes ses devancières, elle tire des expériences du passé de votre grand Pays des leçons propres à déterminer l'action des Catholiques français dans l'avenir.

Il y a bien des siècles que la France, dont les facultés d'initiative ne s'épuisent jamais, est l'un des plus grands pays colonisateurs.

Alors que les limites du monde connu étaient singulièrement restreintes et incertaines, des hommes de votre race sillonnaient déjà toutes les mers, avaient établi sur tous les points qui paraissaient les plus inaccessibles du globe, des filiales de votre Patrie.

Ce sont donc des expériences accumulées au cours d'années qui se chiffrent par centaines, dont vous établissez ici le bilan en les considérant du point de vue de leurs conséquences sociales et morales.

Que sont au regard de ces siècles d'entreprises, d'efforts et de succès les dix dernières années qui viennent de s'écouler, et pourtant, au cours de cette brève période, s'est affirmée progressivement l'action internationale de la Société des Nations.

Considérée dans le temps, elle paraît infime, considérée par ses résultats, sa valeur, son importance, ressortent bien de la place éminente que vous lui avez réservée dans le programme de la Semaine Sociale.

Les leçons que vous avez entendues jusqu'ici et qui ont été données l'une et l'autre par des Maîtres de la Pensée catholique, ont fait apparaître, semble-t-il, que, depuis le Pacte de la Société des Nations, de

nouvelles notions se sont incorporées aux principes mêmes qui sont à la base de l'action des Puissances colonisatrices, dans les méthodes de colonisation, peut-être dans l'objet et le but poursuivi par l'expansion coloniale elle-même.

Deux des aspects les plus intéressants de l'intervention de la Société des Nations dans le domaine colonial vous ont été exposés ce matin avec une ampleur, une science, une objectivité, et même, je me plais à le reconnaître, une sympathie qui ne saurait être égalées.

Aussi, ne pourrais-je prétendre, par ces quelques mots, ajouter aux éléments d'information qui vous ont déjà été apportés ici.

L'institution des mandats, telle qu'elle ressort de la magistrale conférence du Révérend Père Yves de La Brière, — en qui je me plais à saluer un Maître et un Ami, — apparaît, semble-t-il, comme l'une des réalisations les plus intéressantes, les plus fécondes aussi de la Société des Nations.

L'orateur de ce matin a mis en lumière la complexité de l'institution des mandats. Il ne s'agit pas d'une expérience conçue a priori sur une base de données purement théoriques. Le système, tel qu'il existe, implique une série d'expériences distinctes dans l'espace puisqu'il existe trois catégories de mandats, différentes dans le temps, puisque les conditions de chaque territoire imposent aux Puissances mandataires une adaptation de leurs méthodes de colonisation inspirées du degré d'évolution des diverses populations en cause. Le trait marquant de l'institution des mandats est la collaboration réelle et continue qu'elle implique entre les Puissances mandataires à qui incombe l'administration des territoires et les autres Etats membres de la Société.

Cette action extérieure se manifeste soit au sein de la Commission permanente des Mandats elle-même, soit aussi au sein du Conseil de la Société des Nations et au sein de l'Assemblée de la Société des Nations, où se trouvent représentés tous les membres de la Société.

Les résultats de l'Institution du système des Mandats ont été diversement appréciés et dépréciés. Puis-je mieux faire, en présence de ces avis contradictoires, que de me référer à celui que vient d'émettre le Révérend Père Yves de La Brière et aussi citer l'opinion d'un éminent spécialiste anglais, expert en matière coloniale, qui écrivait, il y a quelques semaines, que les territoires sous mandat constituent une admirable école de l'administration coloniale. L'Institution des Mandats, ajoutait-il, a rendu, de ce fait, aux Puissances mandataires, d'inappréciables services. Elle a déjà permis de reviser un certain nombre de notions et de méthodes, et l'émulation qu'elle crée entre elles est un bienfait, non seulement pour les populations des territoires sous mandat, mais pour les indigènes d'autres colonies.

Mais les Nations associées par le Pacte de Genève n'ont pas limité leur intérêt aux seuls territoires sous mandat. Elles ont estimé que le bien-être et le développement des populations arriérées constituaient une mission sacrée de civilisation. C'est pourquoi à l'article 23, paragraphe b) du Pacte, il est stipulé que tous les Membres de la Société se sont engagés à assurer le traitement équitable des populations indigènes dans les territoires soumis à leur administration. Les adhérents au Pacte ont souligné, de la sorte, que la mission civilisatrice des Puissances coloniales

intéresse la communauté des Etats. C'est là une obligation internationale qui n'a pas échappé aux orateurs de votre Semaine, et notamment au Révérend Père Delos, qui a su trouver, pour la définir, les termes les plus saisissants.

Mais ici encore, les auteurs du Pacte ont manifesté une double préoccupation, Ils ont voulu préciser la responsabilité particulière qui incombe aux Puissances coloniales. Ils ont voulu leur en offrir la contrepartie en leur assurant, dans l'exercice de leur mission, le concours plus large et plus effectif de tous les membres de la Société des Nations.

C'est pourquoi celle-ci a été chargée de plusieurs tâches sociales et humanitaires, notamment de l'organisation de la lutte contre les fléaux sociaux dans les colonies.

Dans sa très remarquable conférence, prononcée ce matin, M. le professeur Raynaud a dressé le bilan des activités de la Société des Nations dans ce domaine particulier. Avec toute l'impartialité qui lui était imposée par les circonstances elles-mêmes, il a fait apparaître ce qui doit être porté au passif de l'action internationale. Pour être bien comprises, ses conclusions, parfaitement justifiées, ne devraient pas — croyons-nous — être considérées comme empreintes de pessimisme. Il est vrai que plusieurs des initiatives qui ont été prises n'ont pas encore abouti à la mise en vigueur de conventions, par lesquelles les Etats signataires seraient effectivement liés. Mais il importe de retenir que l'un des résultats des méthodes de travail instaurées par les Organisations de Genève est d'assurer la permanence et la continuité de l'oeuvre qu'elles entreprennent. Une Convention non encore entrée en vigueur n'en est pas pour autant abolie. Elle peut demeurer comme assoupie pendant une assez longue période. Elle n'en diffuse pas moins une influence directe ou indirecte dans les relations des Etats entre eux et dans la politique interne des Etats elle-même. Cet effet à retardement — si j'ose m'exprimer ainsi — n'est pas négligeable. C'est pourquoi la lutte contre les fléaux sociaux, comme l'esclavage, comme le trafic des armes, comme le travail forcé, ne doit pas être considérée comme abandonnée. Elle se poursuit progressivement. Peu à peu, de nouvelles ratifications sont apportées, et ces actes, encore dépouillés de force juridique, n'en acquièrent pas moins une autorité morale grâce surtout à l'appui de l'opinion publique et notamment de l'opinion des milieux catholiques éclairés par les enseignements de Conférences telles que celles prononcées au cours des Semaines Sociales de France.

En effet, c'est sur l'appui de l'opinion publique que compte largement la Société des Nations pour faire progresser son action dans le domaine social et humanitaire. C'est le cas, notamment, dans la lutte contre l'usage abusif des stupéfiants.

Pour juger de l'efficacité de l'oeuvre entreprise dans ce domaine, puis-je mieux faire que de m'en remettre au jugement de l'un des orateurs de cette semaine, M. Henri Brennier, l'éminent vice-président de la Chambre de Commerce de Marseille, l'un des plus anciens assesseurs de la Commission de la Société des Nations, où sa connaissance des problèmes, la largeur de ses vues et son inlassable activité lui ont assuré à Genève, dans tous les coeurs, une place que sa retraite n'a, en rien, diminuée.

Il est une oeuvre de la Société des Nations que je tiens encore à mentionner particulièrement devant vous parce qu'elle est peut-être moins généralement connue étant de nature à intéresser surtout des spécialistes et des techniciens.

Grâce à l'organisation d'hygiène de la Société des Nations, un effort considérable est en voie d'être accompli pour améliorer les conditions sanitaires dans les pays coloniaux. Un service de renseignements épidémiologiques fut organisé par ses soins dans le monde entier et notamment pour les territoires des colonies. Les renseignements transmis par télégramme ou radiotélégramme permettent à toutes les administrations intéressées d'être avisées de l'apparition de maladies infectieuses sur un point quelconque du globe.

De nombreux exemples ont prouvé que cette oeuvre était efficace. Par elle, la propagation d'épidémies, surtout en Extrême-Orient, a été très notablement atténuée.

D'autres études ont été entreprises par les experts de l'Organisation d'hygiène de la Société des Nations, en particulier celles qui se rapportent aux vaccins et produits analogues à utiliser pour combattre les maladies tropicales. Enfin, par les soins de l'Organisation d'hygiène de la Société des Nations et pour la première fois, une enquête internationale fut entreprise sur la maladie du sommeil ; la Commission qui poursuit ses études en Afrique pendant plus d'une année, comprenait, notamment le professeur Lavier, de l'Université de Lille, spécialiste des plus éminents.

Les conclusions de cette enquête ont paru si intéressantes à votre Gouvernement qu'il prit l'initiative de convoquer à Paris, en 1928, une conférence internationale où les recommandations de la Commission elle-même étaient adoptées par les différents pays intéressés.

Puissent ces quelques exemples vous permettre d'apprécier la valeur de la contribution apportée par la Société des Nations à l'oeuvre civilisatrice des Puissances coloniales. Pourtant, il faut remarquer que cet apport ne fait encore que commencer et qu'il s'enrichira dans la mesure où le sens de la solidarité internationale s'affirmera lui aussi.

Des divers facteurs de civilisation qui interviennent dans l'oeuvre de colonisation, le plus important est, incontestablement, l'éducation des populations indigènes.

C'est ici l'un des aspects sous lesquels se révèle peut-être de la façon la plus perceptible l'intérêt commun de toutes les nations européennes dans l'oeuvre poursuivie par certaines d'entre elles. En effet, celles-ci apportent aux populations placées sous leur tutelle une culture qui ne leur est pas absolument propre, mais qui est commune à toutes les nations de notre continent.

Il ne saurait donc leur être indifférent que cette culture qui est leur bien à toutes, que toutes ont, dans la mesure de leurs moyens, contribué à édifier, à conserver, à étendre, soit transmise de façon à porter des fruits que l'ensemble des nations civilisées sera, dans l'avenir, appelé à récolter.

Les notions, les idées, les principes propagés aujourd'hui parmi les populations indigènes, détermineront plus tard leur attitude à l'égard de leurs aînées dans la civilisation.

C'est pourquoi tous les pays, même ceux qui, comme le mien, sont les plus étrangers aux entreprises coloniales, souhaitent que soit transmise aux populations encore peu développées, une certaine conception du monde et

de la vie. Or quelle conception visant à l'épanouissement de l'individu dans la productivité du bien a jamais prétendu à l'universalité sinon le Christinisme ? Son histoire montre qu'il a pu associer, naguère, dans un même élan vers l'unité, mais sans supprimer cependant les diversités fécondes des races et des esprits, tous les peuples qui sont allés à Lui. Toutes les modalités de la nature humaine trouvent en lui ainsi leur plus ample expression et comme le disait, il y a deux jours, M. Pinon, dans sa magnifique conférence, si l'on n'abolit pas, si l'on ne peut abolir les divergences entre les peuples, du moins, peut-on leur apprendre à se mieux connaître, se mieux comprendre, se mieux aimer.

C'est ainsi que l'effort de coopération et d'entente internationale, poursuivie aujourd'hui par les Etats associés dans la Société des Nations, s'apparente à l'Oeuvre traditionnelle de paix et de justice sociale qui est celle de l'Eglise elle-même. Et il faut se réjouir de voir cette oeuvre accomplie par de tels ouvriers.

Dans l'innombrable phalange des missionnaires catholiques, ceux de votre Pays ont toujours été au premier rang. Qu'il me soit permis de leur rendre, non seulement en mon nom, mais aussi au nom de ceux que je représente, un profond hommage d'admiration : ils furent les précurseurs de cette action de la charité et du bon vouloir international auprès des populations primitives et ils en sont encore aujourd'hui les plus dévoués et les plus héroïques collaborateurs.

---

VI - DU CHAPITRE NEUVIEME

3 - "La Dépêche de Toulouse" du 26 février 1931.

## AU COMITE EXECUTIF du parti radical

### Un éloquent discours de M. Albert Sarraut

Paris, 25 février. — Ce soir a eu lieu une réunion plénière du comité exécutif du parti radical socialiste, à laquelle de nombreux délégués et plusieurs parlementaires ont assisté. M. Daladier, président, a déclaré qu'il désirait que l'on abordât ce soir même le problème colonial. Puis le président du comité exécutif, parlant de la situation politique, a rendu hommage à la personnalité et à l'action de M. Théodore Steeg, ancien président du conseil :

« Une fois de plus, notre éminent ami a donné la mesure de son dévouement au pays et à la République. Notre parti peut être fier de lui pour son effort de concorde républicaine. Il a rendu confiance à la démocratie française. Steeg est tombé devant une coalition de toutes les droites et des communistes, fidèle à son drapeau. »

Parlant ensuite de la formation du ministère Laval, M. Daladier continue :

« Nous avons refusé de faire le jeu des droites, toujours plus exigeantes. Nous avons dit aux républicains modérés : dégagez-vous de l'emprise de la droite et nos mains serreront les vôtres. Conciliation, mais pas de capitulation, s'est écrié l'orateur. Restons fidèles à nous-mêmes, et dans la crise de production que nous traversons, nous pourrions être le parti qui apportera à la démocratie les solutions qu'elle désire. »

Les classes moyennes et celles des producteurs ne doivent pas faire les frais de la crise actuelle. Notre parti veut réconcilier les classes dans l'intérêt de la justice et dans le respect du travail. »

Cette conclusion a été longuement applaudie.

Rapporteur de la question coloniale, M. Joutel passe ensuite en revue à larges traits les difficultés que la France rencontre aux colonies. Une organisation plus démocratique de la colonisation, une collaboration plus étroite avec les indigènes, un système plus libéral des naturalisations pourront apporter d'opportuns remèdes, estime le rapporteur.

M. Edouard Pfeiffer fait un intéressant tableau de ce qu'il a vu au cours d'un récent voyage en Indochine; puis M. Albert Sarraut, sénateur, ancien gouverneur général de l'Indochine, dont l'arrivée à la tribune est saluée d'applaudissements nourris, montre la gravité de la situation pour tous les Etats colonisateurs :

« C'est la civilisation européenne elle-même qui se trouve menacée, prise qu'elle pourrait être comme dans un étau entre l'Amérique et l'Orient tout entier. A la situation actuelle, il faut des remèdes efficaces. Le parti catholique, dans ses semaines sociales, a envisagé des solutions hardies. Le parti radical a le devoir de ne pas rester en arrière. »

« La République a apporté la paix française aux colonies. Elle y a découvert l'homme, le frère de couleur, mais il lui reste à parfaire son œuvre. »

Avec une éloquence émue, M. Albert Sarraut parle de quelques-uns des résultats qu'il a obtenus et par des chiffres, des exemples atteste que l'œuvre de colonisation française a été féconde. Il faut qu'elle le devienne davantage. Ne soyons pas pessimistes. En France, même, tout n'est pas parfait, puisque nous y avons une fiscalité qui favorise encore les privilégiés et que nous sommes toujours sous la domination de la haute banque !

Très applaudi, l'orateur s'écrie : « La colonisation est une spoliation légitime qui doit se justifier chaque jour. Nous avons fait des promesses aux indigènes qu'il nous faut tenir. Il

y a un contrôle international qui n'accepterait pas que les pays colonisateurs ne travaillent pas pour le bien général et humain. Il arrive que des gouverneurs de colonies soient attaqués parce qu'ils ont un juste souci des intérêts des indigènes. »

Parlant des difficultés présentes, M. Albert Sarraut dit :

« Moscou n'explique pas tout, mais il a trouvé des bouillons de culture et c'est le regrettable. Il faudrait avoir une politique qui pourrait nous permettre d'aboutir à la Fédération des forces européennes, ainsi aboutirait-on à harmoniser les forces humaines. Je voudrais que mon pays eût la volonté de faire triompher des valeurs nouvelles. Comment? demande l'orateur; en restant aux colonies, mais en collaborant avec les indigènes et en montrant que la politique des pays colonisateurs n'est pas une politique de vain prestige mais s'inspire des nécessités du monde. L'Europe doit s'unir et c'est par sa solidarité qu'elle pourra garder ses possessions coloniales, termine, longuement applaudi, M. Albert Sarraut. »

On décide de faire imprimer et diffuser le discours prononcé par le sénateur de l'Aude. La séance est ensuite levée.

SOURCES MANUSCRITES

A - ARCHIVES PRIVEES

- 1) - Archives des Semaines Sociales de France (A.S.S.F.)  
7, rue du Plat, 69002 - Lyon

Ces archives sont parfaitement conservées et classées, mais il n'y a pas de numérotation spécifique. A chaque Semaine Sociale correspond un gros dossier renfermant les archives de cette Semaine Sociale.

J'ai, pour ma part, dépouillé les dossiers relatifs aux Semaines Sociales de 1930 portant sur "Le problème social aux colonies" et de 1936 portant sur "Les conflits de civilisation".

Voici la nomenclature des documents contenus dans les dossiers.

- a) - A.S.S.F. de 1930 :

- Correspondance

Lettres de membres de la Commission générale des Semaines Sociales à Eugène Duthoit (Président de la Commission générale).

Lettres de membres de la Commission générale des Semaines Sociales à Marius Gonin (secrétaire général).

Correspondance d'Eugène Duthoit avec Marius Gonin.

- Liste des membres de la Commission générale des Semaines Sociales
- Liste des professeurs participant activement à la Semaine.
- Documents recueillis par M. Eugène Duthoit pour préparer la Semaine Sociale et particulièrement sa leçon d'ouverture.  
Ces documents sont de deux ordres :

. des lettres

Lettre de Paul Claudel au directeur du Bulletin des Missions (Washington, 6 décembre 1929).

. des dossiers ou des coupures de presse de tous ordres ;  
les principaux sont :

La Vie Catholique du 11 Août 1928.

Mémoire de l'Union catholique d'études internationales sur le travail forcé, 15 mai 1929.

Revue apologétique, août 1929.

Les Cahiers coloniaux de l'Institut colonial de Marseille (organe fondé en 1906 par la Chambre de Commerce), hebdomadaire, 19 août 1929.

L'Action catholique du 11 octobre 1929

La Dépêche coloniale des 17, 19 et 29 novembre 1929.

La tribune indochinoise du 23 décembre 1929.

Bulletin catholique international d'avril-mai 1930 contenant notamment une lettre ouverte d'un colon sur le travail forcé à Madagascar.

Les Cahiers coloniaux de l'Institut colonial de Marseille, 12 mai 1930.

Mémoire de l'Union catholique d'études internationales sur le travail forcé, 15 mai 1930.

Le Démocrate du Nord (organe du Parti démocrate populaire) du dimanche 6 juillet 1930.

- Documents réagissant directement à la Semaine Sociale de 1930

Avant : Lettre du Cardinal Pacelli du 28 juin 1930 à Eugène Duthoit.

Lettre du Maréchal Lyautey du 23 juillet 1930.

Après : Coupures de presse.

Journal du syndicat C.F.T.C. du Nord (dimanche 10 août 1930).

Le Petit Eclairer : Bulletin des catholiques sociaux de Provence (août-septembre 1930).

The Week, 11 septembre 1930, Bombay, India.

b) - A.S.S.F. de 1936 :

- Correspondance

Correspondance de Marius Gonin à Eugène Duthoit.

Correspondance d'Eugène Duthoit à Marius Gonin.

Lettres de professeurs chargés d'une leçon à la Semaine Sociale de Versailles.

- Liste des membres de la Commission générale des Semaines Sociales

- Liste des professeurs participant activement à la Semaine.

- Document relatif à la préparation de la Semaine de Versailles

Questionnaire: : enquête ouverte auprès de Messieurs les représentants de Pays étrangers.

Notes de "doctrine et d'action" : correspondance trimestrielle des Amis des Semaines Sociales de France et de l'Union d'Etudes des catholiques sociaux.

Remarques de correspondants en réponse au questionnaire envoyé, parmi eux le philosophe juriste Jean Lacroix, André Rouillet, le Chanoine Tiberghien.

Extraits de leçons envoyés par Messieurs les professeurs.

Considérations d'Eugène Duthoit sur la situation internationale, mention de François Mauriac.

Programme préliminaire des Semaines Sociales.

- Documents réagissant directement à la Semaine Sociale de 1936

Avant : Lettre du Cardinal Pacelli du 14 juillet 1936.

Lettre de Duthoit du 16 juillet 1936 en réponse à Pacelli.

Coupure de presse du Temps du 21 juillet 1936.

Après : Néant.

2) - Archives du département du Rhône

4 M. 261 - Etat d'esprit de la population lyonnaise de 1926 à 1940.

Peu de chose. Quelques rapports de police sur les manifestations de 1936 où est envisagé le problème colonial par le biais des travailleurs étrangers dans la métropole.

3) - Archives de la Chambre de Commerce de Lyon

Consultation des comptes-rendus annuels des travaux de la Chambre de Commerce de Lyon.

Peu de renseignements intéressant directement le sujet sauf pour le compte rendu de 1931 où l'on entrevoit les liens entre les missions et les milieux financiers et celui de 1936 qui marque les positions des milieux d'affaires lyonnais face à la politique coloniale du gouvernement de Front Populaire.

SOURCES IMPRIMEES

I - ACTES

Semaines Sociales de France. Le Problème social aux colonies -  
Marseille XXIIème session, 1930.

Semaines Sociales de France. Les conflits de civilisation -  
Versailles XXVIIIème session, 1936.

II - PERIODIQUES

Revues

1) - La Chronique sociale (7, rue du Plat, 69002, Lyon)

- L'Islam et les mission catholiques - E. Beauprès  
1928, tome 5, p. 366.

Algérie :

- L'Algérie et le problème de la terre - Pasquier Bronde  
1925, Tome 1, p. 27.

- L'enseignement agricole en Algérie - P. Berthault  
1930, Tome 12, p. 855.

- Perspectives algériennes - Pasquier Bronde  
1936, Tome 5, p. 358.

Maroc :

- Dans le sud oranais et le Maroc oriental - P. Catrux  
1931, tome 3, p. 197.

Tunisie :

- Les associations agricoles française en Tunisie - C. Rogny  
1921, tome 11, p. 702.

Kabylie :

- Les Missions des Pères Blancs dans la grande Kabylie -  
Pasquier Bronde - 1924, tome 4, p. 241 ; 1924, tome 5, p. 321.

Afrique équatoriale :

- La femme indigène en Afrique équatoriale - J. Willois  
1934, tome 7, p. 532.

Colonies (généralités) :

- La protection du travail dans les pays de colonisation et en Extrême-Orient - M. Gonin - 1930, Tome 1.
- Comment se pose le problème social aux colonies et à quelle lumière faut-il l'étudier ? - E. Duthoit - 1930, Tome 7, p. 481.  
(leçon d'ouverture de la Semaine Sociale de Marseille).

Questions coloniales :

- Quelques considérations sur la politique coloniale - Pasquier Bronde  
1923, tome 6, p. 305  
1923, tome 7, p. 457.  
1923, tome 8, p. 493

Esclavage :

- La lutte contre les survivances de l'esclavage et la S.D.N. -  
E. Beauprès - 1926, tome 4, p. 280.
- La question de l'esclavage - E. Beauprès -  
1924, tome 11, p. 837.

2) - Annales de la Propagation de la Foi

Recueil périodique des lettres de missionnaires des missions des "deux Mondes" et de tous les documents relatifs aux missions et à l'oeuvre de la Propagation de la Foi.

Suite aux lettres édifiantes et curieuses, tome cent deuxième. L'intérêt des Annales est grand car elles publient des documents de premières mains. J'ai retenu particulièrement :

N° 608 - janvier 1930 :

Lettre du R.P. Jacquin de la Congrégation du Saint Esprit, missionnaire à Bignona (Sénégal)

N° 611 - juillet 1930 :

Le Congrès de Carthage. L'Eucharistie et les missions d'Afrique.

N° 612 - septembre 1930 :

Les prêtres noirs à l'honneur, extrait d'un article de Mgr Olichon sur le Congrès de Carthage dans "l'Union Missionnaire du clergé de France".

N° 615 - mars 1931 :

Lettre du Pape au Comité missionnaire de l'Exposition coloniale internationale de 1931.

N° 617 - juillet 1931 :

Le pavillon des Missions catholiques au Parc de Vincennes

N° 618 - septembre 1931 :

Inauguration du pavillon des missions à l'Exposition coloniale.  
Nouvelle du clergé indigène.

N° 619 -

Un appel officiel de Rome en faveur des Missions.

N° 626 - janvier 1933 : Le Missionnaire

Extrait du radio message de Mgr Salotti pour la journée missionnaire le 22 octobre 1932.

Mars 1935 - Un éloge de la France missionnaire

Discours de M. Charles Roux ambassadeur de France auprès du Vatican devant la colonie française de Rome pour le 1er janvier 1935.

Janvier 1936 - Vue d'ensemble du Monde missionnaire

Exposition catholique de Lyon.

3) - Revue Etudes

Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus. Paraissant le 5 et le 20 de chaque mois.

Intérêt de cette revue car ses positions sur la question coloniale sont souvent philosophiquement proches des Semaines Sociales de France et les articles émanent de personnes qui de près, ou de loin, participent ou assistent aux Semaines Sociales.

J'ai consulté pour ma part le tome 228, 73ème année (juillet, août, septembre 1936) :  
- p. 107 à 119 : La France d'Outre-Mer  
- p. 671 à 686 : L'histoire religieuse du temps :  
A Versailles : le Christianisme et les civilisations - P. Yves de La Brière.

Le tirage est de 13.000 exemplaires en 1936.

4) - La Vie Intellectuelle (mensuel, puis bimensuelle à partir de 1931)

Dans la lignée de Sept et de Temps Présent, la Vie intellectuelle fut lancée en octobre 1928 à la demande de Pie XI par le R.P. Bernadot, une équipe de talent permis à la revue d'avoir un haute tenue.....  
.... intellectuelle ! Etienne Borne, Henri Guilemin, Pierre-Henri Simon y firent leurs débuts. Le colonialisme est abordé dans la revue sans préjugés.

J'ai consulté deux articles qui concernent directement mon sujet :

- Les catholiques et les abus coloniaux - Emile Dermeghem -  
1928, novembre, pp. 338 à 353.
- A propos des "Conflits de civilisation"  
En marge des Semaines Sociales  
Septembre 1936, p. 401, L. Deville

Tirage de 5 à 6.000 exemplaires.

Journaux

Instrument par excellence d'une étude d'opinion publique, j'ai dépouillé systématiquement les grands quotidiens lyonnais de l'époque dans les années 30-31 et 36-37.

- Le Lyon Républicain : tirage 40.000 exemplaires  
Organe du Radicalisme anticlérical des milieux populaires urbains
- Le Nouvelliste : tirage 130.000 exemplaires  
Porte-drapeau du catholicisme ultramontain, voire intégriste, chantre du libéralisme économique, celui dont Jean Jaurès disait "La liberté du libéralisme c'est celle du renard libre dans le poulailler libre".
- Le Progrès : tirage 220.000 exemplaires  
Dans son titre tous les espoirs de l'âge scientifique est exprimé, organe de la gauche rationaliste, il rêve de réaliser l'alliance de la bourgeoisie franc-maçonne et laïque de la Presqu'île avec les ouvriers métallo des établissements Berliet à Vénissieux.
- Le Salut Public : tirage 20.000 exemplaires  
Organe de la bourgeoisie modérée proche des Semaines Sociales, c'est le journal du Soir. Journal de haute tenue, de réflexion, indépendant de toute chapelle politique, il sait défendre cependant ses idéaux de liberté économique et politique.

Il est le journal de la Bourse. Très lu dans les milieux des notables, il préfère les articles de fond à la sensation des faits divers. Il s'affirme lui-même comme Quotidien, Politique, Littéraire, Commercial et Financier.

Outre les quatre grands quotidiens lyonnais, j'ai consulté :

- Le Nouveau Journal : tirage 25.000 exemplaires

Quotidien républicain de Lyon, du Sud-Est et du Centre, il remplaça l'Express de Lyon, le Nouveau Journal parut pour la première fois le 1er mars 1925 et la dernière feuille sortit le 24 août 1944. Il n'est que la pâle copie du Salut Public dont il emprunte souvent l'intégralité des articles et du Nouvelliste dont il se rapproche.

Il faut aussi mentionner :

- La Dépêche de Toulouse : tirage 260.000 exemplaires

Journal des Radicaux du Sud-Ouest dont M. Sarraut est le principal représentant.

Un article me fut particulièrement utile dans le numéro du 26 février 1931 ; il résume "un éloquent discours de M. Albert Sarraut" au comité exécutif du Parti radical sur la question coloniale.

### III - ECRITS DES CONTEMPORAINS

#### Proches des Semaines Sociales

Joseph Folliet : - Le droit de colonisation - Etude de morale sociale et internationale, Lyon 1932.

- Morale internationale, 1935

- Le travail forcé aux colonies, 1936. Ed. du Cerf.

Un esprit éclairé qui pose le Problème colonial avec le recul de l'historien, la précision du juriste, et l'humanisme du chrétien, conscient des problèmes de son temps. Ses livres font sans cesse référence aux conclusions des Semaines Sociales, notamment celle de Marseille.

Joseph Folliet : - Le Père Remillieux - Curé de Notre-Dame de Saint-Alban - Chronique sociale de France.

Une biographie fouillée, récente, mais qui éclaire la vue d'un homme qui a été lié avec des dirigeants des Semaines Sociales, tel Marius Gonin, et qui connaissait parfaitement les problèmes coloniaux, notamment de l'Afrique.

Joseph Folliet : - Notre Ami Marius Gonin

Un hommage du Président des Semaines Sociales au pionnier que fut Marius Gonin fondateur, en 1909, de la Chronique Sociale de France et secrétaire général des Semaines Sociales.

Henri Guitton : - Mémoire d'Eugène Duthoit, 1945.

Valérien Groffier : - Héros trop oublié de notre épopée coloniale

Secrétaire Général de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi.

Librairie catholique Emmanuel Vitte, Lyon.

Vibrant hommage aux missionnaires obscurs chers à Georges Goyau.

La question coloniale les a inspiré ...

A. Gide : - Voyage au Congo, 1927.  
Retour du Tchad, 1928.

A. Legendre : - L'Asie contre l'Europe.

A. Maheux : - La tentation de l'Occident, 1926.

Louis Roubaud : - Vietnam, la tragédie indochinoise, 1931.

A. Sarraut : - Grandeur et servitudes coloniales, 1931.

A. Viollis : - L'Inde contre les Anglais.  
Indochine S.O.S., 1935.

Si l'on exclut Albert Sarraut dont Charles Robert Agnon dit qu'il est le Ministre de la Parole coloniale et qui développe dans son ouvrage sa doctrine coloniale, les autres auteurs sont parmi les plus belles plumes de l'entre deux guerres, dénonçant vigoureusement les abus du colonialisme, leurs témoignages sont intéressants pour percevoir la réalité de l'époque et la réaction de l'intelligentsia française qui, au-delà des vives critiques émises contre les colons peu scrupuleux et la lourdeur de l'administration française, ne célèbrent pas moins, sauf pour André Malraux, révolutionnaire pour son temps, "l'oeuvre gigantesque réalisée par la France".

B I B L I O G R A P H I E

I - OUVRAGES GENERAUX

- Encyclopédia Universalis : article colonisation.

Sur le catholicisme

A. DANSETTE : Histoire religieuse de la France contemporaine (2 vol).  
Paris, 1948-1951.

LATREILLE, PALANQUE, DELARUELLE, REMOND : Histoire du catholicisme  
français, tome III, Paris 1962.

Sur la presse

C. BELLANGER, J. GODECHOT, P. GUIRAL, F. TERROU : Histoire générale de  
la presse française, tome III, écrit par P. ALBERT.

J. NICOT, Y. de LA BRIERE et J. WATELET : Paris bibliothèque nationale  
1966, Département des périodiques.  
Bibliographie de la presse française politique et d'in-  
formation générale, 1865-1944, Rhône.

Sur la vie politique

G. BONNEFOUS : Histoire de la IIIème République (1930-1936), tome V,  
P.U.F., 1962.

J. CHASTENET : La IIIème République, tome IV, Hachette littérature.

J.P. AZEMA et Michel WINOCK : La IIIème République, "Naissance et Mort"  
Calmann-Lévy, 363 pages + annexes.

II - ETUDES DE PRESSE

F. MAYEUR : L'Aube : Etude d'un journal d'opinion (1932-1940).

Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques, 1966.  
Cet ouvrage a le mérite de préciser la position du journal l'"Aube" sur la colonisation. Françoise Mayeur y consacre un chapitre où l'on retrouve les positions de Gastion Tessier, Georges Hoog, Pasquier Bronde, Joseph Zamanski, Joseph Folliet qui participent de près ou de loin aux Semaines de 1930 ou de 1936.

E. TERRENOIRE : Un combat d'avant-garde - Francisque Gay et la Vie catholique, Paris, 1976 - Edition abrégée de la thèse soutenue à Paris X, Nanterre.

Il était bon de connaître l'homme et le journal qui fut à la démocratie chrétienne ce que Léon Blum fut au socialisme pour reprendre l'expression de René Rémond; F. Gay ouvrait largement son journal aux Semaines Sociales.

Michel WINOCK : Histoire politique de la revue Esprit (1930-1936), Paris, 1975.

Dans un style alerte le conseiller de la rédaction de la revue l'"Histoire" et l'auteur de "La République se meurt" nous fait connaître tout au long de ses 447 pages les doctrines et les hommes d'une des plus prestigieuses revues intellectuelles françaises.

III - OUVRAGES SUR LE CHRISTIANISME DE L'ENTRE DEUX GUERRES

P. LETAMENDIA : La démocratie chrétienne, Paris, 1977.

Un abrégé d'un immense sujet.

E. PEZET : Chrétiens au service de la cité. De Léon XIII au Sillon et au M.R.P., Paris, 1965.

Cet ouvrage d'un militant de l'A.C.J.F. et du Sillon, devenu député démocrate populaire du Morbihan en 1928 est utile surtout pour les biographies rapides mais concises de membres des Semaines Sociales.

C. PONSON : Les catholiques lyonnais et la Chronique sociale, 1892-1914, Lyon 1979.

Bien que ne concernant pas ma période d'étude, cet ouvrage est fort intéressant car comment étudier un mouvement sans en connaître les origines ? Ce serait ahistorique !

M. PRELOT : Les démocrates populaires, chronique de vingt ans (1919-1939), 1953.

Le libéralisme catholique (en collaboration avec François Gallouedec Genuys, U.2.).

Deux ouvrages fondamentaux.

R. REMOND : Les catholiques français dans la France des années 30.  
Cet ouvrage éclaire considérablement la période, l'auteur aborde dans chaque chapitre un grand thème, syndicalisme, affaire éthiopienne, démocratie, Front populaire, guerre d'Espagne, rapports avec les communistes, on retrouve des gens fort connus aux Semaines Sociales. De plus cet ouvrage possède une excellente chronologie.

R. VANCOURT : La crise du christianisme contemporain, Paris, 1965.  
Un ouvrage pour comprendre le christianisme d'aujourd'hui grâce à l'histoire.

#### IV - OUVRAGES SUR LA QUESTION COLONIALE

Charles-Robert AGERON : France coloniale ou parti colonial, Paris, 1978.  
Ouvrage passionnant, bourré de citations très lyriques ; dans la grande tradition de la IIIème République.

Charles ANDRE-JULIEN : Les techniciens de la colonisation (XIXème et XXème siècles), Paris, 1947, P.U.F.

Ouvrage ancien mais qui a retenu mon attention car, sous la direction de Charles André-Julien, Jean Dresch, dans les pages 133 à 156, brosse un portrait fouillé de Lyautey.

G. de BOSSCHERE : Autopsie de la colonisation, 1967, Albin Michel.  
Livre décevant, superficiel, marxisant, sans esprit historique.

T. FILESI : Esordi del colonialismo e azione della Chiesa Pubblicazioni dell'istituto italiano per l'Africa, Quadani d'Africa, Como, 1966.

Livre dont l'utilité pour mon sujet commence avec Las Cases au XVIème siècle. Livre disponible aux O.P.M. à Lyon.

J. GARRIAGE : - C.D.V. "Les cours de Sorbonne". Les affaires d'Afrique du Nord de 1930 à 1938.

Permet de comprendre les premiers soubresauts qui agitèrent l'Empire dès 1936 et que nombre de participants aux Semaines Sociales connaissaient.

- L'expansion coloniale de la France sous la IIIème République (1871-1914), Paris, 1968.

Donne le recul historique, pour bien connaître l'Empire colonial français.

R. GIRARDET : L'idée coloniale en France de 1871 à 1962, Table Ronde.

Ouvrage fondamental particulièrement le chapitre IX intitulé à la recherche d'un humanisme colonial où les positions des "démocrates chrétiens" et des radicaux apparaissent nettement. Cet ouvrage explique nettement la position des Semaines Sociales de France.

H. GRIMAL : La décolonisation 1919-1963, Coll. U 1965.

Ouvrage dont le premier mérite est de publier une carte de l'Empire colonial français et qui fait un tour d'horizon des positions des principaux courants philosophiques et politiques français durant l'Entre deux guerres face à la colonisation.

A. MEMMI : Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur, 1957.

Ouvrage ancien, ce petit opuscule est parfaitement dans la lignée des thèses défendues aux Semaines Sociales de 1930 par M. Georges Hardy.

#### V - REVUES

. Revue française de Science Politique, n° 6, décembre 1969

Deux articles très approfondis :

R. GIRARDET : "L'idée coloniale devant l'opinion publique"  
(1930-1935)

M. SEMIDEI : "Les Socialistes français et le problème colonial entre les deux guerres" (1919-1939).

. L'Histoire : n° 23, pages 101 à 112.  
Dossier l'Europe "et ses sauvages".  
n° 29, pages 16 à 24  
Daniel Rivet : "Lyautéy l'Africain".

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
<u>INTRODUCTION</u> .....	1 à 2
<u>PREMIERE PARTIE : LES SEMAINES SOCIALES DANS LES ANNEES TRENTE</u>	
Chapitre Premier - L'"Université itinérante" du catholicisme français .....	3 à 10
Chapitre Second - Schéma des Semaines Sociales .....	11 à 15
Chapitre Troisième - Pour une sociologie des Semainiers .....	16 à 22
<u>DEUXIEME PARTIE : LA QUESTION COLONIALE ET LES SEMAINES SOCIALES</u>	
Chapitre Quatrième - Panorama des problèmes coloniaux .....	23 à 29
Chapitre Cinquième - L'influence de Rome .....	30 à 35
Chapitre Sixième - La doctrine chrétienne de la colonisation .	36 à 43
Chapitre Septième - Des réponses aux problèmes du temps .....	44 à 50
Chapitre Huitième - Le clergé indigène .....	51 à 56
<u>TROISIEME PARTIE : REACTIONS, AUDIENCE, INFLUENCE SUR L'OPINION</u>	
Chapitre Neuvième - Semainiers, Radicaux, même combat ? .....	57 à 64
Chapitre Dixième - Réactions de l'intelligentsia catholique ..	65 à 71
Chapitre Onzième - Réactions des milieux coloniaux .....	72 à 76
Chapitre Douzième - Vu de Lyon .....	77 à 87
<u>CONCLUSION GENERALE</u> .....	88 à 89
<u>DOCUMENTS ANNEXES</u> .....	90 à 125
<u>BIBLIOGRAPHIE</u> .....	126 à 129